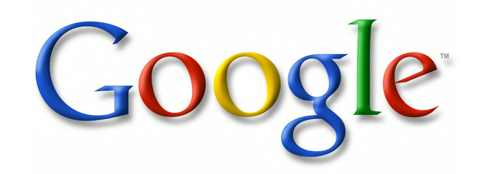




LA

TAILLE DU ROSIER

SA CULTURE, SES BELLES VARIÉTÉS.

DU MÊME AUTEUR :

LE JARDINIER FRUITIER, principes simplifiés de la taille des arbres fruitiers, expliqués à l'aide de nombreuses figures dessinées par l'auteur, et augmentés d'une Étude sur les bons fruits; 334 figures dans le texte. Grand in-8°, 604 pages. Deux séries, chaque 4 fr.
— Envoi *franco* en timbres-poste.

Opinion de quelques sommités horticoles sur ce livre.

Voilà enfin en arboriculture et en pomologie un ouvrage recommandable parce qu'il est sérieux; utile parce qu'il est pratique; et parfait parce qu'à l'érudition la plus savante et la mieux appropriée, il joint les sages conseils et les données certaines que la science ancienne et moderne nous a légués.

André Leroy,
Pépiniériste à Angers, président de la Société d'horticulture.

Je crois que ce livre remplit une lacune que personne n'avait su combler encore, celle d'un livre élémentaire dans toute l'acception du mot, et, à ce titre, je lui prédis un bel avenir.

Mas,
Professeur d'arboriculture, président de la Société d'horticulture de Bourg.

Je place ce livre au-dessus de tous ceux que j'ai lus; même ceux signés des noms les plus haut placés, à mon point de vue; il est d'une pratique raisonnée que l'on rencontre rarement.

A. Bouvart,
Président de la Société d'horticulture de Charleville.

Ce livre est une œuvre importante qui sort de la ligne des nombreuses publications qu'a fait naître depuis plusieurs années le goût répandu chaque jour de l'arboriculture fruitière.

J. Courtois,
Professeur d'arboriculture, vice-président de la Société d'horticulture de Chartres.

Nota. *La Taille du Rosier* est envoyé *franco* contre 2 fr. 20 c. en timbres-poste.

LA

TAILLE DU ROSIER

SA CULTURE

SES BELLES VARIÉTÉS

PAR

EUGÈNE FORNEY

CHEVALIER DE LA LÉGION - D'HONNEUR, PROFESSEUR D'ARBORICULTURE
A L'AMPHITHÉATRE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, MEMBRE PROFESSEUR
DE L'ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE, MEMBRE CORRESPONDANT DE PLUSIEURS
SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

Lorsque Vénus, sortant du sein des mers,
Sourit aux dieux charmés de sa présence,
Un nouveau jour éclaira l'univers,
Dans ce moment la rose prit naissance.
PARNY.

PARIS

CHEZ L'AUTEUR
PLACE ROYALE 9,

CHEZ ARNHEITER
PLACE SAINT-GERMAIN DES PRÉS, 5

BRUXELLES, ÉMILE TARLIER, LIBRAIRE

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DES PRINCIPALES VILLES.

1864

1894, Jan. 17.
Parkman Bequest.

Transferred to
Arnold Arboretum,
1894, April 3.

AVERTISSEMENT.

Il y a quelques années, les auditeurs de mon cours d'arboriculture me témoignèrent le désir de le voir se terminer par plusieurs leçons sur la taille du rosier; leçons que je m'empressai de faire, étant d'autant plus porté à traiter de ce beau genre, qu'il a toujours été pour moi l'objet d'une étude spéciale. Je les fais suivre maintenant d'un traité sur la culture de cet arbrisseau, pensant que des leçons orales ne sont pas complètes, si elles ne sont résumées dans un livre qui servira de guide et aide-mémoire dans la pratique.

Le traité sur *la Taille du rosier* sera le complément du traité sur la taille, *le Jardinier fruitier*, publié antérieurement. Ces ouvrages sont, avant tout, une œuvre de bonne foi, c'est-à-dire la recherche autant que possible du bon, du vrai et du simple. Comme tout amateur qui n'a pas possédé, aux débuts de l'étude sur la

taille, cette routine qui, trop souvent tient lieu de savoir-faire, il m'a suffi de me rappeler les difficultés des commencements, pour chercher à les aplanir aux personnes étrangères à l'arboriculture, en faisant à mes frais des cours publics et en publiant ces deux traités. J'avais primitivement l'intention de leur donner moins de développement, mais, en horticulture, les détails ont une importance telle qu'il ne m'a pas été possible de les négliger, seulement j'ai rejeté avec soin tout ce qui est compliqué et inutile, et n'ai cité que les faits dont la valeur m'a été constatée par mon expérience personnelle, tout en les appuyant des observations positives de nos premiers praticiens. Agir autrement, se laisser entraîner par l'attrait de certaines méthodes, et les présenter au public sans vérification sérieuse, serait imiter le passant qui indique par ouï-dire le chemin à un voyageur égaré et lui fait prendre une mauvaise direction.

De nos jours, les ouvrages sur l'arboriculture sont communément rédigés, d'après les notes des praticiens distingués qui les ont publiés, par des écrivains habitués à manier la plume, mais étrangers à cette science. Si le livre y gagne comme style, combien ne perd-il pas au point de vue de la clarté ! Ces raisons me font publier mes notes et dessins tels quels, heureux si l'imperfection du style est rachetée par la clarté de la description !

La partie de cette étude sur le rosier qui traite de la taille, est le résumé de mes notes personnelles, rien, que je sache n'ayant été publié à ce sujet ; il n'en est pas de même pour tout ce qui se rapporte à la multiplication en grand et à la culture forcée, pratiques commerciales qu'en ma qualité d'amateur, je ne pou-

vais étudier que chez les rosiéristes de profession, auprès desquels j'ai trouvé une obligeance extrême à me renseigner sur tout ce qui a trait à cette culture; aussi ne puis-je trop remercier MM. Verdier père, Ch. Verdier fils, son successeur, H. Jamain, Margottin, Fontaine, Laurent, Lévêque, Hélye, chef de culture au Muséum, Granger et Cochet, à Suisne-en-Brie, A. Leroy, à Angers etc., horticulteurs dont les travaux ont placé en première ligne en Europe la culture française du rosier.

Mais il faut l'avouer, si la multiplication du rosier est traitée d'une manière parfaite chez nos rosiéristes, la taille, telle qu'elle est pratiquée dans nos jardins est rarement raisonnée; on n'y voit que trop souvent le plus élégant des arbrisseaux transformé en un bâton surmonté de chicots hérissés et dépérissants, sur lesquels les plaies semblent avoir été accumulées à plaisir; cependant, la culture du rosier, bien conduite, est une des plus belles et des plus attrayantes, puisqu'elle n'exige pas, comme celle des fleurs annuelles, des soins assidus et pénibles et surtout des arrosements multipliés. Peu coûteuse, elle n'est pas comme celle des orchidées et des camélias, le privilége exclusif de la fortune. Les jouissances qu'elle procure ne sont pas payées par des dépenses et fatigues assez fortes pour diminuer le nombre des personnes qui peuvent s'y livrer comme délassement. Souvent, nous avons vu des mains délicates, habituées à tenir l'aiguille, manier le sécateur et faire naître des fleurs pour les imiter ensuite sur l'album ou la tapisserie. L'homme du monde lui-même, arrivé au déclin de la vie, laissant de côté les travaux et les soucis

qui ont absorbé son existence, pourra se créer une douce occupation par la culture des roses, et des jouissances toujours nouvelles, puisque, au plaisir de les contempler, il joindra celui, presque aussi vif, de les avoir fait naître par ses soins.

LE ROSIER.

Le rosier est un arbrisseau de moyenne stature et de vigueur variable, formant une touffe plus ou moins élevée, parfois grimpante ou rampante; augmentée chaque année par de nombreux rameaux qui se développent à la base de la touffe et chez certaines espèces, par des drageons qui sortent de terre, et sont formés par des pousses souterraines, dites stolonifères. De ces rameaux et drageons sortent des branches sur lesquelles se développent des rameaux florifères, terminés par des fleurs solitaires ou en corymbe; simples, c'est-à-dire à cinq pétales; ou doubles, quand les étamines se sont transformées plus ou moins complétement en pétales; dans ce cas, les organes fructifères sont parfois avortés, et la fleur est stérile. Les fleurs sont d'un riche coloris, comprenant toutes les teintes du blanc, du rouge et du jaune, et exhalant une odeur suave plus ou moins prononcée; cette odeur est désagréable sur quelques espèces à fleurs jaunes.

La rose est répandue sur tout notre hémisphère; on la voit s'épanouir près des glaces du pôle, et sur les sables brûlés de l'Abyssinie. Mais il est à remarquer qu'elle ne fait pas partie de la flore de l'Amérique du Sud, des nombreuses îles de

l'Australie, et du sud de l'Afrique, contrées qui composent l'hémisphère austral.

La différence de sol et de climat a dû modifier la forme et le mode de végéter du rosier, selon qu'il appartient à telle ou telle contrée : ce qui a constitué un groupe d'espèces, qui se distinguent plutôt par leur aspect et leur mode de végéter que par les différences botaniques de leurs organes, du reste fort sujets à varier. Certaines de ces espèces se font remarquer par la beauté de leurs fleurs et l'élégance de leur feuillage, aussi sont-elles cultivées dans les jardins, et comme ce sont les seules qui doivent nous occuper dans cet ouvrage, nous nous contenterons, pour donner une idée des nombreuses espèces propres à telle ou telle contrée, de parcourir par la pensée les pays où elles végètent naturellement et de noter celles qui ont été introduites dans nos cultures.

Le sol glacé qui avoisine le pôle semblerait devoir être privé du plus élégant des arbrisseaux; cependant, la rose fait partie du petit nombre des plantes qui en composent la flore. A peine les vents chauds venus de la mer ont-ils fait disparaître pour quelques semaines les neiges qui couvrent les collines du Groenland, que s'épanouissent presque subitement les roses délicates du *rosier aux pâles couleurs*, dont les pétales brillent d'un doux éclat, et ressortent sur la pâle verdure des saules nains. Au nord de l'Amérique, le navigateur étonné voit les rives désolées de la baie d'Hudson s'orner pour quelques jours d'été du grêle feuillage et des jolies fleurs doubles en bouquets du *rosier de la baie d'Hudson*. Au Labrador, l'élégant *rosier à feuilles de frêne* enlace les rochers dénudés de ses rameaux sarmenteux d'un rouge de corail, dont l'éclat disparaît sous le pourpre encore plus vif de ses petites fleurs.

La rose fait également partie de la flore de l'île de Terre-Neuve; les brumes glacées qui règnent presque constamment sur ces côtes ne les empêchent pas de se parer du léger feuillage duveteux et des petites fleurs rouge vif du *rosier brillant*; dont la vue vient rappeler au pêcheur européen, qui fréquente ces rivages, la haie d'églantiers fleuris du village natal.

Les vastes forêts de l'Amérique sont la patrie de plusieurs espèces remarquables : la *rose Turneps* et la *rose luisante* y végètent avec vigueur et se couvrent toutes deux de fleurs en bouquets d'un beau rouge carminé. Le *rosier de la Caroline* épanouit sur les bords des marais ses petites fleurs pourpres qui ressortent vivement sur la blancheur de son feuillage cotonneux. Citons encore les fleurs élégantes et accouplées du *rosier de Pensylvanie*, et le faible *rosier de Wood*, dont les rameaux rampants se couvrent de nombreuses fleurs délicates et de couleur rose pâle. Plus au midi, les haies des plantations de la Georgie et de la Floride sont ornées au printemps des fleurs blanches du *rosier lisse*, espèce remarquable par sa végétation luxuriante. Introduites en Europe, les roses américaines y dépérissent généralement ; deux ou trois espèces y sont cultivées, les autres se rencontrent peu communément dans les jardins botaniques.

Au Mexique, les voyageurs Humboldt et Bompland découvrirent deux espèces de roses, sur les montagnes de Cerro-Ventoso, à 2,500 mètres de hauteur et, par conséquent, à une température assez basse : l'une des deux, la *rose de Montezuma*, fut introduite en France par un célèbre amateur, M. Boursault; mais elle s'y est peu répandue.

Nous avons dit que la rose ne faisait pas partie de la flore de l'Amérique du Sud. Peut-être la rencontrera-t-on un jour dans les vastes solitudes de la Patagonie, non encore explorées par les botanistes.

L'Asie est la patrie des belles roses... Dans les immenses plaines de la Sibérie végètent plusieurs espèces remarquables : la *rose à grandes fleurs,* dont les corolles élégantes ont la forme d'une coupe antique ; le *rosier féroce,* aux rameaux tortueux, hérissés d'aiguillons et se couvrant de larges et belles fleurs rouge pourpre. Au Kamtchatka végète un rosier qui paraît vouloir prendre un jour un rang distingué parmi nos plus belles espèces cultivées. C'est la *rose du Kamtchaka,* qui se distingue surtout par son beau feuillage à neuf folioles cotonneuses, et par ses fleurs doubles d'une teinte groseille toute particulière

De magnifiques espèces de roses végètent en Chine et au Japon; leur feuillage persistant, leurs fleurs élégantes et leur floraison presque perpétuelle, ainsi que leur superbe végétation, les mettent au premier rang comme fleurs d'ornement. Introduites en Europe à la fin du siècle dernier, ces roses y furent nommées mal à propos *roses des Indes et du Bengale*, contrées d'où on les supposait originaires. Elles tiennent maintenant une belle place dans nos jardins et nous procurent la douce jouissance d'y voir naître des roses pendant toute la belle saison et jusqu'aux premiers froids de l'hiver; les espèces les plus remarquables sont la *rose du Bengale*, aux nuances délicates et parfois si vives, dont les rameaux élégants sont presque constamment fleuris, et la *rose thé*, qui se fait remarquer par la délicatesse de ses nuances et son odeur toute particulière, ayant quelque analogie avec celle du thé.

Une série d'espèces grimpantes, d'une vigueur extrême, est particulière à la Chine et au Japon. Les plus remarquables sont le *multiflore*, originaire de cette dernière contrée, qui doit son nom à sa floraison luxuriante; un seul pied de ce rosier garnissant toute la façade d'une maison, et l'enveloppant d'un manteau de fleurs purpurines. Le *rosier de Banks*, qui atteint parfois, dans le Midi, la cime des plus hauts peupliers, et couvre leur vert feuillage de flocons de fleurs d'un blanc de neige. Le *rosier à bractées*, dont les rameaux cotonneux et élancés se garnissent de fleurs blanches d'un charmant effet. Le *rosier à fleurs d'anémone*, aux petites fleurs doubles, si gracieuses et si régulières. Le *rosier à petites feuilles*, recherché par les Chinois, à cause de son feuillage d'une délicatesse extrême : planté dans de riches vases de porcelaine, cette miniature orne les habitations élégantes des mandarins.

De nouvelles découvertes viennent prouver journellement que nous ne connaissons pas encore toutes les richesses végétales de ces vastes contrées. Il y a quelques années, le voyageur anglais Fortune vit un rosier d'une espèce inconnue, qui ornait de ses belles fleurs jaune aurore l'habitation d'un riche mandarin de Ningpo. Introduit en Europe par ses soins, ce rosier est venu augmenter nos richesses florales. Dernière-

ment, M. Leroy, d'Angers, a reçu du Japon un rosier remarquable par son bois et ses fortes épines, mais qui n'a pas encore fleuri en Europe.

La Cochinchine, ayant une température presque égale à celle de l'Europe, possède quelques espèces de rosiers faisant également partie de la flore de ce continent. Le *rosier blanc* se trouve dans les deux pays; on y voit végéter, comme espèce particulière, le *rosier très-épineux,* à fleurs d'un rose carné et sans odeur. Un certain nombre d'espèces, encore peu connues, sont propres au Népaul et au Thibet. Nous citerons, entre autres, le *rosier de Lyell,* aux fleurs délicates et du blanc le plus pur. La *rose des marais,* dont les fleurs, également blanches, se distinguent par une sorte d'involucre formé de quelques folioles rapprochées enveloppant la corolle. Une espèce remarquable au point de vue botanique se rencontre dans le centre de l'Asie, de la Tartarie chinoise, aux confins de la Perse : le *rosier à feuilles de vinetier,* seule espèce à feuilles simples qui soit connue dans le genre rosier.

Il ne faut pas croire, du reste, que toutes ces roses sauvages atteignent la beauté des roses doubles de nos jardins, produits de la culture. Le voyageur français V. Jacquemont, qui nous a laissé la description des jardins renommés de Cachemyr, jardins tout remplis de roses fleuries, dit n'y avoir rencontré que des roses petites et sans odeur.

La plus belle des roses est originaire du nord de la Perse et de la Circassie: la *rose cent-feuilles,* cultivée dans les jardins depuis les temps les plus reculés; son type à l'état sauvage, à fleurs simples, n'est pas connu, mais on l'a obtenu, dans quelques jardins, des graines de la variété à fleurs doubles. De la Perse nous est venue également la charmante rose jaune dite *persian yellow.* Citons encore, parmi les espèces les plus remarquables de cette contrée, le *rosier en arbre,* dont les rameaux élancés se couvrent au printemps de milliers de roses blanches odorantes et forment de véritables bosquets. Ces fleurs ont inspiré au poëte persan Saadi les plus beaux apologues de son poème *le Jardin des roses.*

L'Asie-Mineure ne le cède en rien à la Perse pour la beauté de ses roses; on sait quelle est la passion des Orientaux pour cette fleur. Aussi y est-elle cultivée sur une grande échelle, pour en tirer l'eau et l'essence de roses. Les voyageurs célèbrent à l'envi l'aspect enchanteur que présente au printemps la vallée de Damas, dite vallée des roses. C'est de cette contrée que furent introduits en France, à l'époque des croisades, les *rosiers de Provins*, rapportés, dit-on, par un comte de Brie; plus tard, en 1575, la célèbre *rose de Damas* fut rapportée de cette ville. Cette belle fleur se rapproche de la rose cent-feuilles par sa beauté, et la surpasse par la force de son parfum.

C'est de Constantinople que nous est venue la superbe rose jaune double, rivale de la rose cent-feuilles pour la perfection des formes. Elle orne les tombeaux des vastes cimetières qui environnent cette ville, et ses branches élancées y atteignent la cime des cyprès en les enveloppant de leurs longs rameaux couverts de fleurs d'or, d'un effet splendide. Transportée sous notre climat moins propice, cette espèce y fleurit mal, et ses boutons se flétrissent le plus souvent sans s'épanouir.

On ne peut parler des roses de la Grèce sans citer ses poëtes et les chants que cette fleur leur inspira : les odes d'Anacréon et de Sapho sont des modèles souvent imités depuis. La rose y servait à orner les fêtes; les tables et les lits des festins étaient semés de ses pétales. Le jeune Sybarite Smindridès se plaignait qu'un pétale de rose avait troublé son sommeil; et le philosophe Aristippe s'écriait à ce propos en respirant une rose : « Maudits soient les efféminés qui ont fait décrier d'aussi douces sensations ! »

La rose cent-feuilles est probablement celle qui est décrite par Théophraste sous le nom de « rose à soixante pétales, croissant naturellement sur le mont Pangée. »

Il est supposable que les anciens Égyptiens connaissaient la rose; cependant, de nombreuses recherches ne l'ont pas fait découvrir parmi les hiéroglyphes qui décorent leurs monuments. De nos jours, les savants de l'expédition d'Égypte

ne rencontrèrent dans ce pays que deux sortes de roses : la rose cent-feuilles et la rose de Damas.

Les Livres saints font mention de la rose; les prêtres du temple de Jérusalem portaient une couronne de roses pendant les sacrifices. Toutefois la rose de Jéricho, si souvent citée, est une plante annuelle d'une espèce fort différente, et qui n'a de commun avec la rose que le nom.

Le goût des roses pénétra de la Grèce en Italie, aux premiers temps de l'empire romain, où le luxe des fleurs fut poussé à Rome à un point incroyable. Dans les festins, une pluie de pétales de roses tombait du cintre de la salle pendant toute la durée du repas; Cléopâtre, dans une fête donnée en Cilicie à Marc-Antoine, fit couvrir de roses le parquet de la salle du festin, sur une hauteur de soixante centimètres. Un léger treillis recouvrait ces fleurs pour qu'elles puisent offrir une douce résistance aux pas des invités. Citons également la fête donnée par Néron sur les bords du lac de Baies, fête où, d'après Suétone, la dépense pour les roses seules se serait élevée à quatre millions de sesterces, 500,000 francs de notre monnaie !

L'hiver même n'était pas un obstacle au luxe des roses; on les fit venir premièrement de l'Égypte, puis on établit de nombreuses serres chauffées par l'eau chaude, lesquelles fournirent ces fleurs avec une profusion telle, que le poëte Martial put s'écrier : « Pendant l'hiver, on voit partout briller l'éclat des fleurs fraîchement tressées en guirlandes; partout dans les rues on respire l'odeur du printemps. »

Les Romains cultivaient plusieurs roses qui nous sont inconnues. Pline cite, entre autres, la rose de Pœstum, qui fleurissait deux fois l'an, et qui paraît être notre rose bifère. Les voyageurs de Jussieu et Landresse l'ont du reste vainement cherchée aux environs de cette ville. Pline cite également les roses de Campanie et de Milet, plus tardives, et celle de Carthagène, qui fleurissait en hiver.

Les parties de l'Afrique baignées par la Méditerranée possèdent une rose remarquable, la *rose musquée,* bel arbrisseau qui fait également partie de la flore de l'Espagne et du

Roussillon, et dont les fleurs blanches sont recherchées parce qu'elles répandent une odeur agréablement musquée. La rose pénètre assez avant dans l'intérieur de l'Afrique ; on la rencontre en Abyssinie. Une espèce, la *rose d'Abyssinie*, est une preuve frappante de la rusticité du rosier, qui supporte les chaleurs de cette latitude et les froids rigoureux des contrées rapprochées du pôle.

Les Arabes, après la conquête de l'Espagne, conservèrent la passion des Orientaux pour les roses. Les jardins de l'Alhambra et de Cordoue et les fertiles plaines de Valence étaient de véritables parterres de roses; et la culture de cette fleur y était portée à un haut point de perfection. Il nous reste quelques traités arabes sur la culture du rosier. L'auteur Abu-Abdalah nous cite les roses alors cultivées : « La blanche double, d'une odeur exquise, dont le calice réunit plus de cent pétales ; la jaune, qui a la couleur de l'or, éclatante comme la jonquille ; la brune, qui tient de la teinte violette ; et, enfin, l'incarnate, qui est la plus commune de toutes. » A l'expulsion des Arabes de l'Espagne, leurs splendides cultures disparurent avec eux. De nos jours, quelques rosiers, descendants de ceux qu'ils ont plantés, étendent encore leurs rameaux échevelés sur les ruines de l'Alhambra, qu'ils embellissent de leurs fleurs.

La végétation plus sévère de l'Europe comprend un assez grand nombre d'espèces de roses ; quelques-unes seulement sont remarquables par la beauté de leurs fleurs ; mais, grâce à l'industrie des Européens, les plus belles roses de l'Asie furent importées dans les jardins. De plus, mettant à profit cette disposition singulière que présente tout végétal à varier de forme et de coloris dans sa descendance, une fois transplanté hors de son pays natal et soumis à la culture, ils ont obtenu, pour la rose comme pour les autres fleurs, un grand nombre de variétés des plus remarquables et qui tendent à augmenter chaque jour.

En France, cette fleur fut toujours recherchée; au moyen âge on se couronnait de roses dans les fêtes et les festins. Mais, il faut l'avouer, le goût de nos pères pour les

roses ne fut pas toujours aussi délicat, puisqu'ils faisaient entrer cette fleur dans la composition des sauces et des ragoûts. Selon Arnaud de Villeneuve, on mangeait alors les cerneaux et les oiseaux rôtis à l'eau de roses ! Pour satisfaire ce goût, cette fleur était l'objet d'une grande culture ; aussi rencontre-t-on souvent dans les titres de l'époque la mention de redevances de boisseaux de roses pour cet usage.

Une coutume singulière a longtemps existé et n'a disparu qu'au XVII[e] siècle : quand un pair de France avait un procès, il était tenu d'offrir des roses aux magistrats et d'en faire répandre dans toutes les salles du Palais.

Aux deux derniers siècles, la rose avait une grande importance comme médicament ; il est curieux de lire dans les traités de l'époque, la longue nomenclature des maladies dont elle était le spécifique, depuis les entorses jusqu'aux palpitations. Du temps des Romains, l'églantier était réputé guérir de la rage, d'où lui vient son nom de *canina*. De nos jours, les pétales de roses ne sont plus employés que comme léger astringent, et les parfumeurs en font une grande consommation pour les pommades, odeurs, etc.

La rose joue un rôle plus digne d'elle dans la touchante cérémonie de la rosière de Salency, près Noyon ; fête d'origine fort ancienne, puisqu'elle remonte, dit-on, à saint Médard, au V[e] siècle. Cette fleur figure également dans la fête poétique instituée par Clémence Isaure. Aux Jeux floraux, une églantine d'or est le prix décerné au mieux inspiré.

Parmi les roses indigènes les plus remarquables, nous citerons : l'*églantier des haies*, si recherché comme sujet propre à greffer les espèces cultivées dans les jardins ; ses petites fleurs, charmantes dans leur simplicité, parent au printemps les haies des champs et la lisière des bois. Une espèce peu différente, le *rosier rouillé*, se distingue par son feuillage odorant : froissé entre les doigts, il répand une douce odeur de pomme de rainette. Une autre espèce, le *rosier pomifère*, se rencontre surtout dans les bois de Fontainebleau et se distingue par ses gros fruits pulpeux et son feuillage à odeur de térébenthine. Le *rosier cotonneux*, dont le feuillage est

grisâtre et velu, végète surtout dans le centre de la France. Citons encore le plus élégant des rosiers indigènes, le *rosier blanc,* espèce qui se trouve dans le Midi ; et dont une variété cultivée, la *rose cuisse-de-nymphe*, se fait remarquer par l'extrême délicatesse de ses nuances.

La *rose des Alpes,* espèce élégante et presque privée d'aiguillons, végète sur les montagnes des Alpes et des Pyrénées. A une hauteur moins élevée se rencontre le *rosier à feuilles rouges,* d'un aspect agréable. Quelques espèces sont particulières aux montagnes de l'Écosse : la *rose à pétales roulés,* à grandes fleurs roses et blanches, le *rosier velu* et le *rosier sabine,* dont les fleurs sont réunies en corymbe.

Dans le midi de l'Europe, et particulièrement en Autriche, se trouve le *rosier jaune* et sa variété, dite *capucine,* qui produit un brillant effet par ses belles fleurs simples, jaunâtres et ponceau velouté, s'épanouissant en nombre considérable.

L'Espagne possède une espèce particulière, le *rosier d'Espagne,* dont les fleurs rouge clair s'épanouissent en mai. La charmante *rose cannelle* végète surtout en Suède et en Russie ; ses rameaux jaunâtres et luisants se couvrent les premiers au printemps de fleurs rouge pâle dont l'odeur est fort agréable.

En Laponie, en Islande, sur les bords de la mer Glaciale, la rose est la seule fleur remarquable qui atteigne la limite où cesse toute végétation ; le *rosier de mai,* aux fleurs délicates et rose pâle, mais privées d'odeur, et le *rosier rougeâtre,* y développent presque subitement leurs bourgeons, fleurissent, fructifient, puis disparaissent pendant huit mois sous un épais linceul de neige.

ESPÈCES DU ROSIER.

Les caractères qui distinguent entre elles les espèces du rosier n'ont aucune fixité ; en effet, les organes de cet arbrisseau sont fort sujets à varier, non-seulement d'espèce à espèce, mais encore d'individu à individu de même espèce. Ainsi, on rencontre parfois, sur une espèce qui présente habituellement ses styles soudés en colonne, certaines fleurs dont les styles sont libres ; de plus, les semences qui proviennent de cette espèce peuvent produire des sujets indifféremment à styles soudés et à styles libres ; il en est de même des caractères tirés des étamines, des pétales, des glandes, des bractées, des stipules, de la forme du calice, de celle des feuilles, etc.

Le manque de fixité de ces caractères a mis les botanistes dans la presque impossibilité de classer l'espèce rosier selon l'absence ou la présence de tel ou tel organe. Linnée, qui ne cite que quatorze espèces de roses, déclarait n'être pas éloigné de les considérer toutes comme provenant d'un type unique, mais extrêmement polymorphe. D'autres botanistes se sont contentés de ne reconnaître que trois espèces de rosiers à caractères parfaitement distincts : le rosier à feuilles simples, celui à fleurs jaune pur, et le rosier variable, dont les nuances varient du blanc pur au pourpre violacé, en passant par toutes les teintes du jaune en mélange, cette dernière nuance n'étant jamais parfaitement pure chez cette espèce.

Quelques botanistes sont tombés dans l'exagération con-

traire, en mettant au même rang les espèces naturelles à caractères tranchés et les plus saillantes des variétés obtenues par la culture; variétés qui disparaissent au bout de peu d'années lorsque leur mérite ne les fait plus rechercher, ce qui a surchargé leurs classifications d'un grand nombre de noms vides de sens. Nous croyons que, faute de mieux, on doit se contenter de classer comme espèces les rosiers qui se distinguent par un ensemble de caractères qui les font reconnaître à première vue, en tenant compte des contrées où ils croissent naturellement. Ainsi, tout le monde distinguera la rose des Alpes, presque privée d'épines et végétant sur les montagnes, de la rose du Bengale, originaire de Chine, etc. De plus, n'est-il pas choquant de voir citer, comme une seule et même espèce, cette rose du Bengale, dont les feuilles sont persistantes et la floraison continue, et notre églantier des haies, dont les feuilles sont caduques et qui ne fleurit qu'au printemps; celui-ci faisant développer de nombreux drageons sur ses racines, le premier étant privé de cette faculté?

Quand les rosiers sont introduits dans les jardins, les distinctions de forme entre espèces n'ont plus rien de fixe. Une fois changés de climat et soumis à la culture, il se produit une modification considérable dans la forme des sujets obtenus de leurs graines; la forme du feuillage, celle des fleurs, le nombre de leurs pétales, leur coloris, leur vigueur, offrent les caractères les plus dissemblables, non-seulement avec le pied mère, mais encore entre les sujets venus d'un même semis. Prenons pour exemple le rosier blanc qui croît dans les haies du Midi; quoiqu'il s'y multiplie par le semis, on ne le rencontre que couvert de fleurs simples, d'un blanc pur; cependant, s'il est transplanté dans nos jardins, ses graines y donnent des individus à fleurs doubles ou semi-doubles et à fleurs plus ou moins blanches et roses; il en est de même d'un grand nombre de fleurs, entre autres les dahlias, les tulipes, les renoncules, etc., espèces à fleurs simples et unicolores dans leur pays natal, qui, dans nos jardins, varient à l'infini.

Une autre cause paraît encore augmenter les dispositions

variables que présentent les roses de nos jardins : l'hybridité, c'est-à-dire la fécondation d'une espèce par le pollen d'une espèce différente, reproduit par ce croisement chez une nouvelle plante, mais d'une manière fort inégale, les caractères propres de chacune des plantes procréatrices; mais ces sortes d'hybrides sont assez rares, la plante étant naturellement plus disposée à se féconder elle-même que d'attendre le secours d'une plante étrangère. Il est vrai que des espèces qui offrent une telle analogie entre elles, comme le sont les diverses espèces du rosier, doivent être assez disposées à se féconder mutuellement; cependant le cas ne s'est pas encore présenté dans nos forêts; l'églantier des haies y pousse à côté de l'églantier jaune, et personne n'a encore constaté une alliance entre ces deux espèces, et même entre des espèces plus rapprochées.

Cependant, il est presque certain que l'introduction dans nos jardins des espèces de l'Inde à floraison perpétuelle a, par le croisement avec nos espèces européennes dont les fleurs ne paraissent qu'au printemps, produit des hybrides, dits remontants, qui offrent un mélange plus ou moins variable des caractères propres aux deux espèces.

En conclure, comme le font certains rosiéristes, que toute rose variant de coloris avec son pied mère est un hybride, serait tomber dans une exagération que tout vient contredire; cette variation provenant surtout du fait de la culture et du trouble porté dans l'organisme de la plante par son changement de climat. Du reste, tout ce qu'on peut dire au sujet de cette question n'est jusqu'ici que pure hypothèse, aucun fait, aucune expérience dûment constatée, ne pouvant être cités jusqu'à ce jour à l'appui de tel ou tel système.

On a souvent tenté de provoquer l'hybridation, soit entre deux espèces différentes, soit entre deux variétés provenues du semis d'une même espèce : les premières expériences ont été faites à ce sujet, en Allemagne, vers 1820. On a obtenu sur certaines plantes des résultats remarquables; deux botanistes distingués, MM. Naudin et Lecoq, ont fort étudié cette question dans ces derniers temps, particulièrement sur les

espèces datura, cucumis, nicotiana. Pour le rosier, nous ignorons si des expériences sérieuses et suivies ont été faites à ce sujet. Quelques personnes ont tenté quelquefois de pratiquer l'hybridation d'une rose en promenant légèrement sur le stigmate de la fleur un pinceau chargé du pollen d'une autre rose, en prenant la précaution de retrancher les étamines avant leur parfait développement et de couvrir la fleur d'une mousseline, précaution que rien ne prouve devoir être suffisante pour qu'il y ait interception complète, antérieure et postérieure, avec un autre pollen transporté par le vent ou les abeilles, moteurs actifs de la fécondation.

Nos meilleurs semeurs ont abandonné cette voie, dont les résultats leur paraissaient plus que douteux ; quelques-uns se sont contentés de secouer sur un rosier un bouquet de fleurs d'une variété différente. Les résultats les plus certains ont toujours été obtenus en suivant la méthode de sélection, c'est-à-dire en semant les graines des sujets les plus remarquables comme forme et coloris.

Les roses de premier ordre sont, du reste, fort rares dans un semis, et leur production est une véritable loterie où le hasard joue le principal rôle. Plus de trois mille graines d'une excellente variété de M. Margottin, la rose *Louise-Odier*, ont été successivement semées par lui sans résultats, et quelques graines de cette variété, semées par d'autres amateurs, ont donné d'excellentes plantes. Un jardinier de Corbeil a obtenu d'un petit semis une rose du premier ordre, *madame Boutin*. Nous citerons également M. Bougère, qui a obtenu d'un semis de quelques graines les thés bougère et niphétos, et qui, depuis, n'a rien obtenu de nombreux semis de plusieurs milliers de graines.

Les variétés horticoles, variétés qui se distinguent le plus souvent par de légères modifications dans la forme et le coloris, sont plutôt des individualités multipliées par division et rendues ainsi durables, que des variétés botaniques, puisqu'elles n'ont pas la faculté de se reproduire par le semis avec tous les caractères qui les distinguent et qui font leur mérite. Ces variétés disparaissent dès que l'homme ne prend

plus soin de les multiplier par division, marcottes ou boutures ; c'est ainsi qu'ont disparu des milliers d'anciennes variétés qui ont été remplacées par d'autres plus nouvelles ou plus parfaites, qui seront remplacées à leur tour quand la mode les délaissera.

Parmi les variétés les plus tranchées obtenues de semis, quelques-unes, probablement hybrides, présentent certains caractères qui se transmettent plus ou moins exactement à leur descendance, ce qui a formé des races remarquables et fort intéressantes au point de vue de la culture. Nous citerons les noisette, bourbon, ayrshire, et les hybrides remontants.

Ne traitant que des rosiers d'ornement, nous nous sommes renfermé dans l'étude des espèces qui en font partie, étude faite spécialement au point de vue de leur culture ; les rosiéristes commerçants les classent en rosiers remontants et non remontants, classification défectueuse, puisqu'une même espèce peut présenter des variétés dans l'une et l'autre série ; il nous semble plus convenable de les classer en rosiers d'Europe, rosiers des Indes et rosiers grimpants. Cette classification présente certains avantages au point de vue de la culture. La première division comprend, sous le nom de rosiers d'Europe, outre nos espèces européennes, celles des parties de l'Asie occidentale qui l'avoisinent (l'Asie-Mineure et la Perse), espèces cultivées du reste, en Europe, depuis un temps fort reculé, sauf quelques-unes introduites à la fin du dernier siècle. Ce groupe d'espèces a généralement pour caractères de ne fleurir qu'au printemps, de perdre ses feuilles à l'automne et de produire des drageons sur les racines. La deuxième division comprend les espèces de l'Asie orientale, dites des Indes ; leurs feuilles sont persistantes, la floraison est presque perpétuelle et les racines ne développent pas de drageons. La troisième division comprend les rosiers grimpants, la plupart originaires de Chine ; deux ou trois espèces seules appartenant à l'Afrique et à l'Europe. Leurs rameaux sont sarmenteux, les feuilles persistantes, les fleurs en corymbes touffus, et les styles généralement soudés en une colonne. Les races hybrides,

possédant certains caractères propres à deux de ces divisions, seront placées dans la division dont elles se rapprochent le plus.

ESPÈCES INDIGÈNES ET EXOTIQUES

CULTIVÉES DANS LES JARDINS.

ESPÈCES INDIGÈNES PLUS OU MOINS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CULTIVÉES COMME SUJETS A GREFFER.

PREMIÈRE DIVISION.

ROSIERS D'EUROPE ET DE L'ASIE OCCIDENTALE.

Arbrisseaux touffus et généralement de hauteur moyenne. Les branches sont ligneuses et, le plus souvent, verticales; elles sont renouvelées par de nombreux drageons, qui se développent sur les racines. Rameaux diffus, ligneux, vert tendre, plus ou moins colorés de rouge au soleil et munis d'aiguillons ligneux, aigus et irréguliers; parfois entremêlés de soies glanduleuses. Yeux écailleux. Feuilles caduques, ovales ou arrondies, odorantes sur quelques espèces; elles sont plus ou moins inclinées et gaufrées.

Fleurs paraissant pendant six semaines, en juin et juillet. Quelques espèces, probablement hybridées avec les rosiers des Indes, développent de nouvelles pousses à la fin de la floraison et en donnent une seconde à l'automne. Dans la première section, les pétales sont jaune pur, ou jaune et pourpre; dans la seconde, les fleurs sont rouges et varient depuis le blanc carné jusqu'au pourpre violacé. Le fruit est ovale ou globuleux. Ses sépales sont généralement relevées.

Odeur nulle ou désagréable, dans la première section; odeur suave, plus ou moins prononcée, dans les suivantes.

1re SECTION. — *Rosiers à fleurs jaunes.*

Esp. R. jaune, *r. lutea.*
  Var. R. capucine, *r. punicea.*
Esp. R. jaune soufre, *r. sulphurea.*
  Var. R. pompon jaune, *r. sulphurea minor.*

2e SECTION. — *Rosiers variables.*

Esp. R. cent-feuilles, *r. centifolia.*
  Var. R. cent-feuilles crêtée, *r. cristata.*
  Var. R. cent-feuilles moussue, *r. muscosa.*
  Var. R. cent-feuilles pompon, *r. pomponia.*
Esp. R. provins, *r. gallica.*
  Var. R. pompon de Bourgogne.
  Var. R. de Provence.
Esp. R. de Francfort, r. turbinée, *r. turbinata.*
Esp. R. de Damas, *r. damascena.*
  Var. R. de Belgique.
  Var. R. de Portland, *r. portlandica.*
  Var. R. hybride de Portland et Bengale.

3e SECTION.—Esp. R. pimprenelle, *r. pimpinellæ folia.*

  Var. R. pimprenelle nain, *r. spinosissima.*
  Var. R. à mille épines, *r. myriacantha.*

4e SECTION. — Esp. R. des Alpes, *r. alpina.*

5e SECTION. — Esp. R. cannelle, *r. cinnamomea.*

6e SECTION. — *Rosiers cynorrhodons, ou faux églantiers.*

Esp. R. des chiens, églantier des haies, *r. canina.*
Esp. R. rouillé, églantier odorant, *r. rubiginosa.*
Esp. R. cotonneux, *r. tomentosa.*
Esp. R. pommier, *r. pomifera.*
Esp. R. blanc, *r. alba.*

DESCRIPTION.

1re SECTION. — *Rosiers à fleurs jaunes.* Pétales jaune pur, du moins sur l'une des faces. Fleurs solitaires, paraissant au printemps sur de faibles brindilles, qui se développent le long des rameaux de l'année précédente.

ESP. **R. jaune,** *r. lutea.*

Arbrisseau touffu de 1 à 2 mètres. Rameaux minces, ligneux, allongés. Drageons sortant des racines et formant des branches verticales, garnies de brindilles inclinées. Écorce luisante, brun fauve. Aiguillons rares, épars, inégaux, jaune terne, et mêlés de quelques soies sur les jeunes bourgeons. Feuilles par 5, 7 et 9 folioles luisantes, vert grisâtre en dessus, bleuâtres en dessous, parfois visqueuses, doublement dentées. Fleurs nombreuses, solitaires, simples, grandes, jaune vif jonquille. Odeur de punaise. Fruit globuliforme, à sépales renversées. Allemagne, midi de la France ; — rustique.

Une variété à fleurs doubles, le persian yellow, fut rapportée de Perse, en 1833, par le voyageur Willock : elle se distingue par ses nombreuses fleurs doubles, jaune d'or, d'un brillant effet ; aussi est-elle très-cultivée ; elle est sans odeur.

VAR. **R. capucine,** *r. punicea.*

Ne diffère du *r. lutea* que par ses fleurs toujours simples, jaune pâle en dehors, ponceau orangé, velouté intérieurement. Il se développe parfois des fleurs jaune uni sur le même pied. Autriche ; — cultivé franc de pied, en buisson et peu taillé.

ESP. **R. jaune soufre,** *r. sulphurea.*

Arbrisseau élancé, de 3 mètres. Rameaux brun roux. Aiguillons épars, inégaux, jaune pâle et entremêlés de soies. Feuilles par 5, 7 et 9 folioles moyennes, ovales, creusées en cuiller, vert terne en dessus, bleuâtres en dessous. Dents simples et aiguës. On ne connaît que le type à fleurs doubles ; elles sont globuleuses, très-pleines, s'ouvrent difficile-

ment et fleurissent mieux sur sujet greffé. Pétales d'un beau jaune citron. Ce rosier est assez rustique, convient dans les jardins aérés et veut être très-peu taillé; il ne remonte pas, mais fait un effet superbe dans un jardin.

Le rosier sulfureux fut introduit de Constantinople en Angleterre, vers la fin du XVI[e] siècle, par N. Lee, marchand de Londres. Le sujet ayant péri peu de temps après, il fut introduit de nouveau par Franqueville, armateur de Londres.

VAR. **R. pompon jaune**, *r. sulphurea minor.*

Miniature du précédent. Rameaux grêles, soyeux, non épineux. Feuillage serré. Petites fleurs doubles, jaune citron. Orient. Fleurit encore plus difficilement que le précédent; aussi est-il rare dans les jardins.

2[e] SECTION. — *Rosiers variables, à fleurs rouges.*

ESP. **R. cent-feuilles**, *r. centifolia.*

Arbrisseau touffu et peu élevé. Rameaux minces, ligneux irréguliers; nombreux drageons. Écorce vert tendre, rousse au soleil. Jeunes pousses rougeâtres. Aiguillons nombreux, inégaux, recourbés et entremêlés de soies glanduleuses. Feuilles peu nombreuses, se développant de bonne heure, au printemps, et tombant hâtivement, à l'automne; elles sont par 5 et 7 folioles gaufrées, oblongues, inclinées, doublement dentées, et garnies de soies roussâtres et glanduleuses; leur teinte est vert tendre, bordé de rouge.

Fleurs regardées de tout temps comme un type de perfection : elles sont solitaires, ou par 2 ou 3, sur le même pédoncule; ordinairement penchées, très-pleines, globuleuses. Pétales larges et rose tendre. Calice visqueux. Sépales relevées. Fruit rouge et oblong. Odeur des plus suaves.

Selon le professeur allemand Baie, cette reine des roses serait originaire de la Perse septentrionale; on n'a pas encore rencontré, à l'état sauvage, le type à fleurs simples; mais on l'a obtenu, quelquefois, de semis dans les jardins. Cette espèce est très-cultivée et très-rustique; aussi se rencontre-t-elle dans les riches parterres comme dans le jardin du

pauvre. Quelques amateurs font preuve de mauvais goût en ne l'admettant pas dans leurs collections, parce qu'elle n'est pas remontante. Elle se cultive de préférence franche de pied, réussit mal étant greffée, se multiplie par division de pieds, marcottes ou drageons, et ne réussit pas de bouture.

VAR. **R. cent-feuilles crêtée**, *r. cristata.*

Variété se distinguant du type par le développement anormal des sépales du calice, qui sont amplifiées et prennent l'apparence des feuilles du persil frisé. Cette variété a été découverte en Suisse, en 1827, par un botaniste; elle végétait au sommet d'une vieille tour ayant fait partie d'une ancienne commanderie. Rose admirable, peu commune dans les jardins.

VAR. **R. cent-feuilles mousseuse**, *r. muscosa.*

Certaines variétés appartenant aux cent-feuilles présentent un caractère remarquable, identique à la mousse produite par la piqûre d'un insecte sur l'églantier des haies; le pédoncule et le calice se couvrent d'une mousse soyeuse, touffue, verdâtre ou rougeâtre, d'un effet ravissant; cette anomalie se présente parfois sur quelques roses obtenues de semis; on a même vu un rameau du cent-feuilles ordinaire se développer avec de la mousse. M. H. Jamain nous a montré dans ses cultures le cas contraire : un rosier moussu, sur lequel il s'était développé un rameau florifère non moussu, ayant tous les caractères du cent-feuilles ordinaire.

Le cent-feuilles moussu ne remonte pas; il présente plusieurs variétés blanches, roses ou rouge vif, plus ou moins moussues. On a obtenu, depuis quelques années, une série de moussues remontantes, qui paraissent provenir des portlands; mais leur mousse est, le plus souvent, moins développée et d'une teinte rougeâtre d'un effet peu agréable.

Madame de Genlis assure avoir fait connaître la rose mousse, en 1775, à son retour d'Angleterre, où elle la vit pour la première fois : cependant, cette fleur est citée dans le *Jardinier fleuriste* de 1746, où on lit qu'elle était déjà cultivée dans le Cotentin, le Messin et sur le littoral de la

Manche; elle y avait été introduite par Fréard Ducastel, qui l'avait rapportée de Carcassonne, où elle était connue depuis un demi-siècle.

VAR. **R. cent-feuilles pompon.**

Diminutif du cent-feuilles dans toutes ses parties; feuilles très-touffues, simplement dentées, pubescentes en dessous. Pétiole rarement aiguillonné. Les tiges périssent en hiver, aussi doit-on les rabattre sur la souche au printemps. Cultivé pour bordures.

ESP. **R. provins**, *r. gallica.*

Arbrisseau moyen, touffu. Rameaux grêles, diffus, lisses, rougeâtres d'un côté. Aiguillons rares, faibles, minces, droits, égaux, comprimés et se rencontrant plus communément à la base des forts rameaux; les brindilles en sont dépourvues. Feuilles par 5 et 7 folioles, ovales assez grandes, inclinées, fermes, comme cassantes, doublement et finement dentées, lisses en dessus, légèrement duveteuses en dessous; parfois bordées de soies glanduleuses, et supportées par un pétiole long et mince; fines stipules à sa base; yeux peu saillants.

Floraison en juin et juillet; fleurs ordinairement par 3 ou 4; elles sont droites et supportées par un pédoncule ferme et muni de soies glanduleuses. Style plus court que les étamines. Pétales mous et se fanant aussitôt que la rose est coupée. Nuances vives, ordinairement d'un beau pourpre violacé. Quelques variétés se font remarquer par leurs panachures. Sépales réfléchies et tombant avant la maturité du fruit, qui est de forme arrondie. Odeur agréable.

Les provins sont très-rustiques, conviennent mieux en buisson et franc de pied, et se multiplient par drageons, marcottes et séparation de pieds; les boutures reprennent difficilement.

La rose de Provins fut, dit-on, importée d'Orient, à l'époque des croisades; elle est l'objet d'une grande culture, aux environs de cette ville, pour ses fleurs, qui sont usitées en médecine. A partir de la fin du siècle dernier jusqu'en 1840, elle tenait le premier rang comme rose de collection; les cata-

logues en comprenaient près de 800 variétés, dont un grand nombre du premier ordre; elles ont disparu en grande partie et quelques-unes, d'un coloris particulier, n'ont pas été remplacées; mais la mode a prononcé; on ne veut plus maintenant que des roses remontantes; aussi, les *Rosamonde, Ninon de Lenclos, Louis XVIII*, etc., n'existent-elles plus qu'en souvenir, ou végètent innommées dans quelques vieux jardins de province; elles n'en sont pas moins belles, et le regret de leur splendeur passée n'a nullement altéré la fraîcheur de leur teint. On remarquait surtout les provins feu et ardoisés : *Shakspeare, Daguesseau*, le *comte Boula de Nanteuil, Agathe* et *Manteau d'Évêque*. Les roses panachées ne se rencontrent guère que dans cette section, aussi les a-t on conservées dans les collections.

VAR. **R. pompon de Bourgogne**, P. de Saint-François, *r. burgundica.*

Variété naine du provins, rencontrée à l'état sauvage, en 1735, sur une montagne des environs de Dijon, par un jardinier qui y coupait du buis. Cultivée pour bordure, dans les jardins, elle a produit plusieurs sous-variétés. Petit arbrisseau très-touffu. Rameaux faibles, munis à leur base de quelques petits aiguillons crochus, entremêlés de soies glanduleuses; petites fleurs doubles, solitaires, rouge incarnat, vif au centre, d'une teinte plus claire au pourtour. Sans odeur. Elles sont supportées par un pédoncule ferme et droit et dépassées par de jeunes bourgeons feuillus, de teinte rougeâtre. Feuilles ordinairement par 5 petites folioles, planes, fermes, vert sombre, pubescentes en dessous et supportées par un pétiole muni de soies. Fruit ovale.

VAR. **R. de Provence.**

Variété intermédiaire entre les provins et les cent-feuilles, qui se distingue par une végétation plus forte et par la teinte pâle de toutes ses parties. Feuilles et écorces rarement rougeâtres. Arbrisseau de 2 à 3 mètres. Rameaux droits, peu aiguillonnés. Feuilles par 7 folioles grandes, larges, ovales, aiguës, duveteuses en dessous et doublement dentées. Yeux

saillants, quelques soies sur les jeunes rameaux. Fleurs larges, semi-doubles, en corymbe de 3 ou 4 fleurs; larges pétales rose pâle ou carminé. Sépales très-divisées et rabattues vers le fruit, qui est généralement lisse.

La rose de Provence comprenait un grand nombre de variétés non remontantes, qui ont, en grande partie, disparu des collections. Les fleurs sont belles, mais manquent généralement de tenue; fleurissant facilement et très-rustique, cette variété se rencontre plus communément dans les jardins du nord de l'Europe.

Esp. **R. de Francfort**, *r. turbinata*, vulg. rose à gros cul.

Arbrisseau très-vigoureux, élancé et formant une belle touffe. Rameaux armés de forts aiguillons, égaux, courts, larges et crochus, non entremêlés de soies. Feuilles par 5 et 7 folioles ovales, aiguës, ridées, duvetouses en dessous; pétiole et pédoncule munis de soies glanduleuses. Fleurs grandes, semi-doubles ou doubles, non remontantes, rose vif et s'ouvrant difficilement. Fruit très-gros, turbiné et charnu. Cultivé en Allemagne; rare en France; très-rustique. Cette espèce forme des touffes d'un grand effet, couvertes au printemps de milliers de roses.

Esp. **R. de Damas**, *r. damascena*.

Introduit de Syrie en 1575. Arbrisseau de 1 à 3 mètres, touffu et assez vigoureux. Rameaux vert tendre, grisâtres; nombreux aiguillons courts et forts, inégaux, entremêlés de soies; quelques-uns très-petits. Feuilles ordinairement composées de 5 et souvent 7 folioles ovales, fermes, ondulées, vert obscur en dessus, pubescentes en dessous, et teintées de rouge brun sur les bords. Fleurs solitaires ou en corymbe de 5 à 7 fleurs, supportées par un pédoncule ressortant des feuilles et hérissé de poils glanduleux. Fleurs plus ou moins pleines, variant du blanc pur au rose vif. Floraison en juin et juillet; quelques pousses refleurissent en septembre. Sépales réfléchies sur le calice, lequel est allongé, évasé au sommet, velu et visqueux. Odeur très-agréable et prononcée. On ne cultive à présent qu'un petit nombre de variétés de cette sec-

tion, la seule grande rose blanc pur connue, *madame Hardy*, en fait partie.

Le damas est la souche des variétés suivantes.

VAR. **R. de Belgique ou de Puteaux**, *r. des quatre-saisons, r. belgica.*

Arbrisseau touffu de 50 centimètres à 1 mètre. Rameaux minces, durs, irréguliers, vert teinté de brun. Aiguillons rares, crochus, inégaux, ne se rencontrant pas sur le pédoncule, qui est allongé et soyeux. Il conserve longtemps ses feuilles, qui sont par 5 et 7 folioles ovales, larges, pubescentes en dessous et munies de soies glanduleuses sur les bords.

Fleurs semi-doubles, non remontantes, rose vif et très-odorantes. Fruit renflé au milieu, diminuant aux deux extrémités. Cultivé en plein champ, au Mont-Valérien, près Paris, et à Montreuil, pour ses fleurs, qui sont vendues aux parfumeurs. Les rosiéristes achètent du plant de cette variété en hiver, et s'en servent, comme sujets, pour la greffe forcée. Ce rosier gèle parfois jusqu'au collet des racines.

VAR. **R. portland ou perpétuelle**, *r. portlandica.*

Variété de damas, citée, pour la première fois, à la fin du XVIIIe siècle, et se distinguant par des caractères assez tranchés; les premières variétés horticoles de cette race étaient peu recommandables, lorsqu'un type admirable, la *rose du roi*, parut et prit une importance exceptionnelle, au point de vue de la culture.

Arbrisseau de moyenne vigueur et assez rustique. Rameaux gros, assez charnus, verticaux, légèrement ondulés, verdâtres, s'emportant peu et entièrement couverts d'aiguillons fins, inégaux et tellement serrés que les rameaux en paraissent grisâtres. Feuilles par 3, 5 et 7 folioles arrondies, gaufrées, à nervures accentuées. Le caractère le plus saillant de cette race est le peu de longueur du pédoncule, vertical, duveteux, charnu et renflé, ce qui fait paraître les fleurs enfoncées dans les feuilles, ordinairement très-serrées. Ses fleurs sont solitaires ou par 2 ou 3, de forme aplatie, et se tiennent horizonta-

lement sur leur pédoncule, lequel se renfle insensiblement vers le calice, dont les sépales sont fort longues et dépassent souvent les pétales, qui ont une teinte rose carminé plus ou moins vive. Fruit rouge, allongé. Cette variété doit être greffée de préférence, car elle reprend difficilement de boutures et marcottes.

Les portlands remontent franchement pour la plupart, et fleurissent sur tous les rameaux; ils sont particulièrement recommandables pour la culture en pots. Quelques variétés fleurissent mal au printemps.

VAR. **R. hybrides remontants de portland et bengale.**

Variétés nombreuses et de caractères très-divers, quoiqu'elles aient entre elles une certaine analogie dans le port et la floraison. On suppose, avec plus ou moins de raison, qu'elles proviennent de l'hybridation des hybrides de benglae avec les portlands; elles ont des rapports avec les hybrides de bengale, pour le bois et le feuillage, et avec les portlands, pour la tenue et l'aspect de la fleur.

La série des hybrides non remontants de bengale a fourni, vers 1830, quelques excellents porte-graines, entre autres, *Malton* et *Athalin*. Guérin, rosiériste à Angers, en obtint de semis la *gloire de Guérin*, le premier hybride remontant qui ait paru dans les collections. Il fut également obtenu de semis, à cette époque, quelques rosiers remontants du même genre, nommés *petits remontants*, pour les distinguer des rosiers franchement remontants, dont les premiers furent obtenus, en 1836, par M. Laffay, du semis de leurs graines. Ces variétés remontantes furent multipliées depuis à l'infini; aussi porte-t-on à plus d'un millier le nombre des belles variétés obtenues dans cette série.

Arbrisseaux généralement vigoureux et rustiques. Rameaux forts, droits, verticaux et formant une tête bien arrondie. Écorce vert clair et parfois rougeâtre. Aiguillons nombreux, épars, fins, serrés et inégaux, rarement entremêlés de soies. Pédoncule fort et raide, ressortant de la touffe du feuillage et supportant une fleur solitaire sur les faibles brindilles, ou

2

un corymbe de 3 à 5 fleurs, en moyenne, à l'extrémité des forts rameaux. Feuilles par 5 ou 7 folioles d'un beau vert foncé et très-étoffées, plus luisantes et plus fermes que celles des portlands. Fleurs généralement grandes et bien faites. Teintes franches, variant du rose carné au pourpre foncé : elles fleurissent en juin; puis, il se développe, à la base du pédoncule des rameaux qui ont fleuri, d'autres rameaux de moyenne vigueur, qui donnent une seconde floraison fin août. Elles sont pour la plupart très-odorantes.

3e SECTION.

Esp. **R. pimp. enelle**, r. très-épineux, *r. pimpinellæ folia.*

Arbrisseau peu élevé, très-rameux, étalé, à racines traçantes et drageonnant beaucoup. Il a été nommé ainsi par Linnée, parce que ses feuilles imitent celles de la pimprenelle. Rameaux minces, courts, raides, rougeâtres et complétement garnis d'aiguillons très-fins, droits, aigus, tombant la troisième année et parfois entremêlés de soies brunes. Feuilles menues, rapprochées en faisceaux; elles sont ordinairement par 7 folioles arrondies, planes, lisses, vert clair, plus pâle en dessous, simplement dentées. Pétiole soyeux et aiguillonné. Pédoncule lisse; petites fleurs s'épanouissant des premières; elles sont blanches ou roses, à onglet jaunâtre; le plus souvent solitaires, ou par 2 ou 3. Sépales plus courtes que le bouton. Fruit arrondi, cartilagineux, noirâtre, à sépales persistantes. Demande le soleil; ne fleurit pas à l'ombre.

Le pimprenelle se rencontre dans toute l'Europe et particulièrement dans la forêt de Fontainebleau et dans les Ardennes; il est très-rustique et demande peu de soins. Quelques touffes tranchent agréablement dans les plates-bandes. On a abandonné la culture de la plupart des variétés de pimprenelles, dont quelques-unes étaient fort estimées. En 1818, Dupont vendait 300 fr. une de ses meilleures variétés, *la belle Laure*. On citait surtout *Miss Lawrence* et *Estelle*. On ne cultive plus guère, de nos jours, que deux ou trois variétés

remontantes. Greffé sur églantier en basse tige, le pimprenelle forme une tête arrondie et entièrement couverte de fleurs, à une époque où les roses ne s'épanouissent pas encore dans les jardins.

VAR. **R. pimprenelle nain**, *r. spinosissima.*

Petit arbrisseau touffu et étalé. Aiguillons serrés, droits et horizontaux. Feuillage extrêmement petit. Fleurs petites, simples, blanc veiné de rose. Collines et buissons. Non cultivé.

VAR. **R. à mille épines**, *r. myriacantha.*

Petit arbrisseau, qui diffère du précédent par ses aiguillons plus nombreux et ses folioles doublement dentées. Rameaux bruns, nombreux. Aiguillons faibles et droits. Pétiole soyeux et glanduleux. Fleurs solitaires, blanches et en coupe. Découvert par Decandole sur les montagnes du Dauphiné.

4e SECTION.

ESP. **R. des Alpes**, *r. alpina.*

Arbrisseau de 2 mètres. Rameaux lisses, vert foncé brunâtre. Quelques rares aiguillons à la base des rameaux. Feuilles par 7 et, plus souvent, par 9 folioles ovales, allongées, à pointe obtuse et fortement dentées. Pétiole violacé, garni de soies glanduleuses et muni, à sa base, de stipules larges et dilatées au sommet. Fleurs ordinairement solitaires et inclinées, rouge vif. En mai. Sépales persistantes, égalant la corolle en hauteur. Fruit ovale, rouge brun. Ce charmant arbrisseau se rencontre sur les Alpes, les Vosges et les Pyrénées. On a obtenu de semis quelques variétés, cultivées dans les jardins, mais peu recherchées.

5e SECTION.

ESP. **R. cannelle**, *r. cinnamomea.*

Vulgairement rose du Saint-Sacrement. Arbrisseau de 2 mètres, se reproduisant de drageons. Rameaux forts, raides, luisants, brun cannelle; les rameaux florifères sont sans aiguil-

lons; ceux des jeunes rameaux sont inégaux et entremêlés de soies; quand ils se trouvent à la base des feuilles, ils sont plus robustes et recourbés. Feuilles rapprochées par 5 et, plus rarement, par 7 folioles rugueuses, simplement dentées, ovales, vert bleuâtre, et pubescentes en dessous, non glanduleuses ; larges bractées à leur base. Fleurs petites, simples ou doubles, rouge pâle, odorantes. Fruit rond, de la grosseur d'un pois. Collines du Midi. Est cultivée dans certaines provinces et recherchée à cause de son odeur spéciale et prononcée.

6e SECTION. — *Rosiers cynorrhodons ou faux églantiers.*

ESP. **R. des chiens**, vulg. églantier sauvage, *r. canina.*

Arbrisseau très-vigoureux. Rameaux forts, élancés, lisses et s'inclinant en arc vers l'extrémité. Aiguillons peu serrés, forts, crochus et non accompagnés de soies. Feuilles distantes, par 5 et 7 folioles, planes, lisses en dessus, pubescentes en dessous, ovales, allongées et vert frais. Fleurs solitaires, simples, de moyenne grandeur et blanc carné. Sépales pointues et tombant avant la maturité du fruit, qui est allongé et couleur écarlate.

Ce rosier, connu sous le nom d'églantier, est très-commun en Europe, dans les haies et les bois, et recherché comme sujet propre à la greffe : il est parfois atteint d'une affection particulière : le bedeguar, excroissance moussue provenant de la piqûre d'un insecte.

ESP. **R. rouillé**, vulg. églantier odorant, égl. rouge, *r. rubiginosa.*

Rosier indigène, peu différent du précédent, qui se rencontre plus particulièrement dans les sols secs et calcaires; il est moins élevé et plus touffu. Les rosiéristes le distinguent en ce que les greffes d'un grand nombre de rosiers ne reprennent pas sur lui; cependant, on en excepte les *roses moussues*, le *persian Yellow*, le *général Jacqueminot*, et quelques variétés à rameaux allongés. Aiguillons serrés, inégaux et crochus.

Feuilles par 5 et 7 folioles, qui se distinguent de celles du

r. canina, en ce qu'elles sont arrondies, rugueuses, d'un vert terne foncé et doublement dentées; le dessous est duveteux, muni de soies rousses et glanduleuses, tandis que les feuilles de l'églantier ordinaire sont lisses; de plus, si on froisse les feuilles du *rubiginosa* entre les doigts, elles exhalent une odeur prononcée de pomme de rainette. Fleurs simples, solitaires, ou par 2 ou 3, rose pâle et en coupe. Fruit presque rond, couronné par les sépales, et d'un rouge orangé.

ESP. **R. pomifère**, r. velu, *r. villosa.*

Fortes tiges de 4 mètres, atteignant la grosseur du bras. Rameaux glauques (farineux). Aiguillons rares, recourbés et élargis à la base. Feuilles par 5 grandes folioles cendrées, cotonneuses sur les deux faces, rugueuses et très-inégales. Fleurs supportées par un pédoncule soyeux, visqueux et très-court. Pétales roses, bordés d'un léger duvet. Pédoncule soyeux, ainsi que le tube du calice. Fruit très-gros, arrondi, orangé, violacé, et couronné par les sépales dressées et de couleur brun foncé. Chair pulpeuse, molle, et propre à confire. Indigène; se trouve dans les bois montueux.

ESP. **R. cotonneux**, *r. tomentosa.*

Diffère peu du *r. canina* et se distingue du précédent par ses rameaux grisâtres, ses feuilles plus petites, cendrées, cotonneuses, et ses aiguillons plus robustes, droits, horizontaux et sans soies. Fleurs rose vif, en coupe et supportées par un pédoncule soyeux. Fruit rond et déprimé, pulpeux, rouge, soyeux et dressé à la maturité. Indigène; se rencontre dans les bois de Meudon.

ESP. **R. blanc**, *r. alba.*

Espèce voisine du *r. canina.* Arbrisseau de 3 mètres, vigoureux, étalé. Rameaux divergents, vert clair. Aiguillons droits, minces, rougeâtres, légèrement arqués vers la pointe, plus faibles que ceux du *r. canina.* Feuilles par 5 folioles, ovales, simplement dentées, pubescentes en dessous et vert terne. Fleurs grandes, simples ou doubles, blanc pur ou carné, souvent odorantes. Fruit oblong, écarlate, brusquement arrondi à la base.

Le rosier blanc se trouve dans le midi de la France; c'est une espèce remarquable, qui a fourni quelques variétés non remontantes, estimées il y a quarante ans, et maintenant peu cultivées; cependant, on admire encore, dans quelques jardins, la charmante rose *cuisse-de-nymphe*, remarquable par la délicatesse de ses nuances, la *princesse de Danemark*, *Sophie de Marsilly* et *princesse de Lamballe*.

DEUXIÈME DIVISION.

ROSIERS DES INDES (*r. indica*), DE L'ASIE OCCIDENTALE, DE LA CHINE ET DU JAPON.

Arbrisseaux ordinairement élancés. Rameaux dressés, presque grimpants, se développant sur le collet de la tige, mais ne drageonnant pas des racines, comme dans la division précédente. Ils sont plus tendres et moins ligneux, leur écorce est plus lisse, plus épaisse et d'un vert plus foncé, parfois teinté de rouge vineux; l'extrémité des jeunes bourgeons est souvent rougeâtre, ainsi que les aiguillons, qui sont rares, épars, égaux, lisses, charnus et renflés à la base. Yeux non écailleux, qui se développent souvent immédiatement. Végétation continue, qui n'est arrêtée que par les froids de nos contrées. Feuilles par 3 ou 5 folioles, lisses, épaisses, planes, coriaces et vert foncé; elles ne tombent ordinairement qu'à la fin de la deuxième végétation, ce qui les fait paraître persistantes; mais la gelée cause parfois leur chute sous notre climat. Floraison tardive, ne s'arrêtant qu'aux gelées.

Fleurs souvent en corymbe et inclinées, pétales larges, étamines infléchies. Nuances tendres, blanches, rouges ou jaunes; rarement pures et souvent plus ou moins teintées de jaune de chrome; jamais jaune jonquille pur. Sépales rabattues sur le fruit. Pédoncule lisse et divisé. Fruits lisses.

ueur nulle ou prononcée, mais différente de celle de la première division. Espèces peu rustiques sous notre climat. Quelques hybrides, provenus de leur croisement avec les espèces d'Europe, sont moins sensibles à la gelée.

Esp. R. bengale, *r. semper florens.*
  Var. R. lawrence, *r. lawrenceana.*
  Var. R. hybride du bengale, non remontant.
  Var. R. île-bourbon, *r. burboniana.* Supposée hybride.
  Var. R. hybride d'île-bourbon.
  Var. R. noisette, *r. noisettiana.* Supposée hybride.
  Var. R. hybride de noisette.
Esp. R. thé, *r. fragrans.*

DESCRIPTION.

Esp. **R. bengale,** r. toujours fleuri, *r. semper florens.*

Arbrisseau généralement vigoureux, surtout s'il est franc de pied. Quelques variétés peu élevées, d'autres plus élancées. Il pousse des rameaux vigoureux du collet de la tige. Rameaux droits, charnus, forts, vert glauque, parfois inermes ou munis de quelques rares aiguillons assez forts, rougeâtres, crochus, larges à la base. Feuilles par 3 et, plus rarement, par 5 folioles, lancéolées, aiguës, planes, souvent ondulées et simplement dentées, allongées, coriaces et d'un beau vert luisant, assez foncé, souvent lavé de rouge, ainsi que les jeunes pousses.

Floraison très-hâtive, durable et qui n'est pas même arrêtée par la gelée. Fleurs par 2 ou 3, ou solitaires sur les faibles rameaux, ordinairement de moyenne grandeur, simples ou doubles, rarement pleines, et variant du carné au cramoisi foncé. Étamines allongées et contournées, odeur presque nulle. Fruit pourpre, arrondi, soudé au pédoncule et se détachant à la maturité ou par l'effet des gelées; ce qui le distingue des autres espèces. Ce fruit est très-long à mûrir et ne contient, sous notre climat, que des graines en grande partie infertiles.

Introduit de Canton (Chine) en Angleterre, en 1780, par le voyageur anglais Kee, puis, en 1800, au Jardin des Plantes de Paris, le bengale fut alors cultivé par un amateur distingué, le Dr Cartier, de Paris, qui obtint de semis, le premier, quelques belles variétés à fleurs doubles.

Les nombreuses variétés de bengale, obtenues et cultivées il y a trente ans, ont, en grande partie, disparu de nos collections : cela tient à leur peu de rusticité, à leur manque d'odeur et aux faibles dimensions des fleurs. Cependant, certaines variétés franches de pied sont fort estimées pour bordures et massifs peu élevés. Nous citerons, entre autres, le bengale ordinaire et surtout le *cramoisi supérieur*, d'un effet splendide. Les rameaux périssent quelquefois par la gelée. Plus approprié au climat du Midi et de l'Italie, le bengale y végète avec une vigueur extrême et y forme des haies à floraison perpétuelle, des berceaux, des arcades de verdure, etc. Il a le mérite de peu souffrir de la sécheresse et de donner, dans ces contrées, une floraison des plus abondantes.

VAR. **R. lawrence**, vulg. bengale pompon, *r. lawrenceana.*

Diffère du bengale par la faible dimension de toutes ses parties : c'est la miniature du genre rosier, quelques variétés ne dépassant pas 15 centimètres. Rameaux nombreux, minces, coudés, armés de nombreux aiguillons, droits, larges, assez forts et rougeâtres. Feuilles par 3 et 5 folioles très-petites, lancéolées, aiguës, planes, lisses, étroites, finement et simplement dentées. Stipules étroites et glanduleuses. Fleurs très-petites et de toutes les plus remontantes, doubles, rose vif et sans odeur. Les rameaux périssent par des froids modérés.

Introduit, au commencement de ce siècle, en Angleterre, par miss Lawrence, auteur d'un bel ouvrage sur les roses; elle le fit venir de l'île Bourbon; mais c'est de la Chine que cette variété y avait été transportée.

VAR. **R. hybrides de bengale.**

Groupe de variétés obtenues de 1820 à 1840, et qui paraissent provenir du croisement du bengale avec les provins;

elles ne remontent pas, mais se font remarquer par leur vigueur extrême et leur rusticité. Elles fleurissent abondamment pendant deux mois, et leurs fleurs sont remarquables par la vivacité du coloris.

Ces hybrides, non remontants, sont d'un grand intérêt pour la culture, puisqu'ils sont la souche de nos hybrides remontants. De plus, certaines variétés font de superbes sujets, entre autres *Malton, Brennus*, etc. Une variété, l'*indica-major*, est communément cultivée dans le Midi et en Italie : elle forme de superbes touffes et y remplace avec avantage l'églantier comme sujet, celui-ci supportant difficilement les fortes sécheresses de ces contrées.

VAR. **R. île-bourbon.**

Les navigateurs qui, à leur retour de Chine, relâchaient à l'île Bourbon, y introduisirent les rosiers indica : ceux-ci s'y multiplièrent et servirent à former les haies des plantations. En 1817, M. Bréon, directeur du Jardin botanique de l'île, découvrit un rosier d'un aspect particulier dans la haie d'une plantation de l'ancienne compagnie des Indes, et le supposa un hybride du bengale et du rosier bifère, espèces dont la haie était composée. Ce rosier fut nommé par lui rosier *Édouard*, nom de M. É. Périchon, propriétaire de la plantation. En 1819, il en envoya quelques graines à M. Jacques, jardinier du château de Neuilly, qui les sema et en obtint quelques variétés, souche des île-bourbon, maintenant cultivées. En 1824, M. Neumann, chef de culture au Muséum, rapporta de l'île Bourbon un pied enraciné du rosier Édouard.

Arbrisseau généralement vigoureux; sa tête est plus ramassée que celle des thé et bengale; les rameaux sont plus gros, même vers l'extrémité, toujours terminée par des fleurs; les rameaux de longueur moyenne, par une fleur solitaire; d'autres, beaucoup plus longs, par un corymbe de 3 à 7 fleurs. Écorce épaisse, lisse et d'un beau vert. Aiguillons courts et forts, plus nombreux que sur les espèces précédentes; quoique assez écartés, ils se distinguent des derniers en ce qu'ils sont entremêlés de soies glanduleuses vers le pé-

doncule ; il en est de même du pétiole des feuilles, lesquelles sont ordinairement par 7 folioles rapprochées, unies, d'un vert terne et foncé; elles sont grandes, ovales et bordées de dents profondes et aiguës. Floraison assez hâtive chez quelques variétés et se continuant toute la belle saison. Les fleurs sont plus belles et plus nombreuses en automne. Sépales bordées de soies glanduleuses et tombant avant la maturité du fruit, qui est renflé et arrondi.

Cette variété tient une belle place dans les collections; elle est très-florifère, les fleurs sont de premier ordre et riches surtout en coloris pourpre foncé; les jaunes sont rares; elles sont supportées par des rameaux courts, formant une tête parfaitement arrondie. Mais le rosier île-bourbon est peu durable s'il est greffé à haute tige, sur églantier; sa tête n'est belle que les trois ou quatre premières années; aussi est-il bon de le renouveler souvent; de plus, ses fleurs sont quelquefois défectueuses, surtout par les sécheresses, et n'ont que peu ou point d'odeur.

VAR. **R. hybride d'île-bourbon.**

Série importante d'hybrides remontants qui offrent quelque ressemblance avec les île-bourbon, mais les caractères qui peuvent servir à les distinguer sont fort incertains, et la classification de ces variétés est purement du ressort de l'horticulture. On les distingue par leurs rameaux, qui sont plus minces que dans les île-bourbon; ils végètent horizontalement, sont courts, raides et ligneux; les aiguillons sont rougeâtres, prononcés, aplatis, aigus et crochus; les feuilles sont moyennes, luisantes, elles ont les nervures saillantes et sont fortement dentées; la floraison, très-abondante, est parfaite au printemps et remonte franchement à l'automne; elles n'ont pas toujours leurs pétales de forme parfaite, mais se distinguent par la vivacité du coloris, ordinairement cramoisi et pourpre vif.

Les hybrides remontants de cette race, qui sont à fleur foncée, ont pour souche un bel hybride à fleurs semi-doubles, mais d'un pourpre velouté éblouissant, la *gloire-des-rosomanes*.

Certains rosiéristes ajoutent aux hybrides d'île-bourbon, avec plus ou moins de raison, certaines variétés remontantes à feuilles lisses, dont le calice est plus arrondi et renflé à la base que celui des hybrides de portland.

VAR. **R. noisette.**

En 1814, un horticulteur distingué de Paris, Noisette, reçut cette variété de son frère, Philippe Noisette, établi à Charlestown, aux États-Unis. Elle lui était annoncée comme un hybride du r. indica et du r. musqué, obtenu de ses semis. Depuis cette époque, M. Robert, directeur du Jardin botanique de Toulon, obtint une rose identique d'une graine du rosier musqué semée par lui. Quoi qu'il en soit, le rosier noisette a formé une race remarquable, rustique, très-vigoureuse et qui se distingue par ses fleurs, en nombre considérable sur le même pédoncule.

Arbrisseau fortement développé et d'une vigueur remarquable, quelques variétés incertaines sont délicates et se distinguent difficilement de la rose thé. Rameaux élancés, arqués, parfois divergents, presque sarmenteux ; ils prennent moins de développement sur un sujet greffé; l'écorce est lisse et vert foncé ou violacé. Aiguillons plus nombreux que sur les bengales et thés, ils sont épars, crochus, assez forts et teintés de violet. Feuilles rapprochées par 5, souvent 7 et rarement 9 folioles très-étoffées, ovales, aiguës et d'un beau vert luisant en dessus, blanchâtres en dessous, parfois violacées, simplement et finement dentées, et supportées par un petiole velu et glanduleux.

Fleurs grandes ou moyennes et en corymbe, elles sont doubles et d'une bonne tenue, pétales de la bordure échancrés, ceux du centre sont entiers. Teintes très-variées, depuis le blanc pur jusqu'au cramoisi vif et jaune de chrome. Elles font un bel effet en masse, mais sont généralement peu odorantes. La floraison commence assez tard, fin juin, et dure jusqu'aux gelées. Styles libres, saillants, velus ou lisses, blancs ou pourpres.

Les rosiers noisette réussissent étant greffés, mais font de

plus belles touffes francs de pied; quoique assez rustiques, il est prudent de butter le pied en hiver. Cette race est précieuse parce que sa première floraison paraît après celle des rosiers remontants. Elle possède principalement les couleurs blanc pur et jaune saumoné.

VAR. **R. hybride de noisette.**

Les rosiéristes désignent avec plus ou moins de raison sous cette dénomination certains hybrides remontants qui se rapprochent des noisette par leurs fleurs qui sont réunies en grand nombre sur le même pédoncule, et des hybrides remontants par leurs rameaux et leur feuillage. Cette classification n'a rien de fixe puisqu'elle repose sur des analogies douteuses. Ces variétés sont généralement rustiques et florifères.

ESP. **R. thé,** *r. indica fragrans.*

Arbrisseau élégant, mais délicat, qui supporte difficilement nos hivers et exige un abri dans cette saison; sa végétation est surtout remarquable dans le centre de la France, à Angers particulièrement. Rameaux peu nombreux, lisses, arqués, sans soies ni glandes. Écorce épaisse, vert sombre, parfois teinté de rouge vineux. Aiguillons rares, épars, forts, lisses, rouge vineux, crochus et comprimés à la base. Feuilles par 3, 5 et rarement 7 folioles allongées, distantes, épaisses, aiguës, luisantes, souvent bombées, vert foncé.

Fleurs le plus souvent en corymbe de 5 à 7 fleurs supportées par un long et faible pédoncule; aussi sont-elles fortement inclinées. Larges pétales, centre formant le cœur. Coloris varié et délicat, rarement rouge vif, le plus souvent pâle et de nuances mélangées; rose clair ou blanc lavé de jaune, ou jaune de chrome plus foncé, plus ou moins teinté de cerise. Odeur spéciale, parfois prononcée, comparable à celle du thé. Les sépales tombent avant la maturité du fruit, qui est un des plus gros du genre; il est globuleux, rouge sombre, puis noirâtre à la maturité; il réussit mal à Paris, car ses graines y mûrissent rarement. La floraison est tardive et dure jusqu'aux gelées; les temps couverts de l'automne lui sont darticulièrement favorables.

Cette espèce élégante n'est pas assez répandue dans les jardins, où elle forme un charmant contraste avec nos roses remontantes, d'un aspect différent; mais, par suite de l'habitude contractée de la greffer sur églantier, elle gèle souvent jusqu'à la greffe, ce qui la fait peu à peu disparaître de nos jardins. Cultivée franche de pied, il suffit de butter la touffe en hiver, pour que les racines et la base des branches se conservent intactes et fassent développer une nouvelle tête au printemps.

Le rosier thé a été introduit de Chine en 1789, mais ce n'est qu'en 1810 qu'il s'est répandu dans les jardins.

TROISIÈME DIVISION.

ROSIERS SERPENTANTS ET GRIMPANTS.

Les espèces de cette série sont généralement d'une vigueur extrême; leurs rameaux dépassant quelquefois dix mètres de longueur. La plupart sont originaires de l'Asie orientale et diffèrent peu comme végétation de la division précédente. Sur presque toutes ces espèces, les styles de la fleur sont soudés en une colonne saillante; les fleurs sont généralement petites, en corymbe et de teintes peu vives; le blanc pur s'y rencontre communément. Les feuilles persistent le plus souvent le premier hiver et tombent à la fin de la deuxième végétation; elles sont généralement petites et étroites. Peu d'espèces sont assez rustiques pour supporter nos hivers.

Esp. R. des champs, *r. arvensis.*

Var. R. ayrshire.

Esp. R. toujours vert, *r. sempervirens.*

Esp. R. multiflore, *r. multiflora.*

Esp. R. de Banks, *r. banksiæ.*

Esp. R. à fleurs d'anémone, r. ***anemonæflora.***
Esp. R. à feuilles de ronce, r. ***rubifolia.***
Esp. R. musqué, r. ***moschata.***
Esp. R. bractéolé, r. ***bracteata.***
Esp. R. à petites feuilles, r. ***microphylla.***
Esp. incertaine, rose jaune de Fortune.

DESCRIPTION.

ESP. **R. des champs,** *r. arvensis.*

Arbrisseau rampant, désigné communément sous le nom d'églantier des champs; indigène, il se rencontre souvent sur la bordure des champs et fossés. Rameaux grêles, allongés, rampants sur le sol, et imitant ceux de la ronce; teinte violette; aiguillons épars, rougeâtres, robustes, presque égaux, comprimés à la base et légèrement recourbés; feuilles semi-persistantes, épaisses, écartées, par cinq et sept folioles vert terne violacé; fleurs simples, assez grandes, en corymbe ou solitaires, de une à quinze fleurs blanches à onglet jaunâtre et peu odorantes; styles soudés en une longue colonne lisse; fruit rond, brun cramoisi.

Cette espèce doit être rejetée pour former des sujets propres à greffer, à cause de la faiblesse de ses tiges.

VAR. **R. ayrshire.**

Cette magnifique variété a été trouvée en 1768, dans le jardin du château de London, comté de Ayr, en Écosse. Une notice à ce sujet a été envoyée à la Société d'horticulture de Londres en 1823, par un jardinier voisin, qui dit se rappeler parfaitement que ce rosier provenait du Yorkshire, d'où il suppose qu'il y avait été introduit d'Allemagne. Selon les uns, ce serait peut-être une espèce américaine, selon d'autres, on doit le considérer comme un hybride du rosier *arvensis* et de quelque espèce exotique.

Rosier grimpant, précieux à cause de sa beauté, son dé-

veloppement considérable et sa rusticité. Rameaux très-longs, dix mètres, vert bleuâtre, munis d'aiguillons assez nombreux, allongés, aigus, légèrement recourbés, et teintés de rose; feuilles ordinairement par sept folioles allongées; fleurs nombreuses, en corymbe, moyennes, doubles, blanc ou rose, plus ou moins teinté de cramoisi.

Il est parfait pour former des colonnades, berceaux, etc. Plusieurs de ses variétés sont cultivées plus particulièrement en Angleterre; il est à regretter qu'elles ne soient pas plus répandues dans nos jardins.

ESP. **R. toujours vert**, *r. sempervirens.*

Arbrisseau grimpant et de hauteur variable, rameaux forts, allongés, divisés en un grand nombre de faibles brindilles; écorce vert clair lavé de rouge; aiguillons assez nombreux, minces, épars, rougeâtres, légèrement recourbés et comprimés à la base; feuilles par sept folioles, moyennes, persistantes, planes, épaisses, aiguës, simplement dentées et vert foncé luisant; fleurs nombreuses, petites, blanches, simples et en corymbe; styles soudés en une colonne velue; fruit ovoïde, rouge orangé.

Cette espèce se rencontre en Afrique, dans le midi et le sud-est de la France. Elle a donné quelques variétés cultivées.

ESP. **R. multiflore**, *r. multiflora.*

Bel arbrisseau grimpant, vigoureux et susceptible de couvrir une grande étendue de muraille. Rameaux minces, très-longs, sarmenteux, en grand nombre, lisses et flexibles, quelques aiguillons par paires à la base du petiole, fins, crochus, peu apparents; bractées et stipules profondément incisées, petiole très-velu, feuilles par 5 et 7 folioles rapprochées, molles, duveteuses en dessous, profondément gaufrées et vert jaunâtre. Long pedoncule velu, très-divisé et supportant une multitude de fleurs en corymbe, rose carné, petites, bien faites, doubles, et se développant en juillet, styles velus, soudés en une colonne, fruit turbiné, hérissé, rouge clair et non couronné par les sépales.

Le multiflore fait un effet splendide, placé au levant et au midi sur la façade d'une maison, qu'il garnit complétement de guirlandes de roses. Malheureusement il gèle à 8 degrés sous notre climat, à moins d'être palissé à bonne exposition abritée. Il doit être franc de pied, car il fait peu d'effet étant greffé. Introduit du Japon en Angleterre en 1804, ce ne fut qu'en 1820 qu'il fut cultivé en France.

Esp. **R. de Banks**, *r. banksiæ*.

Rosier d'une vigueur extrême, atteignant dans le Midi la cime des plus hauts peupliers, qu'il finit par étouffer sous la masse de son feuillage et de ses fleurs. Rameaux de plusieurs mètres de longueur, de force moyenne, à écorce épaisse, lisse, vert foncé, et fortement géniculés en zigzag, sans aiguillons, jeunes pousses rougeâtres. Feuilles par 3 et 5 folioles étroites, aiguës, luisantes, à pointe obtuse, finement dentées et vert sombre parfois bordé de rouge; elles sont persistantes et ne tombent sous notre climat que dans les hivers rigoureux; les fleurs se développent à l'extrémité de minces brindilles qui sortent le long des rameaux de l'année précédente et fleurissent de mai à juillet; elles sont supportées par un pédoncule grêle et divisé, chargé d'une quantité prodigieuse de petites fleurs de 3 centimètres de diamètre; doubles, bien faites, blanc pur, odeur de violette; fruit ovale arrondi.

Cette espèce gèle à 10 degrés sous notre climat, aussi doit-on couvrir la souche d'un paillis en hiver. Elle fut introduite en 1807 de Chine en Angleterre par M. Keer, et dédiée à lady Joseph Banks, femme d'un amateur anglais, qu'il ne faut pas confondre avec Banks, compagnon du capitaine Cook. M. Boursault, célèbre amateur, l'introduisit en France en 1819.

Une variété plus rustique, la banks épineux, fut introduite de Chine, il y a une vingtaine d'années, par le voyageur Fortune; elle se distingue par ses aiguillons accolés à la base des feuilles et par ses fleurs solitaires, de 5 centimètres de diamètre, doubles, à pétales blancs teintés de jaune et légèrement chiffonnés.

Le banks à fleurs jaunes se couvre d'une multitude de petites fleurs doubles jaune beurre frais, tournant au nankin, de 3 centimètres de diamètre. Il fut présenté, en 1823, à la Société d'horticulture de Londres, par J. Damper.

ESP. **R. à fleurs d'anémone,** *r. anemonæflora.*

Cette espèce a été introduite de Chine depuis quelques années; elle est remarquable par la régularité de ses charmantes fleurs blanches, que l'on a comparées à des anémones. Rameaux lisses, sarmenteux, assez élevés; feuilles petites, aiguës; fleurs petites, nombreuses, en corymbe. Espèce peu commune dans les jardins.

ESP. **R. à feuilles de ronce,** *r. rubifolia.*

Arbrisseau sarmenteux de 2 mètres. Rameaux droits, lisses, vert clair et munis de quelques aiguillons recourbés. Feuilles distantes, par 3 et 5 folioles ovales, aiguës, vert clair, duveteuses en dessous et simplement dentées. Fleurs petites, en corymbe de trois fleurs rouge pâle, supportées par un pédoncule lisse. Styles velus, groupés en une seule colonne. Fruit lisse, de la grosseur d'un pois. Cette espèce assez jolie est originaire de l'Amérique du Nord; un petit nombre de ses variétés sont cultivées dans les jardins.

ESP. **R. musqué,** *r. moschata.*

Belle espèce orginaire des parties de l'Afrique qui bordent la Méditerranée et particulièrement du Maroc. Elle se rencontre également en Perse, en Espagne et dans le Roussillon; quelques variétés sont cultivées dans les jardins du Midi; elles supportent difficilement les froids de notre climat et leur végétation y est faible.

Arbrisseau vigoureux, qui devient un petit arbre dans son sol natal. Rameaux droits, forts, vert terne teinté de pourpre vers l'extrémité des pousses. Aiguillons nombreux, inégaux, larges, crochus, rouge lie de vin. Feuilles par 7 et 9 folioles, ovales, aiguës, simplement et finement dentées, blanchâtres en dessous; la nervure médiane velue. Pédoncule rougeâtre et velu, supportant de nombreuses fleurs en corymbe; elles

sont blanches, à onglet jaunâtre, simples ou doubles. Styles réunis en une colonne lisse. Cette rose répand une odeur prononcée de musc; aussi est-elle entre toutes la plus odorante. La floraison est tardive, en août et septembre. Fruit petit et rougeâtre.

Esp. **R. bractéolé**, *r. brateata*.

Arbrisseau touffu, rameaux droits, longs, flexibles, duveteux, munis d'aiguillons par paires, très-forts, recourbés et entremêlés de soies. Feuilles par 5, 7 et 9 folioles, ovales, luisantes, légèrement duveteuses en dessous et en partie persistantes. Fleurs solitaires, de juillet aux gelées, moyennes, doubles; pétales ovales, blanc pur, odeur douce d'abricot. Le tube du calice est recouvert en tout ou partie de bractées ou feuilles florales à petiole très-court. Fruit rond, duveteux, rouge orangé.

Cette espèce élégante a été introduite en Europe par lord Macartney, en 1793, à son retour d'ambassade en Chine; elle ne supporte pas nos hivers rudes; aussi faut-il couvrir la souche; elle convient pour berceaux, et elle est cultivée dans quelques jardins d'amateurs.

Esp. **R. à petites feuilles**, *r. microphylla*.

Sous-arbrisseau touffu et peu élevé; rameaux grêles, sarmenteux, vert clair; aiguillons à la base du pétiole. Feuilles par 5, 7 et 9 folioles, très-petites, ovales, luisantes, aiguës, et finement dentées. Fleurs doubles, pleines, en coupe, solitaires, rose carné et munies d'une bractée étroite au calice, qui est fortement duveteux et hérissé. Jolie petite espèce, qui convient parfaitement pour vases d'ornement; elle est originaire de Chine et des montagnes de l'Himalaya.

Espèce incertaine. **R. de Fortune à fleurs doubles.**

On ne connaît de cette espèce que la variété à fleurs doubles. Elle fut découverte par le voyageur anglais Fortune, dans le jardin d'un riche mandarin à Ningpo; elle y tapissait un vieux mur. Fortune l'envoya à Londres en 1845.

Espèce vigoureuse et grimpante; rameaux sarmenteux,

forts, lisses, vert sombre, feuilles moyennes, étroites, aiguës, épaisses, persistantes et vert foncé. Fleurs assez grandes, doubles, d'un jaune indécis, fond gomme gutte lavé de carmin; nuance remarquable, mais qui manque de vivacité. Les fleurs se développent tardivement, et se trouvent à l'extrémité de faibles brindilles, sorties le long des rameaux de l'année précédente.

HISTORIQUE DE LA CULTURE DU ROSIER.

Certaines fleurs ont été, aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, l'objet d'une passion poussée parfois jusqu'à la folie; on sait combien les tulipes, les anémones, les jacinthes, étaient alors recherchées; la plus petite variation de forme et de couleur constituait une variété nouvelle, délices de son heureux et unique possesseur; de véritables fortunes étaient à peine suffisantes pour solder ces trésors de Flore : une seule tulipe fut, dit-on, échangée contre une des premières brasseries d'Anvers! Il est curieux que la rose seule ait échappé à cette mode; jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle on se contentait de cultiver dans les jardins les principaux types de cette fleur, sans songer à en augmenter le nombre par le semis de ses graines.

Les ouvrages de l'époque contiennent à peine quelques lignes sur le rosier; et citent brièvement les noms des espèces connues. Mizault, auteur du premier ouvrage spécial qui ait été publié sur l'horticulture, ne cite que quatre espèces de roses (*De re hortensi*, 1535). En 1600, le célèbre agronome Olivier de Serres donna la nomenclature suivante (*Théâtre d'agriculture*) : « Les rouges sont celles de Provins propres à faire la conserve. Les incarnates dites de Provence, celle d'où distille la bonne eau de rose, l'une des blanches outre la

couleur est au reste semblable à l'incarnate, l'autre est la damasquine ou musquate, ainsi dite par sa précieuse senteur. »

Vers 1680, La Quintinie, jardinier du roi Louis XIV, réunit les plus belles fleurs pour orner les jardins de Versailles; mais il semble, en parcourant ses ouvrages, qu'il faisait peu de cas de la rose, il s'est contenté de citer les roses alors cultivées. « La rose odorante, la rose sans odeur, la rose de Hollande à cent feuilles, la rose blanc de lait, la rose blanc roux ou rose de Virginie, la rose blanche tachée, la rose rouge pâle, la rose couleur de chair, la rose rouge couverte ou de Provins, la rose panachée, la rose capucine, la rose de tous les mois, qui est une espèce de muscade rouge portant ses fleurs en bouquets, la rose qu'on appelle grande, enfin la rose de Damas ou muscade. »

Voici, d'après Filassier (*Dict. du jard. franc.*, 1795), les roses cultivées dans les jardins à la fin du siècle dernier : « La cent-feuilles, le rosier des quatre saisons, l'un à fleurs couleur de chair, l'autre à fleurs blanches et le troisième à fleurs rose très-pâle, le rosier mousseux, le rosier muscat à fleurs simples ou doubles, le rosier pompon de Bourgogne, le rosier pâle et le nain de Champagne à fleurs pourpres, le rosier cannelle, la rose purpurine de France, la rose incarnate, le rosier d'Espagne, le rosier de Pensylvanie, la rose cramoisie. la rose reine ou prolifère, la rose des Alpes, la rose ponceau ou capucine, la rose de Provins qui a deux variétés, l'une dite de chou, parce que ses pétales en prennent la forme. et l'autre à fleurs doubles plus nombreuses, mais plus petites, la rose d'Angleterre ou panachée de Flandre, le rosier jaune, le rosier blanc, le rosier de Damas, le rosier de Virginie. »

On voit qu'à cette époque on cultivait un grand nombre d'espèces de roses, mais les variétés qui présentent une modification de l'espèce, soit dans la forme ou le coloris de la fleur, étaient inconnues. Les Hollandais furent les premiers à cultiver les roses en collection et ils restèrent, jusqu'en 1820, à même de fournir les autres pays des plus belles variétés. Le goût des roses reçut en France la première impulsion d'une gracieuse protectrice des fleurs, l'impératrice Joséphine,

qui se plaisait à faire rassembler à la Malmaison les plantes les plus belles et les plus rares; elle encouragea Dupont, un des premiers qui aient formé en France une culture spéciale de rosiers; en 1814, sa collection comprenait déjà 163 variétés, la plus grande partie en provins non remontants. Vers la fin de l'empire, Descemet, horticulteur à Saint-Denis, possédait également un fort belle collection comprenant 300 variétés environ; craignant les désastres de l'invasion de 1815, il la céda à M. Vibert, qui la fit transporter à Chenevières-sur-Marne; malgré l'époque avancée de la saison, il s'y trouvait compris un semis de 10,000 rosiers, qui furent la souche de la célèbre collection de Vibert, restée sans rivale pendant une vingtaine d'années.

Il y a 40 ans, on ne cultivait en collection que les roses non remontantes : provins, provence et damas; quelques variétés dites quatre-saisons commençaient à être recherchées, mais l'introduction, à cette époque, des belles espèces dites des Indes, quoiqu'elles fussent originaires de Chine, fit peu à peu une révolution dans cette culture : nous citerons en première ligne les *bengale*, rapportés de Canton et introduits en Angleterre, en 1780, par le voyageur Kee, puis cultivés pour la première fois en France, au jardin des Plantes, en 1800. Cette rose fut l'objet de nombreux semis de la part des amateurs. En 1818, le docteur Cartier, un des rosiéristes les plus distingués de l'époque, obtint le bengale ordinaire à fleurs doubles. Les variétés de choix montèrent bientôt à une cinquantaine, qui furent en partie abandonnées à l'apparition des rosiers remontants; les fleurs des premières étant peu volumineuses et privées d'odeur. Cependant, on recherche toujours, pour corbeilles et bordures, le brillant *cramoisi supérieur*, l'*archiduc-charles*, l'*ordinaire* et *madame-bréon*, variété plus moderne et d'un mérite supérieur. Citons encore le bengale *lawrence*, véritable miniature introduite de l'île Bourbon par miss Lawrence, auteur d'un ouvrage anglais sur les roses.

Une autre espèce, remarquable par l'élégance de son feuillage et la teinte délicate de ses fleurs, la rose *thé*, originaire

de Chine, fut introduite en Angleterre en 1789 et ne parut dans nos cultures qu'en 1810. Les cultivateurs de l'Anjou, contrée favorable à cette espèce délicate, la cultivèrent particulièrement et obtinrent successivement, à partir de 1830, les thés *bougère*, *niphetos*, *moiré*, *safrano* et *sombreuil*. Citons également les roses thé *triomphe-du-luxembourg* et *prince-d'esterhazy*, obtenues par le célèbre rosiériste du Luxembourg, M. Hardy, dont l'admirable collection fut longtemps en première ligne ; elle était surtout précieuse en ce qu'elle contenait les principaux types des espèces du rosier, tant indigènes qu'exotiques. A Lyon fut obtenu le thé *mélanie-willermoz*, dont les pétales blanc de cire sont d'un bel effet, mais la perle du genre est la magnifique rose *la gloire-de-dijon*, obtenue en 1843 par un horticulteur de cette ville, Jacotot père.

Les espèces grimpantes du Japon et de la Chine, si vigoureuses et si florifères, seraient beaucoup plus répandues si elles étaient moins sensibles à la gelée ; cependant, lorsqu'elles garnissent un mur aux trois expositions, elles y forment un magnifique rideau de fleurs. Citons particulièrement l'élégant *multiflore*, originaire du Japon, introduit en Angleterre en 1804, puis en France en 1820 ; le banks, vigoureuse variété qui se couvre de milliers de petites fleurs blanches ou jaune nankin, et qui, dans le Midi et en Italie, atteint la cime des plus hauts peupliers : cette espèce intéressante fut reçue de Chine en Angleterre en 1804, puis introduite en France en 1820.

Il était à désirer qu'une espèce plus rustique pût servir dans nos jardins à l'ornementation des rochers, arbres et berceaux. Ces conditions ont été rencontrées dans le rosier ayrshire, magnifique variété, supposée hybride du rosier des champs, *r. arvensis*, et de quelque espèce des Indes, qui fut découverte dans un jardin du comté d'Ayr, en Écosse. On a obtenu de ce rosier plusieurs belles variétés donnant dans une seule année des pousses de plus de dix mètres, qui se couvrent ensuite d'une splendide floraison.

En 1814, M. Noisette, horticulteur distingué, reçut de son frère Philippe Noisette, horticulteur à Charlestown, aux États-

Unis, un rosier d'un aspect particulier, des plus vigoureux, et remarquable surtout par ses fleurs en nombre considérable sur le même pédoncule; c'est, dit-on, un hybride de la rose musquée fécondée par quelque espèce indienne. Parmi les plus belles variétés de cette race, nous citerons le charmant rosier *aimé-vibert*, qui partage avec la rose du roi le mérite d'être la variété la plus cultivée : c'est ce rosier au feuillage foncé et aux fleurs blanc pur et en bouquets, si commun sur les marchés aux fleurs et toujours si recherché. Les rosiers *lamarque, ophirie, solfatare,* obtenus il y a une trentaine d'années par les rosiéristes de l'Anjou, n'ont pas été surpassés depuis par les nouveautés obtenues dans ce beau genre.

Deux anciennes races issues du *damas* continuèrent à jouir d'une grande réputation; très-florifères, très-odorantes et très-rustiques, elles sont cultivées en grand pour les bouquets et pour la parfumerie. On connaît la gracieuse réputation de Fontenay-aux-Roses, où la rose dite des quatre saisons couvre des champs entiers de ses charmantes fleurs d'un beau rose vif. Un autre village des environs, Puteaux, se livre à la même culture ; la rose qu'on y cultive diffère quelque peu de celle de Fontenay et sa souche drageonne moins. Une variété, dite de *portland*, est surtout remarquable par sa floraison continue et la bonne tenue de ses rameaux. En 1816, M. Écoffay, jardinier au fleuriste de Sèvres, château de Saint-Cloud, obtint de semis l'admirable *portland*, dit *rose du roi*, variété remontante si florifère et d'une tenue si parfaite. Les roses remontantes étaient peu connues à cette époque, on ne citait dans cette série que les bifères *palmyre* et *venusta*. La rose du roi fit négliger les roses non remontantes et fut bientôt universellement cultivée; elle convient surtout pour la culture en pots et la culture forcée.

On peut dire que c'est grâce à cette variété que se forma une industrie spéciale destinée à fournir en toutes saisons des rosiers en pots et fleuris. Le commerce dont la rose du roi est l'objet est des plus importants ; de nos jours, un grand nombre de fleuristes s'occupent en grand de sa cul-

ture; dans la Brie, des champs nombreux et étendus sont spécialement consacrés à sa multiplication et les sujets greffés sont livrés ensuite aux horticulteurs parisiens. Cultivés en pleine terre ou en pots, avec une habileté remarquable, ils apparaissent sur les marchés, complétement fleuris et brillants de fraîcheur et d'éclat; achetés le plus souvent pour célébrer une fête de famille, ils vont orner le brillant salon du premier étage et la pauvre fenêtre de la mansarde; mais ici, que de soins lui sont donnés, avec quel intérêt on suit son développement, quelle douce joie quand le calice verdâtre laisse apparaître le vif incarnat des pétales! chacune de ses fleurs est connue et aimée : à leur vue, les longues heures de travail s'écoulent plus douces pour l'humble ouvrière; mais aussi, quelle amertume quand, faute d'air et de lumière, le pauvre rosier se flétrit et se meurt!

En 1820, nos richesses furent encore augmentées par l'introduction de la rose de l'île Bourbon. A leur retour des Indes, les vaisseaux qui relâchèrent à l'île Bourbon, y introduisirent les bengales et autres espèces des Indes; ces espèces y prospérèrent et servirent à former les haies des plantations. En 1817, M. Bréon, directeur du jardin botanique de l'île, découvrit un pied de rosier d'une végétation particulière dans la haie d'une plantation de l'ancienne Compagnie des Indes, appartenant à M. Édouard Périchon; ce rosier était probablement un hybride du bengale et du rosier bifère, espèces dont la haie était formée. M. Bréon en envoya des graines à M. Jacques, jardinier au château de Neuilly; celui-ci les sema et obtint quelques variétés du pied mère, nommé à l'île Bourbon rosier édouard. En 1824, un individu de ce pied mère fut rapporté de l'île Bourbon par M. Neumann, jardinier du Muséum.

A leur apparition, les variétés de ce rosier étaient peu recherchées, lorsqu'un amateur distingué, M. Desprez, à Yebles (Seine-et-Marne), obtint, en 1831, deux variétés remarquables qui attirèrent l'attention sur cette race: c'étaient *madame-desprez* et *charles-desprez*, puis, plus tard, la belle rose *comice-de-seine-et-marne*. Citons en passant les plus beaux gains de

variétés diverses obtenues par cet amateur, dont les semis de roses se montaient à plus de quatre mille sujets chaque année. Le *noisette-desprez,* vendue par lui 3,000 fr., et son gain hors ligne la *baronne-prévost,* véritable type de perfection comme forme et coloris ; c'est surtout cette rose qui sert de modèle aux fabricants de fleurs artificielles ; elle a, dit-on, pour cela, plus de tenue que la rose cent-feuilles : les peintres recherchent plutôt celle-ci pour sa forme parfaite et gracieusement inclinée. Ils copient surtout sa belle variété dite *cent-feuilles des peintres,* d'un plus fort volume et plus ouverte. C'est cette rose qui a servi de modèle à nos premiers peintres de fleurs, Van Spaendonck, Redouté, etc.

Également artiste dans ses recherches du beau chez la plus belle des fleurs, Desprez les continua jusqu'à sa mort, en 1848. Cet amateur enthousiaste se fit apporter à ses derniers moments la rose préférée parmi celles qu'il avait obtenues pour y jeter un dernier regard.

On a gagné depuis des variétés remarquables en île-bourbon, entre autres *paul-joseph* et *proserpine,* obtenues par J. Lebougre, jardinier à Sainte-Radegonde (Seine-et-Oise). M. Souchet, cultivateur à Bagnolet près Paris, obtint d'un semis de quelques graines récoltées sur un rosier île-bourbon, neuf variétés remarquables, entre autres *souchet*, *charles-souchet, gloire-de-paris, comte-de-rambuteau,* qui eurent une grande réputation et font encore partie des collections. A la même époque, Beluze, horticulteur à Lyon, obtint l'admirable *souvenir-de-la-malmaison,* le chef-d'œuvre du genre. Il parut à la suite quelques belles variétés en île-bourbon ; mais depuis qu'on a obtenu de superbes hybrides remontants dans les coloris rouge vif, on néglige un peu les île-bourbon, dont les fleurs ne s'ouvrent pas toujours également bien.

Nous avons vu que les *bengale* étaient sujets à varier par le semis et à s'hybrider avec nos espèces européennes ; il en est sorti une race dite hybride du bengale, non remontante, il est vrai, mais d'une vigueur et d'une rusticité remarquables. Cette race, qui provient probablement du croisement des *bengale* avec les *provins,* fut obtenue de 1815 à

1840. Les variétés premièrement obtenues ne donnaient pas de graines fertiles, lorsqu'en 1830, Guérin, horticulteur à Angers, obtint le superbe rosier *malton*, dédié par lui à sa nièce Joséphine Malton; puis M. Jacques, jardinier au château de Neuilly, obtint de son côté *athalin*, tous les deux excellents porte-graines. Une superbe variété *brennus*, également vigoureuse, fut obtenue à la même époque par le célèbre rosiériste Laffay, de Bellevue près Paris.

De *malton* et *athalin* sortirent les premiers hybrides remontants, probablement issus de leur croisement avec les *portlands*. Le premier fut la *gloire-d'angers*, obtenu par Guérin; mais ces premiers hybrides, généralement d'une faible végétation, n'étaient pas franchement remontants; les rosiéristes leur ont donné le nom de petits remontants, pour les distinguer des hybrides remontants si recherchés aujourd'hui.

C'est à M. Laffay que revient l'honneur d'avoir créé la magnifique race hybride remontante : les premières variétés, le *prince-albert* et la *princesse-hélène*, furent obtenues par lui en 1837, mais son triomphe fut la superbe rose *la reine*, gain de 1843. Citons encore les roses gracieuses *duchesse-de-sutherland*, *auguste-mie*, *madame-laffay*. (Cet habile rosiériste habite maintenant l'Algérie.)

Une fois l'impulsion donnée, cette belle race hybride prit la première place dans nos jardins; de nombreux semis furent faits, qui portèrent à plus de mille le nombre des variétés successivement citées dans les catalogues. Parmi les rosiéristes qui obtinrent les résultats les plus remarquables, citons l'habile semeur Margottin, dont il suffit de noter les magnifiques gains : *jules-margottin*, *lord-palmerston*, *triomphe-de-l'exposition*, *souvenir-du-comte-de-cavour*; M. Verdier père, si expérimenté dans cette culture, et qui a obtenu *françois-lacharme* et *madame-furtado*; M. H. Jamain, si connu par ses belles cultures; M. Fontaine, dont les gains les plus remarquables sont : *léon-kotschoubey* et *comtesse-cécile-de-chabrillant*; Paillet pour *madame-de-montigny*, etc.; des belles et grandes cultures de la Brie sont sorties également de fort beaux gains; Quétier, de Meaux, l'heureux obtenteur des roses *duchesse-d'orléans*

et *comte-de-nanteuil*; MM. Granger et Cochet, de Suisnes, dont les roses de semis sont fort remarquables. Parmi les plus belles obtenues par des amateurs, citons la rose éblouissante *général-jacqueminot*, obtenue à Meudon par M. Roussel. De nombreux semis ne lui avaient jusqu'alors rien donné de remarquable, lorsqu'il les légua, à sa mort, à son jardinier Rousselet, qui en obtint, l'année suivante, cette rose de premier ordre.

Depuis quelques années, Lyon rivalise avec Paris pour les roses; deux semeurs heureux et habiles s'y font remarquer: M. Guillot père, dont nous citerons *lord-raglan*, *sénateur-vaisse*, *souvenir-de-laweson-gower*; M. Lacharme, bien connu pour ses beaux gains *anna-de-diebach*, *louise-perronny*, *praire-du-ternoir* et *victor-verdier*. Citons encore M. Nérard, horticulteur, pour son beau gain *géant-des-batailles*, si universellement connu.

Angers est également renommé pour les belles roses remontantes sorties de ses cultures. M. Guinoiseau-Flon a obtenu dans les coloris tendres *julie-guinoiseau*. Le successeur de Guérin, M. Boyau, a obtenu la rose *madame-boll*, variété remarquable par son feuillage magnifique. Il est sorti également de beaux gains des pépinières de M. A. Leroy et de M. Robert, de cette ville.

Citons, parmi les autres villes, Montauban, Orléans, Nancy, Caen et Dijon, qui se sont fait remarquer par quelques roses de premier ordre sorties de leurs pépinières.

La rose est l'objet d'une culture fort avancée en Angleterre et en Belgique. Les roses de coloris tendres et semi-doubles y fleurissent admirablement; mais le rosier y fructifie mal : aussi cite-t-on peu de gains originaires de ces contrées. Parmi les rosiéristes anglais d'une grande réputation, nous citerons Rivers, William Paul, Wood, puis, pour la Belgique, Van Houtte, de Gand.

Le tableau ci-dessus ne donne qu'une faible idée de l'importance de la rose au point de vue de sa culture commerciale; c'est par millions de francs qu'il faut évaluer la valeur des rosiers livrés par les cultures de Paris et de ses environs. Il ne nous est pas possible d'en donner un calcul

approximatif; mais, rien que pour les églantiers, M. Margottin nous a affirmé que le prix d'achat payé par les rosiéristes de Paris s'élevait à plus de 100,000 francs par an.

La multiplication en grand du rosier, en exceptant les cultures particulières de nos premiers rosicristes, se fait surtout dans la Brie. Les cultivateurs de plusieurs villages près Brie-Comte-Robert se livrent particulièrement à ce genre de culture. Si on parcourt cette contrée pendant la floraison des roses, on est frappé de l'aspect admirable de ces vastes plantations qui contiennent parfois jusqu'à 30,000 sujets réunis. Pleins de vigueur et de jeunesse, ils forment un brillant contraste avec la teinte verdâtre et uniforme des champs voisins; c'est surtout aux premières heures du jour que ce spectacle est d'un effet ravissant. A peine les rayons du soleil levant viennent-ils dissiper le rideau de vapeurs qui s'étend sur la campagne, que l'on voit briller de vives couleurs des milliers de roses entr'ouvertes, dont les teintes, pleines de fraîcheur, sont encore relevées par le scintillement des gouttes de rosée, retenues dans chaque corolle ! Mais, dans ces campagnes solitaires, nul n'est là pour les contempler; le laboureur passe indifférent, courbé sous le poids de ses instruments de labeur; seule, l'alouette s'élève dans les airs, du milieu de ces fleurs et célèbre par son chant ces splendides beautés de la nature.

Mais l'hiver est venu, les champs et les jardins sont dépouillés de leur parure; seuls, quelques boutons s'entr'ouvrent avec peine sur les tiges grêles et dénudées du rosier du Bengale. Pénétrons dans le plus pauvre faubourg de Paris, en suivant la triste rue de Lourcine. Au fond de la cour d'une de ses maisons, un vaste terrain se présente à nos yeux, complétement couvert de serres étroites et en partie enfoncées dans le sol. Après y avoir pénétré avec peine, on ressent une douce chaleur, les yeux sont éblouis par le magnifique spectacle de quarante mille rosiers en pleine végétation et couverts d'une multitude de fleurs dans toute leur perfection, dont les vives couleurs sont encore relevées par un feuillage délicat et d'un beau vert tendre.

Plus loin, sous de vastes châssis, une véritable forêt de lilas

est couverte de milliers de grappes d'un blanc virginal. Ces fleurs, obtenues dans toute leur perfection par M. Laurent, l'habile créateur de ces merveilles, iront orner les fêtes de l'hiver. Luxe inutile, dira-t-on ; source de travail, doit-on dire. Depuis le pauvre bûcheron des contrées les plus arides de la Champagne, qui gagne son pain de l'hiver en allant arracher des églantiers sauvages, jusqu'à la jeune fille, dont les habiles mains dressent les parures de fleurs, que de travail la rose procure! A combien de familles n'assure-t-elle pas la subsistance!

Les roses d'Europe sont, on le voit, l'objet d'une culture importante; mais, en Orient, le but de cette culture est moins l'embellissement des jardins que la production de l'essence et l'eau de roses. On ignore généralement l'importance de cette culture industrielle : aussi croyons-nous qu'il n'est pas sans intérêt de traduire ici une note publiée dans un journal anglais, par un chimiste américain de l'université de Louisville, M. Lawrence Smith, qui a longtemps habité la Turquie:

« Dans la Turquie d'Europe, au midi de la chaîne de montagnes de Balkan, à soixante milles environ d'Andrinople, se trouve la ville de Kesanlik, située au milieu d'une vaste plaine entièrement consacrée à la culture du rosier. Cet arbrisseau y atteint une hauteur de quatre à six pieds environ, et fleurit pendant six semaines, de mai en juin. Les roses sont cueillies au point du jour, avec leur calice et à demi-ouvertes; chaque buisson rapporte journellement une livre et demie de fleurs.

« Une fois cueillies, les roses sont portées immédiatement chez le distillateur, car elles ne peuvent se conserver plus d'une journée sans fermenter. Elles sont mises de suite dans un alambic de cuivre d'une contenance de trente gallons environ, dans la proportion de soixante livres de roses pour quinze gallons d'eau. On distille une première fois, pour recueillir la moitié de l'eau dans de larges bouteilles; puis, cette eau est distillée une seconde fois. On laisse ensuite reposer; l'huile essentielle qui surnage est recueillie avec

une cuiller. L'autre moitié de l'eau restée avec les fleurs est passée, ajoutée à une nouvelle distillation de roses fraîches, puis vendue sous le nom d'eau de roses.

« La quantité de fleurs nécessaire pour produire un drachme et demi d'essence varie, selon la température, de trente à soixante livres. Si la température est humide, le produit atteint son maximum; si elle est trop chaude, les rosiers fleurissent trop vite et le produit diminue. En général, sous la direction de M. Smith, dix mille livres de roses fraîches produisaient trente-six onces d'essence, dont le prix de revient était de 34 livres (850 francs). La quantité d'essence produite par le district est estimée devoir être annuellement de vingt-huit à trente-trois mille onces; mais cette quantité est fort augmentée par l'addition d'essence de géranium, qui se vend en grande quantité dans le pays pour falsifier l'essence de roses. »

Dans le midi de la France et dans deux ou trois villages des environs de Paris, la rose est également cultivée, mais d'une manière plus restreinte, dans le but d'en tirer l'eau de roses; toutefois les produits obtenus n'atteignent pas ceux des roses de l'Orient pour la quantité et la qualité.

SOL ET EXPOSITION CONVENABLES AU ROSIER.

Le rosier est rustique et peu difficile sur la qualité du sol : aussi se rencontre-t-il à toutes les expositions et dans les terrains de qualités les plus diverses. Ce mérite, que peu de végétaux possèdent, le rend pour ainsi dire d'une culture universelle; aussi est-il peu de jardins où il ne puisse végéter. Mais ce n'est que dans une bonne terre végétale, fraîche sans être trop humide, et suffisamment profonde, qu'il atteint tout son développement et toute la richesse de sa végétation. Il est de toute nécessité que le sol soit neuf, c'est-à-dire qu'il n'ait pas été épuisé par la culture d'arbustes du même genre.

Du reste, s'il s'agit d'un jardin, il est le plus souvent inutile de conseiller tel ou tel sol; le rosier étant cultivé pour l'ornement des habitations, on n'a pas dans ce cas le choix du terrain, il ne s'agit plus que de tirer le meilleur parti de celui que l'on cultive. Il n'en est pas de même de la multiplication du rosier, car du choix du terrain dépend souvent la réussite de l'opération pour le rosiériste commerçant, qui n'est rémunéré de ses frais que dans le cas d'une réussite parfaite comme reprise et végétation. Les terres sablo-argileuses, plutôt fortes que trop légères, surtout celles qui se trouvent dans une vallée fertile et un peu fraîche, donnent les meilleurs résultats. Certains sols calcaires, assez frais et de bonne nature, en donnent également de bons; mais il ne suffit pas que le sol soit favorable, il faut, avant tout, qu'il ne soit pas sujet aux ravages du *mans* ou larve

du hanneton. Nous avons vu de vastes plantations d'églantiers complétement ruinées par cet insecte, qui semble préférer les sables gras, ni trop secs ni trop humides.

Nature du sol. Le sol cultivable se divise, selon sa composition, en trois sortes de terres : le sable, l'argile et la chaux. Ces terres sont rendues végétales par la présence de l'humus, terreau provenant de la décomposition des substances végétales et animales, qui donnent à la terre cette teinte plus ou moins noirâtre. Si cet humus est en excès, comme cela existe dans les marais, il constitue les terrains tourbeux. L'humus est également en excès dans les jardins maraîchers par suite de l'emploi fréquent du fumier, ce qui forme alors un sol composé de terreau presque pur.

Un sol de bonne qualité est formé d'un mélange convenable des terres ci-dessus ; pures, elles sont infertiles.

Le *sable* (silice, terre légère) est très-perméable à l'eau, mais la perd très-promptement ; aussi les sables sont-ils arides par excès de sécheresse. Le rosier y végète et y fleurit de bonne heure au printemps, mais il y souffre de la sécheresse en été, son écorce se durcit et se brûle, les fleurs sont imparfaites et peu durables. Le rosier sur églantier y est peu vigoureux ; si le sable est gras et frais, le rosier y végète admirablement, sa floraison y est fort belle et abondante. Malheureusement, ces terres légères sont sujettes au *mans* du hanneton.

L'*argile* (alumine, terre forte, terre froide) absorbe difficilement l'eau et la perd de même ; la végétation est forte et prolongée, les roses sont belles, mais peu abondantes et peu odorantes. Quand l'argile est de bonne nature, ni trop compacte ni trop humide, elle constitue une bonne terre à blé, les rosiers y végètent parfaitement, le feuillage est d'un beau vert et les fleurs sont belles et durables.

La *chaux* (calcaire, terre blanche, marne, craie, plâtre). Cette terre est généralement pierreuse, elle absorbe facilement l'eau, mais la retient assez longtemps ; la surface du sol est sujette à se durcir, à se tasser, et la gelée le soulève et

déchausse les racines. Le rosier y végète généralement bien, les roses ont un riche coloris et sont très-odorantes.

Certains sols calcaires, trop divisés par la culture et le terreau, ne conviennent pas au rosier : les racines périssent dans ce sol devenu trop brûlant. Tels sont quelques vieux jardins des faubourgs de Paris où le rosier ne dure que peu d'années. En général, une terre neuve, surtout une terre de champ ou de prairie, est la plus convenable à cette espèce.

On fait bien d'améliorer le sol avec des terres neuves de nature différente, mais ce mélange est fort coûteux et n'est jamais bien intime. Les débris de démolitions, plâtras, etc., sont excellents pour les sols froids, argileux, sablonneux et tourbeux, et, en général, pour tous les sols neufs et humides.

Le rosier vient à toute exposition, même au nord, mais il faut avant tout qu'elle soit aérée; car il dépérit dans les jardins privés d'air de l'intérieur des villes. Une exposition trop chaude et en plein midi lui convient peu, ses fleurs y sont flétries à peine ouvertes. Il vient parfaitement à une exposition découverte, surtout s'il se trouve, à une distance peu rapprochée, quelques arbres placés au midi, qui le garantissent pendant les heures les plus chaudes de la journée ; toutefois, le plein soleil sera préférable à l'ombre, car le rosier végète mal à l'ombre des arbres; de même il redoute d'être trop rapproché d'un mur, à moins qu'il ne soit soumis à l'espalier, le voisinage de ce mur lui renvoyant trop de lumière ou d'ombre et le privant d'air.

Les rosiers multiflores, banks et autres espèces grimpantes, conviennent pour les murailles et, plus particulièrement, au levant et au couchant. Les banks et ayrshires sont recherchés pour berceaux, rochers, troncs d'arbres, etc.

MULTIPLICATION DU ROSIER.

Le rosier se reproduit naturellement par le semis et par le développement des drageons, qui sortent des racines et forment de nouveaux sujets à peu de distance du pied mère. On le multiplie aussi par la division de ses parties, la séparation des touffes, la marcotte, la bouture et la greffe. Excepté le semis, qui donne des sujets plus ou moins semblables au pied mère, mais jamais complétement identiques, les autres procédés par division reproduisent le pied mère sans aucune modification.

Nous allons étudier successivement ces divers procédés, en faisant remarquer que le semis n'est pratiqué que dans le but d'obtenir des variétés plus méritantes, et que certains procédés de multiplication, tels que la greffe à œil dormant, la bouture à froid et la marcotte, sont les procédés les plus simples, les plus sûrs, les plus généralement usités, et ceux qui donnent les sujets les plus vigoureux et les plus durables ; que la greffe à œil poussant, la greffe forcée, la bouture forcée, ne sont usitées que dans le but d'obtenir une multiplication plus prompte, surtout lorsqu'il s'agit d'activer la multiplication d'une nouvelle rose dont on ne possède que peu de sujets ; mais généralement les sujets obtenus par ces procédés pèchent par leur défaut de vigueur et de durée.

Le rosier est, du reste, une des plantes qui possèdent les facultés les plus puissantes de reproduction ; il suffit qu'une portion de tige ou de racine soit en contact avec le sol, pour développer des racines et former un nouvel individu. M. Lecoq a fait des boutures avec une feuille munie à sa base du

lambeau d'écorce sur lequel se trouve placé l'œil, et ces boutures, mises sous une bâche chauffée, puis couvertes d'un verre à bière, se sont développées au bout de six semaines. Ce procédé est curieux, mais d'une réussite difficile, une bouture sur huit au plus se développant.

Le semis.

Nous avons dit que les graines du rosier à l'état sauvage le reproduisent avec fort peu de variations dans la forme, rien ne venant troubler son mode naturel de végéter. Nous avons dit également que, par l'effet de la transplantation dans un sol et sous un climat différent, cet abrisseau variait dans sa descendance d'une façon remarquable. Les sujets qui en proviennent conservent généralement les caractères propres à l'espèce, mais ils varient fortement par la forme, le plus ou moins d'ampleur de la fleur et par son coloris; les unes sont simples, et c'est le plus grand nombre ; les autres sont doubles ou semi-doubles, et parfois il se rencontre, parmi ces dernières, des fleurs remarquables comme perfection : c'est dans le but de les obtenir que l'on fait des semis de roses. Ces fleurs méritantes reçoivent un nom particulier pour les distinguer des autres roses; multipliées par division, elles constituent alors une variété horticole.

Un petit nombre de rosiéristes s'occupent de semis ; quelques-uns ont acquis une véritable renommée à ce sujet. Tout en attendant beaucoup du hasard, ils ne s'y fient pas complétement, et préparent le succès par un choix intelligent des porte-graines. Il est probable que, d'une variété méritante et se distinguant par des caractères tranchés, il y a plus d'espoir d'obtenir des gains également méritants; cependant, il ne faut pas croire que ce soient les variétés les plus parfaites qui donnent toujours les plus beaux gains. Quelques roses semi-doubles et de second ordre ont souvent donné des variétés hors ligne.

Certaines variétés fructifient mal, quelques-unes sont com-

plétement stériles, d'autres, au contraire, fructifient parfaitement et sont d'excellents porte-graines.

De nos jours, les nouveautés en roses augmentent d'une manière remarquable. Elles se distinguent plus ou moins de celles déjà connues; quelques-unes, trop vantées à leur apparition, sont vite oubliées; d'autres, véritables modèles de perfection, conservent longtemps la première place dans nos jardins : elles ne disparaissent que lorsqu'un autre gain du même genre, comme forme et coloris, vient les surpasser comme beauté, perfection et vigueur. C'est cette cause qui a fait disparaître des collections d'amateurs éclairés certaines variétés méritantes, il est vrai, mais que d'autres variétés ont avantageusement remplacées depuis.

La nature étant infinie dans ses formes et variations de coloris, on ne sait où doivent s'arrêter ces variations dans les nouveautés. Il y a trente-cinq ans, un amateur distingué, Pirolle, croyait presque avoir épuisé tout ce que ce beau genre était susceptible de donner en formes et coloris. Cependant des milliers de roses nouvelles ont été obtenues depuis, et la belle série des hybrides remontants a été créée.

Il ne faut pas, toutefois, que ce désir d'obtenir des nouveautés fasse rejeter une variété parce qu'elle est ancienne, du moment qu'elle n'a pas été remplacée dans son genre par une plus méritante. De faux amateurs poussent cette manie, toujours coûteuse, au point de n'estimer et ne rechercher une rose que parce qu'elle est nouvelle. Il nous est quelquefois arrivé de parcourir une collection avec son propriétaire, rosomane passionné, et d'avoir remarqué que son admiration croissait en raison de la rareté et de la nouveauté de telle ou telle variété ; aussi quel prix n'aurait-il pas donné d'une rose bleue, mais à la condition d'en être le seul possesseur !

Que de belles roses ont été abandonnées parce qu'elles étaient anciennes et qu'elles ne remontaient pas ! cependant toutes n'ont pas été remplacées par des variétés du même genre et du même coloris. Quels rosiers remontants ont pu remplacer comme végétation les hybrides *brennus* et *malton*,

et former, comme ce dernier, une superbe tête de deux à trois mètres de diamètre couverte de milliers de fleurs ? Les sujets qui ornent le jardin de M. Margottin, à Bourg-la-Reine, et le magnifique rosier *malton*, de la taille d'un petit pommier, que tant de personnes se rappelent avoir admiré dans le rosarium du Luxembourg où il attirait tous les regards, quand il se couvrait de milliers de fleurs d'un pourpre éblouissant, sont les preuves qui peuvent servir à constater ce regret.

Les baies du rosier sont récoltées fin novembre, puis semées immédiatement avant l'hiver; le semis qui se fait au printemps lève tardivement et irrégulièrement; beaucoup de graines ne se développent que la seconde année et une grande partie avortent. Une fois les baies récoltées, on les écrase dans un vase plein d'eau; les graines tombent au fond, on les fait se ressuyer, puis on les sème en pleine terre, en caisses ou terrines.

Pour semer en pleine terre, on prépare une plate-bande, formée d'un mélange de terre de bruyère et de terre franche, le long d'un mur au levant. Une terre sablonneuse se dessèche trop facilement; une terre trop forte forme une croûte et fait obstacle à la sortie du germe. Le sol bien égalisé, on sème assez clair, on couvre le semis de deux à trois lignes de terre de bruyère (trop profondément enterrée, la graine ne lève pas); puis on le couvre d'une cloche ou d'un châssis, pour protéger le sol contre le tassement produit par les pluies de l'hiver, et garantir le jeune plant des gelées tardives du printemps. Le semis sous châssis donne de moins bons résultats que celui qui est fait sous cloche.

Il faut se garder d'étendre un lit de mousse sur le semis, car cette mousse reprend racine sous la cloche et nuit aux jeunes rosiers. On ouvre les cloches et châssis quand le temps est beau, puis on découvre complétement en avril.

Si on semait en pleine terre, sans cloche ni châssis, il serait préférable, pour éviter les accidents d'hiver, de stratifier la graine aussitôt récoltée, c'est-à-dire de la mettre lit par lit dans un pot de terre avec du sable fin, puis de placer ce pot dans une cave fraîche et froide. Si la température y est trop

élevée, la germination se fait trop promptement. On sème en mars les graines germées, puis on recouvre le sol pendant quelques jours avec un léger paillis ou de la mousse, que l'on retire au moment de la levée des graines, qui sortent de terre en mars et avril.

Les semis en pleine terre ont l'inconvénient grave d'être souvent bouleversés par les courtillières et vers de terre : aussi quelques personnes préfèrent-elles les semis en caisse ou terrine. Un semeur habile, M. de Sansal, les fait ainsi et s'en trouve bien. Ce semis est également conservé sous cloche ou châssis jusqu'en avril, époque où il ne risque plus d'être endommagé par les gelées tardives; la terre sera maintenue modérément humide par de légers bassinages.

Si le jeune plant est trop épais, il sera transplanté en mai, en pleine terre, espacé en lignes à 8 centimètres, puis garanti pendant quelques jours du soleil, par un paillasson soutenu par des perches. On le maintient de même modérément humide, par de légers bassinages, puis on se contente d'enlever à la main les mauvaises herbes. Plus le plant est jeune, moins il souffrira de la transplantation. Quelques pieds fleurissent la première année; on supprime ces fleurs pour ne pas nuire à la vigueur du plant. Les bourbons et bengales fleurissent souvent la première année, les remontants la seconde, et les provins et cent-feuilles ne fleurissent généralement que la troisième année et même plus tard.

Le jeune plant est transplanté en novembre sans être taillé; on prépare une plate-bande de 1 mètre de largeur en terre franche et défoncée à un fer de bêche, évitant de fumer pour ne pas retarder la floraison par excès de vigueur. On espace les pieds sur trois lignes, à 15 centimètres d'intervalle; cette distance, d'abord trop rapprochée, s'élargit peu à peu par suite de la suppression des sujets de peu de mérite; ceux à feuilles petites, maigres, étroites et ceux à fleurs simples ou mal faites sont arrachés à la main. On réserve son appréciation pour les fleurs semi-doubles, qui sont parfois doubles l'année suivante. Ce n'est que plus tard, quand le sujet a pris de l'âge, qu'une rose est dite fixée; c'est alors que l'on

peut juger en parfaite connaissance de cause de son mérite comme beauté et coloris. Il est bon, pour les variétés de bon augure, de poser des greffes sur quelques sujets d'églantier, ce qui permet de les juger plus sûrement, et ôte tout risque de perdre cette variété, si le pied mère vient à périr.

Certains amateurs, moins expérimentés que les rosiéristes, se laissent quelquefois aveugler par la paternité et prônent leurs gains outre mesure et trop tôt; les semeurs éclairés se réservent pendant quelques années la jouissance exclusive des gains provenus de leurs semis : ils ne publient que des plantes de premier ordre, les mettent en souscription à un prix fixé à l'avance, et les multiplient par les procédés les plus prompts, tels que la greffe et bouture forcée; mais les nouveautés se maintiennent peu de temps à un prix élevé, les procédés de multiplication étant prompts et à la portée de tous, puisqu'une seule rose coupée et offerte dans un bouquet, permet, par l'emploi des yeux qui se trouvent sur son pédoncule, d'obtenir en une seule saison un nombre considérable de greffes et de boutures.

Les jeunes rosiers de semis sont taillés la troisième année et les années suivantes, dans le but d'en obtenir quelques belles roses le plus promptement possible, sans s'occuper de la forme du sujet. On conserve deux ou trois forts rameaux, puis on les taille très-longs, les yeux de l'extrémité étant plus disposés à fleurir que les yeux de la base. Par une taille trop courte, on n'obtiendrait guère que des rameaux à bois peu florifères. Si le rosier de semis n'est pas taillé, on risque de n'obtenir que des roses qui ne présentent pas la perfection qu'elles sont susceptibles d'atteindre et qui ne peuvent être étudiées avec sûreté.

Une fois la rose jugée méritante, l'obtenteur lui donne un nom. Le choix de ce nom n'est pas indifférent, car nos roses ne portent que trop souvent une dénomination ridicule, peu convenable, trop longue ou trop difficile à retenir. Les coloris tendres doivent être désignés par un nom, ou plutôt par un petit nom de femme ou de jeune fille.

Il y a quarante ans, les roses étaient plus justement dési-

gnées sous les noms gracieux de *noémie*, *coupe-d'hébée*, *triomphe-de-flore*, *acidalie*, la *vestale*. De nos jours, les noms de roses sont souvent ou trop longs ou difficiles à prononcer. Comment retenir des noms tels que : *souvenir-du-voyage-de-sa-majesté-la-reine-d'angleterre*, *madame-la-comtesse-lucie de-barante-de-monthozon*, *monsieur-le-baron-de-heeckeren-de-wassenaer*, etc.? Ces noms sont le plus souvent estropiés dans la pratique, et ne le sont pas toujours avec l'intelligence du jardinier qui le premier s'est avisé de donner à la rose *marquis-de-dreux-brézé* le joli nom de rose *marquée-de-deux-baisers*. On doit rejeter également les noms ridicules, tels que géant-des-batailles, lion-des-combats, etc.; nos pères n'auraient pas supporté de telles absurdités; tout au plus peut-on leur reprocher un peu de légereté lorsqu'ils désignaient une rose du nom de *cuisse-de-nymphe-émue*, pour mieux exprimer l'admirable carnation de cette variété.

On peut, à la rigueur, donner le nom d'un homme utile ou celui d'un guerrier à une rose de nuance éclatante ; encore doit-on craindre les changements politiques, si on ne veut pas voir la pauvre fleur subir le sort de son patron. En France, n'avons-nous pas vu, en 1815, la rose *napoléon* changer son nom en celui de *grand-alexandre*, et les Belges lui donner le nom de *folie-du-corse?*

Multiplication par drageons.

Les rosiers de l'Europe et de l'Asie-Mineure développent des drageons sur leurs racines ; ces pousses stolonifères souterraines sont tendres, blanchâtres et charnues ; après s'être allongées horizontalement dans le sol, elles sortent de terre à une certaine distance du pied mère et forment des pousses vigoureuses qui ont leurs racines propres, et peuvent être déplantées pour former un nouveau sujet.

Les églantiers des bois, les cent-feuilles et les provins développent un grand nombre de drageons ; les espèces indiennes *bengale*, *thé*, et les espèces grimpantes *banks*, *multiflore*,

ne drageonnent pas, mais développent quelques fortes pousses sur la souche et près de terre.

Les drageons sont enlevés à l'automne, si on a l'intention d'en former du plant, raccourcis à une longueur de trente-cinq centimètres, tige et racines ; puis plantés en lignes dans une plate-bande. Ceux qui ne doivent pas être utilisés, sont supprimés rigoureusement aussitôt leur apparition.

Multiplication par séparation de pieds.

Les touffes des rosiers francs de pied prennent de la force en vieillissant et s'augmentent des drageons et gourmands qui se développent des racines et sur la souche. Si on arrache ces fortes touffes et si on les divise, en faisant en sorte que chaque portion de la touffe conserve un certain nombre de racines, on pourra faire ainsi plusieurs pieds d'un seul sujet. C'est à ce procédé si simple de multiplication que l'on doit l'abondance des rosiers dans les jardins les plus rustiques ; il est surtout usité pour les rosiers francs de pied qui drageonnent, tels que les *cent-feuilles, provins, pompons*, etc. Les rosiers des Indes ne drageonnant pas, leur tige est souvent unique jusqu'à une certaine hauteur ; dans ce cas, la division du pied n'est pas possible, mais il arrive que ce pied est composé de deux ou trois tiges qui peuvent être parfois éclatées et former ainsi deux ou trois touffes. Il suffit que ces éclats aient conservé quelques fragments de racines, pour que la reprise soit parfaite. On sépare les touffes à l'époque des labours d'hiver, ce qui suffit, le plus souvent, pour entretenir le jardin convenablement garni.

Multiplication par marcottes.

Si par hasard une branche inclinée vient à toucher le sol, il se développe des racines au point de contact, et cette branche forme un nouveau pied. On a imité ce procédé en enter-

rant les branches courbées de certains arbres et arbustes qui ont la faculté de développer des racines sur les branches en contact avec le sol. Les espèces à bois tendre : les figuiers, groseilliers, rosiers, glycines, se multiplient facilement par ce procédé.

La marcotte réussit pour le rosier, mais on l'emploie surtout pour les espèces à bois dur qui ne se multiplient pas facilement de boutures. Tels sont les cent-feuilles, les mousses, les provins, pompons, damas.

Marcottes avec rameaux de l'année précédente.

En avril, on choisit des rameaux de grosseur moyenne et développés l'année précédente ; on les incline vers le sol, de façon que la portion courbée puisse être en partie enterrée dans une petite tranchée que l'on a eu soin de pratiquer au pied du rosier (fig. 1). Il est essentiel, pour faciliter le dévelop-

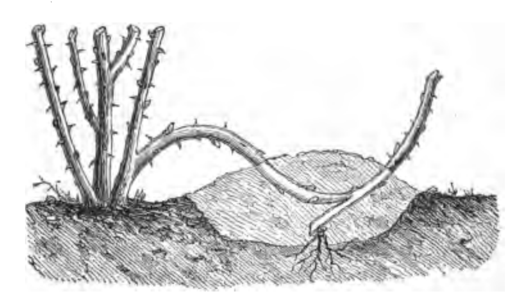


Fig. 1. Marcotte.

pement des racines, de faire une incision transversale sur la partie courbée de la tige, sous un œil, et au tiers de l'épaisseur de cette tige ; puis on remonte de trois centimètres environ dans le sens de la tige, ce qui forme un éclat sur lequel des racines se développent. Une fois le rameau entaillé, on le fixe dans la tranchée avec un ou deux cro-

chets de bois, puis on le recouvre de sept ou huit centimètres de terre.

La réussite de cette opération dépend en grande partie de la qualité de la terre et des fréquents arrosements; si cette terre est trop forte et peu terreautée, on en rapporte une plus substantielle et plus légère. On taille à dix centimètres la portion de la marcotte qui sort de terre; au bout de trois mois, elle est généralement enracinée. En novembre, on s'assure si les marcottes sont enracinées en les découvrant avec précaution, avec la main; celles qui sont enracinées sont séparées du pied mère et mises en place. Les marcottes qui n'ont formé qu'un bourrelet charnu sur la coupe, sont conservées une année de plus. La marcotte sans incision est un mauvais procédé, la portion enterrée mettant, dans ce cas, deux années à s'enraciner.

Marcottes avec rameaux herbacés.

Plusieurs espèces de rosiers, principalement les moussus et la rose du roi, reprennent difficilement de marcottes. Il est avantageux, pour ces variétés et pour les autres, de faire la marcotte avec les pousses herbacées du printemps. En juin, on choisit de longs rameaux herbacés, on enlève les feuilles sur la partie qui doit être enterrée, puis on pratique comme ci-dessus; mais comme le rameau se casserait sûrement si on pratiquait en même temps la courbure et l'incision, on couchera la rameau sur le sol, puis on l'y maintiendra avec un crochet de bois. L'extrémité du rameau se relève naturellement et le pli est pris; huit jours après, on pratiquera l'incision, puis on enterrera la partie courbée, sans rien supprimer de l'extrémité du rameau, qui continuera à végéter. En novembre, la bouture est enracinée et peut être séparée du pied mère.

La marcotte est simple à pratiquer et convient surtout aux amateurs, n'exigeant pas, comme la bouture, l'emploi de cloches et châssis.

LA BOUTURE.

—

La bouture consiste en une portion de rameau coupée sur un rosier, puis enterrée en partie ; elle développe des racines, végète et forme un jeune sujet. On la pratique à froid ou forcée : la première méthode est la plus simple ; la seconde est plus prompte et plus assurée et veut être faite en serre chauffée : aussi est-elle surtout usitée par les rosiéristes commerçants, auxquels elle permet de multiplier plus promptement et en plus grand nombre les variétés nouvelles qui sont encore rares.

Les espèces européennes à bois dur, *cent-feuilles*, *provins*, *damas*, etc., reprennent difficilement de bouture, mais les espèces indiennes à bois tendre et les hybrides remontants qui en proviennent, reprennent facilement par ce procédé : tels sont les *bengale*, *thé*, *bourbon*, *noisette*, et les rosiers grimpants. Le *rosier blanc* ne reprend ni de bouture ni de marcotte, à moins qu'elles ne soient faites à l'état herbacé.

Les boutures sont de diverses sortes : 1° les boutures d'hiver faites à froid et se développant au printemps ; 2° les boutures de juin, faites à froid avec les rameaux feuillus de la première séve ; 3° les boutures de septembre, faites à froid avec les rameaux feuillus de la dernière séve ; 4° les boutures forcées, qui se font de décembre en mai, sur couche, dans une serre chauffée.

Bouture d'hiver.

Cette bouture est la moins certaine : aussi est-elle peu usitée par les rosiéristes commerçants ; mais elle est assez avanta-

geuse dans les jardins, en ce qu'elle permet d'utiliser les rameaux supprimés à la taille, et d'en obtenir quelques sujets francs de pied.

En novembre, on coupe des tronçons de rameaux bien aoûtés et de moyenne force, vingt centimètres de longueur environ, en ayant soin de conserver le talon du rameau, et de faire la coupe immédiatement sous un œil.

On enterre à mi-ombre et dans un bon sol terreauté, en laissant sortir deux yeux hors de terre. On couvre ces boutures d'une cloche en hiver, puis on les met à l'air libre fin mars. Une partie de ces boutures prennent racine et forment des sujets francs de pied.

Les boutures ordinaires qui ne sont pas recouvertes d'une cloche sont d'une réussite incertaine; cependant nous avons vu parfois de bons résultats de ce procédé. Le vent ayant cassé la tête d'un beau rosier-tige *géant-des-batailles* qui ornait une tombe, la pauvre veuve qui le soignait enterra par portions la tête de ce rosier; ces touffes assez fortes formèrent des racines et devinrent de superbes rosiers francs de pied.

Nous devons à M. Lucy, de Marseille, un procédé ingénieux de bouture d'hiver du rosier, facile à exécuter et donnant des résultats parfaits. On pose sur le sol une baguette parfaitement droite, puis on fait avec la bêche deux petites tranchées de chaque côté de cette baguette (fig. 2); on coupe des rameaux

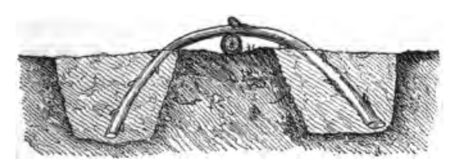


Fig. 2. Bouture en arc.

de rosiers de trente à quarante centimètres de longueur, puis on les courbe sur la baguette, en enterrant les deux bouts, et faisant en sorte qu'un œil se trouve hors de terre, sur la partie courbée, pour qu'il puisse se développer au printemps.

Il est à remarquer que les racines se forment seulement vers le bout inférieur du rameau, l'autre bout finissant par se dessécher jusqu'à la pousse.

Il est facile de comprendre que cette bouture doit être d'une reprise plus assurée, puisque son extrémité, étant enterrée, n'est plus sujette à se dessécher au printemps. Des espèces à bois dur, reprenant difficilement de boutures, ont donné de fort bons résultats, traitées par ce procédé, qui sera surtout avantageux pour les amateurs et les jardiniers non commerçants.

Bouture d'été à froid.

Elle se fait en juin avec des rameaux développés au printemps. Pour que cette bouture et la suivante puissent être d'une reprise facile, il faut que le rameau soit suffisamment aoûté, mais pas par trop endurci : trop à l'état herbacé, la bouture *fond*, c'est-à-dire qu'elle se gâte; trop dure, elle forme difficilement des racines. Il serait trop tard de la pratiquer fin juin et juillet sous le climat de Paris, la première floraison des rosiers étant alors presque terminée.

On choisit de préférence des brindilles florifères, les forts rameaux étant d'une reprise plus difficile. Ces brindilles ont en moyenne vingt-cinq centimètres de longueur et sont terminées par un bouton à demi ouvert; c'est à ce moment de la végétation que la reprise est plus assurée. On conserve, en les coupant, l'empatement de leur base; si cet empatement n'existait pas, la coupe se ferait immédiatement sous le nœud d'un œil (fig. 3). On coupe cette bouture à trois feuilles, huit centimètres en moyenne; on ne laisse que deux folioles aux deux premières feuilles de la base, et quatre à la troisième feuille supérieure. La bouture une fois préparée, on la jette immédiatement dans un seau d'eau, car il suffit de quelques minutes pour qu'elle se flétrisse si elle était laissée à l'air.

On a préparé à l'avance une plate-bande suffisamment meuble et terreautée, exhaussée du sol environnant et exposée le long d'un mur, au nord; les boutures d'été devant

recevoir le jour, mais être complétement privées des rayons du soleil.

Les boutures sont piquées en terre, à la profondeur de un à deux centimètres; moins elles sont enterrées, plus le bourrelet terminal émet facilement des racines. On les espace de



Fig. 3. Rameau pour bouture.

quatre centimètres les unes des autres, puis on couvre le tout d'une cloche. Au bout de quelques jours, on donne de l'air, on épluche avec soin les feuilles gâtées, puis on tient la terre fraîche, sans être humide, par de légers bassinages.

Au bout de deux mois, les boutures sont enracinées. A l'automne, on soulève le plant en passant avec précaution la main sous les racines, puis on plante chaque bouture dans un pot de six centimètres de diamètre, rempli de bonne terre franche; on conserve ces pots en hiver sous un chassis à

froid, les pots étant enterrés rez le sol. Au printemps, on les plante à demeure, en pleine terre. Les soins consistent, cette première année, à les garantir de la sécheresse par un léger paillis, à leur donner quelques légers arrosements et à supprimer les fleurs qui nuisent à la vigueur du jeune sujet.

La bouture de juin est moins assurée que celle de septembre; elle convient principalement pour les roses des Indes : *thé, bengale, bourbon, rosiers grimpants, multiflore*, etc., et surtout pour les variétés délicates; elle est généralement moins avantageuse pour les portlands et les hybrides remontants.

Bouture d'automne à froid.

Cette bouture est la plus avantageuse comme simplicité d'exécution et certitude de réussite : aussi est-elle généralement usitée. Elle se fait exactement comme la précédente, mais à la mi-septembre; plus tard, en octobre, la végétation a cessé et la terre est trop froide; on ne pourrait alors agir que sur couche et en bouture forcée, ce qui serait une mauvaise opération à cette époque de l'année.

Les boutures d'automne sont faites sous cloche, sur une plate-bande plus élevée que le sol environnant, dans une partie du jardin préservée de l'humidité et exposée cette fois au soleil. Les premiers jours, on prend soin de garantir les boutures avec un paillasson soutenu par des perches; on ne laisse que peu de temps cet abri, les boutures d'automne ne réussissant pas à l'ombre. Au bout d'une vingtaine de jours, on donne de l'air en soulevant un côté de la cloche; à cette époque, il s'est formé, à la base de la bouture, un bourrelet blanchâtre, d'où s'échappent de fines radicelles.

Pendant les froids, la cloche est fermée et entourée, à mi-hauteur, d'un lit de feuilles sèches ou paillis. On renouvelle l'air par un temps doux, profitant de ce moment pour enlever les feuilles gâtées. Une partie des boutures développent des racines avant l'hiver; un certain nombre, qui n'ont formé qu'un bourrelet, les développent au printemps.

Le rempotage se fait fin avril ; on met les boutures enracinées en pots de huit centimètres de diamètre, avec les mêmes précautions que pour les boutures d'été, puis on les place sous un châssis à froid, pour les accoutumer à l'air libre. Au bout de quinze jours, on leur donne de l'air de temps en temps ; à trois semaines, elles peuvent être dépotées et mises en pleine terre ; si les jeunes sujets doivent être livrés en pots à la fin de la saison, on enterrera les pots dans une platebande du jardin, on couvrira le sol avec un paillis, puis on donnera régulièrement de légers bassinages.

De l'avis de nos meilleurs rosiéristes, et particulièrement de M. H. Jamain, on ne doit pas conseiller aux amateurs l'emploi de pots à boutures pour les boutures à froid ; leur emploi n'est convenable que pour les rosiéristes commerçants. On comprend que la multiplicité de besogne des jardiniers bourgeois peut les empêcher de se livrer à ces détails avec toute la régularité nécessaire, comme le font les rosiéristes dont ces soins sont l'opération principale, et qui peuvent, par l'emploi des pots, classer les variétés et se rendre compte du nombre des boutures faites. Dans un jardin bourgeois, la terre des boutures en pots est le plus souvent trop sèche ou trop humide. Du reste, la réussite est la même avec les deux procédés, quand les soins ont été convenables.

Boutures en pots.

On établit une plate-bande élevée de trente centimètres avec de la terre légère, ou mieux dans une allée du jardin avec du sable fin. On y marque la place d'une double rangée de cloches, puis on enfonce dans le sable, sous chaque cloche, quatorze pots de sept centimètres de diamètre, remplis de terre de bruyère, après avoir placé quelques tessons de pots cassés au fond de chacun d'eux, pour éviter l'humidité. On plante cinq boutures dans chacun de ces pots, en faisant en sorte qu'elles soient plantées contre les parois du pot ; ce rapprochement active la formation des racines et préserve la bouture de l'humidité (fig. 4).

M. Margottin forme d'abord une couche de vingt-cinq centimètres de fumier pailleux, puis la couvre de vingt centimètres de sable fin. Ce fumier n'a pas pour but d'augmenter

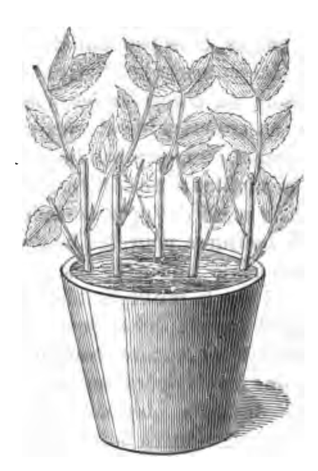


Fig. 4. Bouture à froid.

la température du sable, qui ne s'échauffe pas sensiblement dans ce cas, mais d'assainir et préserver les boutures des vers de terre, qui les bouleversent.

Boutures en pleine terre du rosier manetti.

Cette variété vigoureuse est souvent utilisée comme sujet et reprend facilement de boutures, à l'air libre, sans l'aide de cloches. En septembre, on coupe des tronçons de rameaux de vingt centimètres de longueur; on supprime les feuilles, puis on plante en lignes, dans une plate-bande du jardin. Ces boutures forment des racines avant l'hiver, végètent au printemps suivant et sont arrachées à l'automne pour servir de sujets.

Les pépinières d'Orléans et d'Angers fournissent au com-

merce une grande quantité de ce plant depuis un certain nombre d'années.

Dans les jardins de peu d'étendue, il n'y a pas toujours de cloches et châssis, cependant il est bon d'y faire quelques boutures; on peut y suppléer avec une caisse à demi remplie de terre et recouverte d'un carreau de vitre simplement posé à plat. Les boutures y reprennent parfaitement si on a soin de leur donner de l'air de temps en temps.

Bouture forcée.

Les rosiéristes commerçants qui s'occupent spécialement de la multiplication des roses nouvelles, ont intérêt à activer le plus possible cette multiplication, pour satisfaire aux nombreuses demandes qui ne manquent pas d'être faites, quand ces variétés sont méritantes.

Avec les boutures et les greffes faites à froid, la multiplication serait trop lente et trop réduite, puisqu'il est rare que l'on ait un nombre suffisant de rameaux pour multiplier une espèce rare et nouvelle. On ne possède le plus souvent qu'un faible sujet enraciné, sur lequel on ne peut couper qu'un petit nombre d'écussons ou boutures. Les greffes et boutures forcées permettent alors de multiplier ces sujets avec une promptitude remarquable; aussi un rosiériste n'est-il pas embarrassé d'obtenir, avec quelques pousses d'un sujet soumis en hiver à la greffe forcée, un grand nombre de jeunes sujets, bons à livrer à l'automne. Loizeleur Deslongchamps avait même avancé qu'il était possible de multiplier, dans l'année, un seul sujet au point d'en former deux mille sujets et plus; il appuyait sa proposition sur ce fait, qu'une greffe forcée peut donner, au bout de trente jours, un rameau garni de cinq ou six yeux, lesquels, s'ils sont greffés de suite par le même procédé, peuvent donner vingt-cinq écussons le mois suivant; alors, si on suit cette progression mathématique, on arrivera à un chiffre considérable, vingt-cinq, cent vingt-cinq, six cent vingt-cinq, trois mille cent vingt-cinq, etc.; mais dans la pratique, deux et deux ne font pas toujours quatre,

car il faut tenir compte des difficultés et ne pas oublier que cette greffe ne réussit qu'à une certaine époque de l'année et que toutes ne réussissent pas également bien ; il en est de même des boutures forcées.

Les procédés de multiplication forcée consistent à placer en hiver, dans une serre, un jeune sujet en pot et de le greffer au moment où il commence à végéter ; la greffe se développe immédiatement; puis, quand elle a atteint une certaine longueur, on coupe son rameau, qui est de suite utilisé pour former de nouvelles greffes, lesquelles sont immédiatement forcées, ou servent à faire des boutures forcées, qui se développent de suite. Nous ne traiterons dans ce chapitre que des boutures forcées obtenues de ces greffes.

OBSERVATION IMPORTANTE. *Le rosier végète convenablement à une basse température, et cette température est suffisante pour que les greffes et boutures forcées végètent parfaitement.* Jusqu'à l'époque où nos rosiéristes ont découvert cette vérité, ils soumettaient les rosiers chauffés pour la multiplication ou pour la fleur, à une température d'autant plus élevée qu'ils la croyaient favorable à la végétation du rosier; aussi, les sujets ainsi obtenus étaient mal constitués, et une grande partie des boutures manquaient à la reprise.



Fig. 5. Bouture forcée.

On coupe les rameaux des rosiers forcés au moment où leur base commence à s'aoûter, puis on donne à chaque bouture six ou sept centimètres de longueur et même moins, à une, deux ou trois feuilles (fig. 5) ; plus longue, la bouture serait susceptible de se flétrir. On n'y conserve que les deux folioles de la base de chaque feuille, et la coupe inférieure du rameau est faite immédiatement sous le bourrelet de l'œil. Les boutures sont mises de suite en petits pots de

trois centimètres de diamètre, dits pots à boutures, qui sont remplis de terre de bruyère. La petitesse des pots favorise la reprise. Ces boutures doivent être très-peu enfoncées, et leur talon placé presque à fleur de terre, un demi-centimètre au plus : la formation des racines n'en sera que plus prompte et la bouture moins susceptible de pourrir.

On enfonce ces pots dans une couche tiède de tannée, faite dans une serre ou bâche chauffée à l'eau chaude et conservant une température de 18 degrés centigrades. On a soin de mettre les boutures dans la partie la plus basse de la serre et la plus rapprochée du vitrage, puis on les couvre d'une cloche. Les premiers jours, on ménage la lumière avec un paillasson si elle est trop vive, sans pourtant qu'il y ait privation de lumière. On ne donne de l'air qu'au bout de quatre ou cinq jours; on en profite pour enlever les feuilles gâtées et donner de légers bassinages, si la terre les demande, en les ménageant au commencement.

Un bourrelet blanchâtre se forme bientôt sur la coupe des boutures, et des racines s'y développent au bout d'un mois à six semaines; une fois enracinées, on les rempote à six semaines ou deux mois, dans des pots de huit centimètres de diamètre, en terre franche, terreautée, puis on les place sous un châssis à froid (châssis simplement placé sur la terre d'une plate-bande du jardin). Au bout de quelques jours, on leur donne de l'air pour les accoutumer à l'air libre, puis à la mi-avril on les met en pleine terre, en faisant en sorte que la motte ne soit pas brisée en la retirant du pot. Certains rosiéristes les conservent en pots, pour les livrer à l'automne; dans ce cas, on enterre les pots dans une plate-bande du jardin, on recouvre la surface du sol d'un paillis consommé, puis on donne de fréquents arrosements pendant l'été.

Les fleurs seront supprimées cette première année, pour ne pas nuire à la vigueur des jeunes sujets.

Quelques rosiéristes ne se servent pas de pots à boutures, ils se contentent de couvrir la couche de tannée, de quelques centimètres de terre, d'y placer les boutures assez serrées, puis de les couvrir d'une cloche; d'autres se servent de ter-

rines larges et peu profondes, mais la réussite est plus certaine avec les pots à boutures.

On continue à faire les boutures forcées pendant tout le printemps, mais passé le mois de mai, la chaleur est trop forte, et elles se flétrissent facilement. La bouture forcée n'est d'une réussite parfaite que dans le cas où aucune des conditions ci-dessus n'a été négligée. Les sujets végètent plus faiblement la première année que ceux obtenus de boutures à froid, mais s'ils sont mis en pleine terre et bien soignés, ils prennent de la force les années suivantes.

Boutures de racines.

Ces boutures sont peu usitées ; elles sont avantageuses pour certaines espèces à bois dur qui reprennent difficilement de bouture, principalement les moussues et alba.

En mars, on enlève avec précaution quelques racines d'un pied déjà fort, soit en soulevant la terre autour du pied enraciné, soit en le déplantant ; on choisit sur ce pied des racines traçantes et charnues, de la grosseur d'un tuyau de plume, on les divise par tronçons de quinze à vingt centimètres de longueur, que l'on couche horizontalement à trois centimètres de profondeur, dans une terre franche terreautée, puis on couvre le tout d'un paillis peu épais ou de feuilles consommées, en maintenant le sol humide par de légers arrosements.

On peut faire également ces boutures en terrine sur couche tiède et en terre franche. Fin avril, on rempote les sujets enracinés, on les met sous châssis pour les accoutumer à l'air libre, puis en pleine terre à l'automne, ou mieux au printemps, surtout s'il s'agit des espèces des Indes, qui sont sensibles au froid.

LA GREFFE.

Avant la fin du dernier siècle, il était rare que la greffe du rosier fût pratiquée dans nos jardins; on se contentait le plus souvent de le multiplier de division de pieds. Mais de nos jours, la plus grande partie des rosiers sont multipliés par la greffe. Le sujet le plus communément usité est l'églantier commun, *r. canina*; dans le Midi, où il supporte difficilement la sécheresse, on le remplace souvent par le bengale et surtout par une variété vigoureuse, l'*indica major*. En Angleterre, et dans le centre de la France, on emploie parfois une autre variété vigoureuse, le *manetti*, qui reprend facilement de bouture. Le *quatre-saisons* est employé principalement comme sujet pour les rosiers forcés, parce qu'il se met facilement en séve.

L'églantier est le sujet le plus rustique; il forme une belle tige parfaitement droite et prend en peu d'années un assez fort développement; mais, par suite d'une conduite qui n'est pas toujours convenable, on voit un grand nombre de ces rosiers greffés qui languissent et ne durent que peu d'années.

L'*églantier ordinaire* se reconnaît à ses rameaux droits, lisses et vigoureux, de couleur vert tendre plus ou moins strié de gris et teinté de rouge au soleil; les feuilles sont ordinairement allongées, vert pâle en dessous, plus foncé en dessus, et complétement lisses; le fruit est ovale et rouge pourpre.

L'églantier odorant, *r. rubiginosa*, se rencontre également dans les bois, mais il est moins commun; ses rameaux sont moins élancés et plus aiguillonnés; les feuilles sont plus arrondies, plus foncées et plus rugueuses, elles sont munies en dessous de soies rousses, glanduleuses, et répandent, en les froissant entre les doigts, une odeur prononcée de pomme de

rainette; le fruit est rond et rouge orangé. On rencontre toujours quelques pieds du *rubiginosa* dans les livraisons d'églantiers. Peu de variétés réussissent étant greffées sur lui; les *roses moussues*, la rose jaune *persian-yellow*, la rose *général-jacqueminot* et quelques variétés à long bois sont les seules qui s'y conservent vigoureusés et durables.

L'églantier des champs, *r. arvensis*, se rencontre communément le long des fossés et terrains incultes; ses rameaux tracent sur le sol, sont grêles et de couleur violacée, ce qui leur donne l'aspect d'une tige de ronce : aussi n'est-il pas utilisé comme sujet. Les variétés peu vigoureuses du bengale réussissent convenablement sur lui, mais il est rare que cette greffe soit pratiquée.

Choix de l'églantier. Cet arbrisseau forme une touffe vivace, ses tiges n'ont qu'une durée limitée à quelques années, et elles sont renouvelées sans cesse par de nouvelles pousses qui sortent des racines. Si la touffe est épaisse et si elle végète à l'ombre des arbres, les rameaux s'allongent fortement sans se diviser la première année et forment de belles tiges droites et lisses, recherchées pour servir de sujets. Si, au contraire, l'églantier végète isolément en plein soleil, les pousses qui partent de son pied sont courtes, très-divisées et peu convenables comme sujets, au point de vue de la beauté de la tige. Il en résulte que les églantiers sauvages qui végètent dans les lieux couverts sont plus convenables comme tige que ceux qui sont obtenus par la culture.

En hiver, à partir de novembre, les journaliers de certaines provinces, et particulièrement ceux des parties les plus pauvres de la Champagne et de la Bourgogne, vont arracher les rejets d'églantiers dans les bois et le long des haies, puis les expédient aux rosiéristes ou les apportent sur le marché par bottes formées de sujets de longueur et de force égale. Cette industrie est intéressante en ce qu'elle donne une valeur à un arbrisseau inutile et assure du travail à de pauvres familles à une époque de l'année où les bras sont peu occupés.

Les tiges de deux ans sont les plus convenables, elles sont de la grosseur du doigt, leur écorce est lisse, à fond verdâtre

en grande partie strié de gris; les pousses de l'année sont peu recherchées, elles sont trop tendres, leur écorce est vert pâle et complétement lisse : aussi ne réussissent-elles que dans le cas où elles sont fraîchement arrachées, car elles se flétrissent et se dessèchent par le transport. Les églantiers âgés de trois ans et plus sont peu convenables, l'écorce est noirâtre, rugueuse et parfois chancreuse; de plus, il existe à la place des racines un fort chicot, qui pourrit dans le sol et devient une cause de mortalité. Excepté quelques variétés vigoureuses qui végètent convenablement sur les forts sujets, la plupart sont peu durables, car il est rare que le développement de la greffe soit en rapport avec la grosseur du sujet.

De nos jours, on veut jouir de suite des plantations de rosiers en les choisissant déjà forts, cependant ces plantations ne sont pas toujours parfaites et durables. Beaucoup d'amateurs recherchent les gros églantiers, et les rosiéristes commerçants sont forcés de se conformer à ce goût, qui est la principale cause du peu de durée des rosiers-tiges dans nos jardins; il en est des rosiers comme des plantations d'arbres déjà âgés, qui donnent naturellement de mauvais résultats, par suite de la difficulté avec laquelle ils reprennent racine.

Les églantiers ne doivent pas être arrachés avant qu'une première gelée assez forte et de courte durée ait complétement suspendu la marche de la séve, qui s'arrête assez tard chez cette espèce. Les églantiers arrachés en séve se rident de suite, et une fois plantés reprennent difficilement leur parfaite vitalité. Trois degrés de froid suffisant pour faire périr les racines d'un églantier arraché, on doit donc éviter de les transporter par les froids, même modérés.

L'époque la plus convenable pour l'achat des églantiers est la première quinzaine de décembre; sitôt reçus, on les met en jauge pour les planter de suite, ou en février après les grands froids. Les églantiers achetés après une longue gelée ont probablement été arrachés avant les froids et remisés dans des granges : aussi un grand nombre ne reprennent-ils pas.

Les églantiers arrachés et plantés en février et mars ont déjà un premier mouvement de séve : aussi sont-ils exposés à être desséchés par les hâles du printemps ; les plantations faites à cette époque avec des sujets arrachés en novembre et mis en jauge n'ont pas cet inconvénient, leur séve se mettant beaucoup plus tard en mouvement.

Lorsqu'on achète des églantiers, on s'assure s'ils sont fraîchement arrachés, en grattant l'écorce avec l'ongle : elle doit être d'une couleur claire ; si elle est roux brun, c'est que les racines sont altérées. On refusera également les sujets trop forts et ceux qui sont noueux, tordus, couverts de plaies, ou qui ont de forts chicots de vieux bois à la place des racines.

Hauteur des églantiers. On se plaint généralement des pertes éprouvées dans les plantations d'églantiers ; ces pertes augmentent par suite de la grande consommation que les rosiéristes font de ces églantiers, ce qui force à les tirer de provinces éloignées. Les années dont le printemps est sec sont surtout désastreuses ; en 1863, certains rosiéristes nous ont assuré qu'ils n'avaient pas mille sujets bons à greffer, sur une plantation de dix mille églantiers. La perte est rarement aussi forte, mais trop communément elle s'élève au quart et même à la moitié.

Une cause qui augmente encore la perte, est ce faux goût général qui porte à rechercher les rosiers les plus élevés sur tige. Pour le satisfaire, les rosiéristes plantent des églantiers d'un mètre cinquante centimètres et plus, longueur trop forte pour que le peu de séve fourni, au printemps de la première année, par les racines, puisse entretenir la vitalité sur toute la longueur de cette tige ; il en résulte que l'écorce se désorganise par plaques et finit en peu d'années par causer la perte du rosier. Tel églantier d'un mètre cinquante centimètres se dessèche, qui se serait parfaitement développé s'il avait été réduit à quatre-vingts centimètres à la plantation. De bons rosiéristes, Vibert entre autres, ont attribué à la coutume de former des sujets d'une grande élévation le peu de durée des rosiers dans les jardins. *Plus la tige de l'églantier est basse, plus le sujet a de force et de durée.*

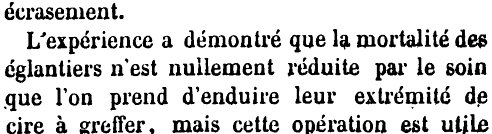
Habillage. Aussitôt l'églantier reçu, on procède à l'habillage; on retranche le fort chicot du vieux bois des racines (fig. 6). Cette suppression doit se faire avec précaution, pour ne pas blesser l'écorce des racines conservées, puisque les plaies des branches et des racines du rosier ne se cicatrisent pas. On réduit en même temps la longueur de l'églantier, si elle est en excès, et en raison de sa force.



Fig. 6.
Églantier.

Il faut se garder de couper le chicot des racines avec un couperet, sur un billot : l'écorce des racines s'écrase contre le billot et il s'y forme un chancre qui cause la perte du rosier en peu d'années. Ces rosiers offrent une végétation convenable les deux ou trois premières années, puis périssent subitement par les racines.

Les chicots sont supprimés avec une scie tenue entre les jambes, ou bien avec un sécateur spécial, d'une grande force, fixé à demeure sur un banc de bois, puis on a soin de parer la plaie avec la serpette, toute plaie de scie étant inguérissable; il en est de même de celles causées par le sécateur, cet instrument agissant par écrasement.



L'expérience a démontré que la mortalité des églantiers n'est nullement réduite par le soin que l'on prend d'enduire leur extrémité de cire à greffer, mais cette opération est utile en ce sens qu'elle empêche un insecte de s'introduire dans la moelle, et de faire périr, l'année suivante, une portion de la tige. Il est efficace d'enduire les églantiers d'un mélange d'argile et de bouse de vache, le chiffre de la mortalité étant de beaucoup diminué par cette opération, qui garantit la tige de l'effet direct du soleil; cependant, peu de rosiéristes prennent ce soin.

L'églantier se plante en lignes et par planches d'un mètre cinquante centimètres de largeur, formées de quatre rangs, les pieds espacés entre eux de quarante à soixante-dix centi-

mètres, selon que l'on veut plus ou moins serrer les sujets. On laisse quatre-vingts centimètres d'intervalle entre chaque planche, pour le passage.

On plante l'églantier à dix centimètres de profondeur; ses racines s'enfoncent à trois mètres même dans un sol compacte... Dans une tranchée faite chez M. Margottin pour l'établissement d'un gazomètre à la place d'une plantation d'églantiers, il a reconnu qu'une quantité de racines avaient pénétré à cette profondeur. Il est à remarquer que les racines tirent la tige de l'églantier et la font peu à peu pénétrer plus profondément dans le sol. Un pied d'églantier planté à dix centimètres de profondeur se trouve être à vingt centimètres et plus à la déplantation. Ce qui le prouve, c'est que les églantiers qui sont morts sans avoir végété sont tous restés à cette profondeur de dix centimètres.

Si les églantiers ont souffert de la sécheresse par le transport, il faut tremper leurs racines dans l'eau pendant vingt-quatre heures, ou mieux les enfouir complétement dans la terre pendant quinze jours; on les retire ensuite par un temps sombre pour les planter; ils ont alors repris toute leur fraîcheur.

Le sol est labouré à un bon fer de bêche; il a dû être convenablement fumé l'année précédente, pour la dernière culture, une fumure fraîche nuisant, dans certains cas, aux racines de l'églantier; toutefois, cette fumure ne sera convenable que si le rosier succède à des arbustes; elle est inutile s'il remplace des légumes cultivés dans le même sol depuis plusieurs années.

La réussite dépend surtout des soins donnés au sol : la terre sera toujours maintenue nette de mauvaises herbes par de fréquents binages, exécutés jusqu'à l'époque de la greffe, ces mauvaises herbes épuisant l'églantier non encore parfaitement enraciné. Si le sol est sec, il sera avantageux de le garantir de la sécheresse par un paillis, mais nous ne saurions trop nous élever contre la funeste méthode de pousser les églantiers à force de fumier; ils sont fort beaux chez le pépiniériste, mais, transplantés ensuite dans un sol plus maigre,

leurs pousses fortes et charnues se flétrissent et se couvrent de chancres rougeâtres; aussi de pareilles plantations sont-elles peu durables. Nos meilleurs rosiéristes ne suivent pas cette méthode vicieuse, ils savent que la réussite dépend avant tout du soin qu'ils prennent de faire toutes les opérations convenablement et à propos, et comptent plus sur la perfection de leur culture et sur la bonté du sol que sur un excès de fumier.

Églantiers de semis. C'est pour plusieurs raisons que l'on ne sème pas habituellement l'églantier pour en obtenir des sujets. Il occuperait le sol pendant quatre années, et comme il lui faut un sol de bonne qualité, ce serait une perte du revenu bien supérieure au prix d'achat d'églantiers arrachés dans les bois. On sait de plus que ce n'est que dans les lieux abrités, tels que les taillis et les haies, que se trouvent ces fortes tiges parfaitement droites, si recherchées de nos jours.

Si ce procédé n'est pas avantageux pour le rosiériste commerçant, il n'en est pas de même de l'amateur qui possède un coin perdu de jardin, où il peut établir une pépinière d'églantiers, qui formeront des sujets admirables comme végétation, et bien supérieurs à ceux qui proviennent d'églantiers arrachés.

On sème fin novembre les graines d'églantier, dans une plate-bande sablonneuse; on repique en lignes à l'automne, à trente-cinq centimètres, puis on taille à dix centimètres de terre; on coupe rez-terre la tige de l'églantier la seconde année de plantation, en février, ce qui fait développer des pousses droites et vigoureuses, qui seront greffées sur tige à l'automne. On peut greffer les sujets nains la seconde année, mais pour les hautes tiges, on attend la troisième.

Cette petite pépinière est peu coûteuse et donne des résultats admirables comme vigueur et durée; avec elle, il sera facile d'entretenir un jardin de sujets excellents.

On utilise avec avantage, dans un jardin, les drageons qui se développent au pied des rosiers greffés sur églantier, en les plantant à part et les greffant ensuite en basse tige, quand ils ont pris de la force.

Sujet manetti.

Cette variété du rosier fraxinifolia, qui se recommande par sa grande vigueur et la facilité avec laquelle elle reprend de boutures, a été obtenue vers 1820 par M. Manetti, directeur du jardin de Mouza, en Lombardie. Elle fut peu de temps après utilisée en Angleterre comme sujet, et depuis quelques années elle est répandue dans nos cultures pour remplacer l'églantier dans certains cas. Le manetti est rustique, quoique à un degré moindre que l'églantier. Il est surtout avantageux pour les sujets nains ; cependant nous avons vu chez M. A. Leroy, pépiniériste à Angers, des sujets manetti greffés à haute tige, dont les greffes s'étaient développées d'une manière remarquable. Les avis sont du reste partagés sur le mérite du manetti, mais ce qui en restreindra l'emploi chez les rosiéristes commerçants, c'est la longue durée de sa végétation, qui ne s'arrête qu'à l'époque des fortes gelées, ce qui porte obstacle à la livraison des sujets à racines nues.

Le manetti, ayant été multiplié de boutures en septembre, à l'air libre, en lignes serrées, pour en obtenir des pousses longues et peu ramifiées, est rabattu rez-terre en février de la deuxième année. La forte pousse qui est sortie des racines est replantée et reçoit la greffe l'année suivante, à haute ou basse tige. On peut également greffer en mars, la deuxième année, en fente et sur collet enterré, dans l'intention d'affranchir le rosier.

Sujet quatre-saisons.

Cette variété est communément cultivée dans les champs des environs de Paris ; on préfère sa variété dite de Puteaux, qui drageonne moins et donne des sujets fort bons pour la greffe forcée, parce qu'ils se mettent facilement en séve, et que leur petite stature les rend convenables pour la culture en pots ; ils ont été utilisés quelquefois comme sujets

pour rosiers nains en pleine terre, mais ils périssent jusqu'au collet dans certains hivers; de plus, la séve tend toujours à abandonner la greffe pour former de nouvelles pousses sur le collet des racines : aussi le quatre-saisons n'est-il plus employé que pour la greffe forcée. Nous renvoyons à l'article *greffe forcée* pour tout ce qui se rattache à son emploi comme sujet.

GREFFE EN ÉCUSSON A ŒIL DORMANT.

Conduite de l'églantier avant la greffe. L'églantier planté en hiver développe au printemps quelques pousses plus ou moins vigoureuses : les fortes pousses se rencontrent le plus souvent vers l'extrémité de la tige, et, dans ce cas, on est assuré que cette tige est saine sur toute sa longueur. Si les fortes pousses ont végété vers la base, et s'il ne se trouve que des pousses faibles à la partie supérieure, il ne faudra pas greffer sur ces pousses faibles, car cela indique que la tige n'est pas saine au-dessus des pousses fortes ; il faut, dans tous les cas, ne greffer que sur celles-ci, quelle que soit la hauteur où elles se trouvent placées.

Plus l'églantier développe de pousses, plus il se forme de racines : il ne faut donc pas en supprimer une seule avant l'hiver qui suit l'opération de la greffe, car certains rameaux jugés inutiles auraient pu être les meilleurs comme porte-greffe. Les drageons qui sortent des racines doivent être retranchés dans tous les cas, puisqu'ils absorbent la séve aux dépens de la tige.

La greffe la meilleure est la greffe en écusson à œil dormant; faite à la fin de l'été, elle se développe au printemps

de l'année suivante; faite en juin, la greffe en écusson se développe immédiatement et se nomme greffe à œil poussant : elle forme une tête plus promptement que la précédente, mais on n'en obtient le plus souvent que des sujets affaiblis.

La greffe faite en hiver se fait en fente, mais elle se soude mal avec le sujet : aussi est-il peu avantageux de la pratiquer, à moins qu'elle ne soit forcée dans une serre, dans le but d'en activer la végétation; elle prend alors le nom de greffe forcée.

Greffe à œil dormant. Cette greffe se fait de préférence au déclin de la séve, quand les rameaux sont en partie aoûtés; faite plus tôt, l'écusson peut être noyé par l'excès de séve ou risque de se développer immédiatement; dans ce cas, la jeune pousse n'a pas le temps de s'aoûter avant les froids, et périt le plus souvent en hiver.

Selon la température et le plus ou moins de sécheresse du sol, cette greffe se fera plus ou moins tardivement, de la mi-juillet à la mi-septembre, et plus communément dans le mois d'août; toutefois, les rosiéristes préfèrent la pratiquer un peu tard; la réussite est alors plus assurée, surtout si, après une sécheresse qui suspend momentanément la circulation de la séve, il survient quelques jours de pluie qui lui font reprendre son cours.

Le sujet doit être en séve pour que l'on puisse pratiquer la greffe en écusson; on s'en assure en soulevant l'écorce du sujet avec le greffoir : si elle se soulève facilement, l'opération est assurée, si elle ne se décolle pas, l'opération devient impossible.

L'écusson peut se placer sur la tige ou sur les rameaux, à moins que cette tige ne soit trop forte et rugueuse; cependant, il est préférable de greffer sur les rameaux; il y a plus d'analogie entre les écorces et partant plus de chance de réussite; de plus, les greffes faites sur tige sont plus exposées à être décollées par le vent ou par le transport, à l'époque de la plantation.

On ne pose qu'une greffe si le sujet est à basse tige ou s'il est d'un faible volume; on pose deux greffes opposées si le

sujet est à haute tige et d'une bonne grosseur. Il est inutile et même nuisible de placer trois greffes, la troisième étant placée trop bas pour contribuer à la formation d'une tête régulière.

Si on ne met qu'une seule greffe sur un églantier déjà fort, la partie de l'écorce opposée à l'églantier, étant privée de végétation supérieure, finit par se dessécher, puis la plaie s'étend et fait périr le sujet. Les greffes seront donc placées sur les deux plus forts rameaux opposés l'un à l'autre (fig. 7). S'il n'existe qu'un seul rameau sur un fort sujet, on placera un écusson sur la tige à trois centimètres au-dessus du rameau et du côté opposé. Si on plaçait cet écusson exactement à la hauteur de l'autre écusson, ils se nuiraient mutuellement, le plus fort absorbant, dans ce cas, la séve du plus faible, comme le feraient deux branches partant du même empatement.

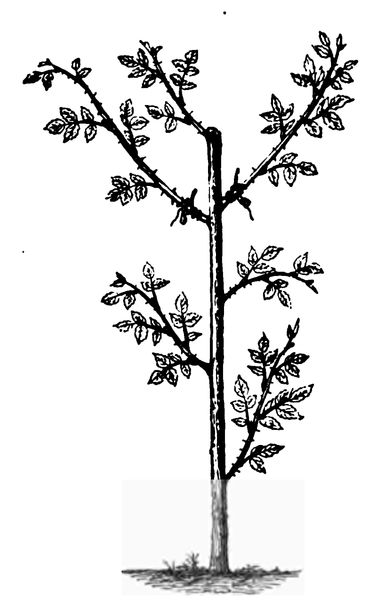


Fig. 7. Églantier greffé.

L'écusson se place sur une partie lisse du rameau, en dessus et rapproché le plus possible de sa base. S'il s'y trouve des aiguillons, on les décolle avec le dos ou la base de la lame du greffoir pour ne pas émousser son tranchant, qui doit toujours être très-propre et couper parfaitement.

Choix des écussons. On coupe de suite, ou quelques jours à l'avance quand on ne peut faire autrement, les rameaux qui doivent donner les écussons, en les prenant sur le rosier dont

on veut multiplier la variété. On choisit de préférence des rameaux de grosseur moyenne, sortis sur le bois d'un an et ayant fleuri; ceux qui sont de la grosseur d'un petit tuyau de plume sont préférables. Les forts rameaux à bois, mal aoûtés et développés sur le vieux bois, ne sont utilisés que faute de mieux.

Tous les yeux qui se trouvent sur le rameau ne sont pas également convenables. *L'œil, une fois greffé, donne généralement une production analogue à celle qui se serait developpée sur lui, s'il était resté sur son pied mère.* Un œil pris à l'extrémité d'un rameau florifère donnera, étant greffé, un rameau également florifère. Un œil pris vers la base d'un rameau à bois non florifère donnera, une fois greffé, un rameau vigoureux et peu florifère. Ce n'est que les années suivantes que la végétation du sujet revient à son état normal. Mais, comme la bonne constitution et la durée d'un rosier dépendent surtout de sa première végétation, on comprend que, si cette végétation a été florifère à l'excès les premières années, la vigueur et la durée du rosier s'en ressentiront fortement.

Si on tient à obtenir des rosiers vigoureux et durables, on se servira de préférence des yeux bien constitués et rapprochés de la base d'un rameau florifère; si, au contraire, on veut obtenir des rosiers d'une végétation moyenne, à rameaux courts et florifères à l'excès, on choisira les yeux rapprochés du pédoncule des fleurs terminales. Ceci explique pourquoi M. Margottin, qui forme plus spécialement des rosiers de pleine terre, a soin de prendre ses écussons sur des yeux rapprochés de la base du rameau. Un autre rosiériste, M. Laurent, dont la spécialité consiste à forcer des rosiers en pots, prend pour écusson les yeux placés près du pédoncule des fleurs. Nous citerons pour exemple la rose aimé-vibert qui pousse généralement avec une vigueur extrême; et cependant certains sujets de cette variété, obtenus d'écussons formés avec les yeux rapprochés du pédoncule, présentent au contraire des rameaux courts et très-florifères, ce qui a pu faire supposer qu'il existait de cette rose une sous-variété à rameaux courts.

Mais le choix des yeux rapprochés de la fleur présente de graves inconvénients dans le cas où la variété est peu vigoureuse et florifère à l'excès ; on exagère alors cette délicatesse aux dépens de la durée : aussi voit-on, pour cette cause, délaisser la culture de quelques belles variétés de vigueur moyenne. Ces variétés n'ont pas dégénéré, comme le supposent certains rosiéristes, mais sont affaiblies par un traitement peu convenable. Telle est l'opinion d'un de nos rosiéristes les plus expérimentés, M. Verdier père.

Les écussons doivent être pris sur les rameaux florifères, surtout s'il s'agit de variétés remontantes, cette faculté de remonter pouvant s'affaiblir sur le sujet greffé, dans le cas où on prendrait des yeux sur les rameaux non florifères. On sait que c'est en choisissant les yeux des rameaux qui ont remonté que nos rosiéristes ont pu rendre franchement remontantes des variétés qui présentaient cette faculté à un faible degré. Nous citerons la duchesse-de-sutherland, la baronne-prevost et louis-bonaparte, qui, à leur première floraison, se sont trouvées peu remontantes.

Après avoir coupé la portion du rameau sur laquelle se trouvent les yeux convenables, on retranche *immédiatement* toutes les feuilles, en ne conservant qu'un bout du pétiole, d'une longueur de un et demi à deux centimètres ; le rameau se flétrirait immédiatement si ces feuilles n'étaient pas retranchées ; on attache une étiquette de papier à chaque variété, puis on enveloppe le tout de mousse humide contenue dans un linge ou une feuille de papier. Ainsi enveloppées, les greffes peuvent être expédiées au loin et conservées plusieurs jours dans une cave peu humide.

Il faut se garder de faire tremper les greffes dans l'eau pour ne pas les disposer à la pourriture.

Pratique de la greffe.

La greffe en écusson consiste à faire sur l'écorce du sujet une entaille en T, à soulever les bords de cette entaille, puis

à introduire sous cette écorce une petite languette d'écorce munie d'un œil.

On enlève la feuille en ne conservant qu'un centimètre et demi du pétiole (queue) (fig. 8, grandeur exacte), puis on détache avec l'ongle les stipules foliacées A en les décollant de la base du pétiole. On fait ensuite sur le rameau une incision transversale B pénétrant au tiers de l'épaisseur du ra-



Fig. 8. Rameau sur lequel l'écusson est enlevé. — Fig. 9. Écusson vu de face et de côté.

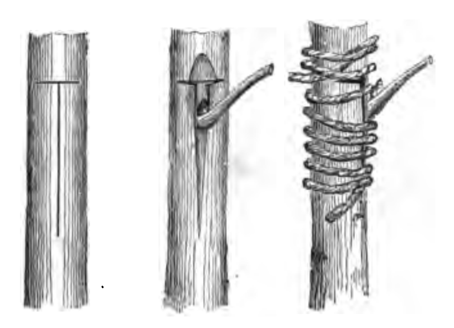


Fig. 10. Entaille en T sur le sujet. — Fig. 11. Écusson introduit dans l'entaille. — Fig. 12. Greffe liée et terminée.

meau, puis on enlève une languette d'écorce C en commençant à un centimètre et demi au-dessus de l'œil. (Il vaut mieux commencer loin que trop près de l'œil : l'écusson est mieux et plus facilement enlevé.)

Cette languette, qui forme l'écusson, doit être longue et étroite, elle se détache plus facilement et sa reprise est plus assurée. En commençant, on fait pénétrer légèrement la lame du greffoir, on prend ensuite plus d'épaisseur une fois arrivé à l'œil; puis, sitôt que cet œil est dépassé, on diminue d'épaisseur jusqu'à l'incision B qui aide à détacher l'écusson à la longueur voulue. (Fig. 9, écusson enlevé, vu de face; le même, vu de côté.)

Quelques personnes font l'écusson plus large et enlèvent ensuite la petite languette de bois qui a été détachée avec lui; mais cette pratique rend l'opération difficile et incertaine; pour le rosier, il n'est pas nécessaire d'enlever cette languette de bois, du moment que l'écusson est étroit. Les rosiéristes ne prennent pas cette peine, et la réussite n'en est pas moins assurée.

Sur certaines variétés, le rameau sur lequel on doit enlever l'écusson, fait un coude prononcé vers l'œil; il faut dans ce cas faire suivre à la lame le sens de l'écorce, et faire l'écusson très-mince et étroit pour qu'il puisse se redresser en le posant à plat sur le sujet.

Une fois l'écusson enlevé, on le tient par le pétiole, entre les lèvres, pour se conserver les mains libres; puis on fait une incision en T sur l'écorce du sujet (fig. 10), et d'une grandeur correspondante à l'écusson. On soulève ensuite, avec la spatule du greffoir, les deux côtés de l'incision pour y introduire l'écusson, en le tenant par le bout de pétiole, puis on coupe le bout de languette qui dépasse, juste sur la ligne du T (fig. 11). On termine en enveloppant l'écusson avec un lien de laine ou de coton, sans couvrir l'œil et en serrant modérément (fig. 12). On se sert de laine grossière dite à greffer, ou à défaut, de laine à repriser les bas; on se sert également de coton à mèche de chandelle, mais le coton est plus difficile à enlever quand plus tard on dégage la greffe. Le lin et le chanvre se resserrent par l'humidité et blessent l'écorce en y formant un étranglement nuisible.

Huit jours après la pose, on s'assure de la reprise; si elle est parfaite, le pétiole desséché se détache au moindre attou-

chement du doigt; tandis que le pétiole de l'écusson non repris se contourne et se détache difficilement.

Une fois les écussons posés, on ne pénètre plus dans le carré d'églantiers, jusqu'à l'époque de la taille de février, même pour donner des binages. Il faut surtout éviter de couper les rameaux de l'églantier, à l'époque de la greffe; on risquerait de faire développer l'écusson de suite, ce qui l'exposerait à périr par les froids, puisqu'il n'a plus le temps de s'aoûter avant l'hiver.

Les rosiers non remontants se greffent les premiers, excepté le rosier moussu, qui réussit mieux s'il est greffé lorsque la séve est près de sa fin ; beaucoup d'autres espèces, les bengale, thé et noisette, sont dans ce cas, notamment le *souvenir-de-la-malmdison.*

Nous renvoyons à l'article *taille* pour les soins qu'exige le rosier greffé. En terminant, nous dirons quelques mots du mode de culture usité dans la Brie. On y plante l'églantier en mars, et, de préférence, dans une terre forte, le sol ayant été préalablement fumé, puis retourné à la charrue. On plante, en basse tige, vingt mille églantiers par arpent (3,417 mètres); mais il est plus convenable de n'en mettre que dix-huit mille; les lignes des basses-tiges sont distantes de 60 centimètres, et les sujets espacés de 33 centimètres entre eux; les hautes-tiges sont en lignes distantes de 70 centimètres, et les pieds espacés de 60 centimètres entre eux. On greffe à partir du 15 août à la mi-septembre; les sujets dont la greffe n'a pas repris, sont arrachés l'hiver suivant, en même temps que ceux qui sont bons à livrer, pour faire place à une récolte sarclée, pommes de terre, etc.

Greffe en écusson à œil poussant.

Cette greffe est la même que la précédente, mais elle se fait en juin, et se développe immédiatement; elle a pour unique avantage de former la tête du rosier l'année même, mais c'est aux dépens de la vigueur du sujet. En effet, l'églan-

tier se développe à peine, que sa végétation est troublée par cette greffe : aussi forme-t-il peu de racines et ne développe-t-il qu'une faible tête cette première année. Il est parfaitement reconnu qu'une plantation faite avec de pareils sujets sera peu vigoureuse et peu durable.

La raison qui engage à faire les greffes à œil poussant, est le désir de greffer le plus tôt possible les rosiers qui n'ont pas été greffés la première année et ceux dont la greffe n'a pas repris, pour livrer ces rosiers à la même époque et débarrasser complétement le terrain le troisième hiver.

Les rosiéristes, qui tiennent avant tout à livrer des sujets bien constitués, ne pratiquent pas cette greffe et préfèrent attendre l'époque de la greffe à œil dormant, ou greffer en écusson en mars, comme nous l'avons conseillé plus haut. Les rosiers faibles et ceux qui n'ont pas repris sont arrachés en même temps que les autres et jetés au feu pour laisser le terrain libre.

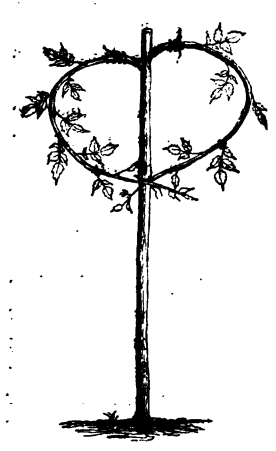


Fig. 13. Églantier arqué pour la greffe à œil poussant.

La greffe à œil poussant est utile dans le cas où on recevrait au printemps une rose coupée de variété nouvelle, puisqu'elle permet d'utiliser les yeux qui se trouvent le long du pédoncule de la rose.

Cette greffe ne s'emploie guère que pour les rosiers remontants et se fait en juin ; plus tôt elle se fait, mieux cela vaut ; cependant elle serait peu assurée, si elle était faite sur des bourgeons par trop herbacés, l'excès de séve nuisant alors à la reprise de l'écusson ; de plus, il serait difficile de trouver, à cette époque de l'année, des rameaux assez constitués pour donner des écussons convenables.

On coupait autrefois les rameaux de l'églantier au-dessus

de l'écusson, sitôt après sa pose, pour forcer celui-ci à se développer, ce qui ruinait l'églantier, par la suppression de sa végétation à une époque où elle se développe avec force ; on incline maintenant les rameaux sans les couper, en faisant en sorte que leur base, où doit être placé l'écusson, soit la plus élevée, pour que la séve s'y porte de préférence et fasse développer l'écusson immédiatement (fig. 13).

Si on courbait le rameau au moment de la pose de l'écusson, on ferait éclater la partie courbée ; il faut, premièrement, arquer le rameau en attachant son extrémité à la tige, puis le greffer huit jours plus tard, les vaisseaux ligneux qui le constituent ayant pris alors le pli de la courbure.

L'écusson se développe immédiatement ; quand il a atteint 25 centimètres, on taille le rameau de l'églantier à deux ou trois yeux au-dessus de l'écusson ; les bourgeons qui se développent de ces yeux seront pincés à leur tour quand ils auront atteint 20 centimètres. (Le pincement consiste à couper l'extrémité du rameau avec l'ongle ou la serpette pour arrêter son accroissement.) Puis, fin août, quand la greffe a formé une petite tête, on supprime complétement les bourgeons de l'églantier.

Pendant la durée de la végétation, on surveille et desserre au besoin les liens de l'écusson, afin que l'écorce ne soit pas étranglée, ce qui formerait un bourrelet désagréable.

Greffe en fente forcée.

Nous ne conseillons pas la greffe en fente sur les églantiers en pleine terre, cette greffe convenant peu au rosier, son bois moelleux ne se soudant pas comme celui des arbres fruitiers ; l'écorce seule se soude : aussi cette greffe est-elle peu solide ; celles que nous avons faites en diverses fois, ont été pour la plupart décollées par le vent. On ne la pratique que sur les sujets qui doivent être forcés en hiver.

La greffe qui se fait en fendant le sujet par le milieu pour y introduire la greffe, est mauvaise pour le rosier, la moelle attaquée se désorganisant. Il vaut mieux faire la greffe par en-

taille, dite greffe Lée, qui n'atteint pas la moelle; aussi est-elle usitée par tous les rosiéristes sur les sujets forcés.

On greffe le rosier en hiver, puis on le fait développer immédiatement dans une serre chauffée, dans le but d'en obtenir des rameaux le plus promptement possible : ces rameaux sont précieux pour former de nouvelles greffes ou boutures, ce qui permet de multiplier promptement les variétés nouvelles; mais ces sujets greffés en greffe forcée sont généralement faibles et peu durables.

Il y a une vingtaine d'années, une discussion assez vive s'éleva entre quelques rosiéristes au sujet de la greffe forcée dont l'usage s'était introduit vers 1830 dans la culture parisienne. Un d'eux, M. Vibert, reprochait vivement à cette greffe de former des sujets affaiblis et peu durables, et affirmait, ce qui est vrai du reste, qu'une plantation faite avec de pareils sujets serait réduite des deux tiers au bout de peu d'années. Poiteau, horticulteur distingué, disait de son côté que l'on exagérait ces inconvénients, moins sensibles depuis qu'elle est mieux pratiquée.

La vérité est que cette greffe pousse bien en serre, mais qu'une fois mis à l'air libre, le sujet dépérit le reste de la saison, ce qui se comprend, sa végétation ayant été devancée de plusieurs mois. Cependant les roses des Indes, qui ont dans leur pays natal une végétation perpétuelle, la supportent assez bien (thé bengale, bourbon, multiflore, etc.).

Le mérite de cette greffe n'est pas de former des sujets, mais de permettre d'obtenir une quantité de rameaux de variétés encore peu répandues, rameaux précieux pour greffes et boutures, et que l'on n'aurait pu obtenir que beaucoup plus tard, en aussi grande quantité, par la greffe ordinaire.

La greffe forcée se pratique à partir du 15 janvier jusqu'en avril : faite plus tôt, le soleil n'a pas assez de force et le succès est moins assuré; les sujets à préférer sont ceux qui se mettent le plus facilement en séve, tels que l'églantier et surtout le rosier bifère, dit *quatre-saisons*, et particulièrement sa variété dite de Puteaux, variété qui entre promptement en

végétation et se cultive facilement en pot, à cause de ses faibles dimensions. Il est vrai qu'elle forme, étant greffée, un sujet peu durable, ce qui importe peu, puisqu'on en a obtenu une quantité suffisante de rameaux propres à greffer ou à bouturer.

On met en pots, à la fin de l'hiver, des jeunes brins du rosier de Puteaux qui ont été arrachés dans les champs au pied des vieux rosiers, et vendus en bottes par les cultivateurs de ce village. Les pots sont enterrés rez-terre dans une plate-bande du jardin, puis le sol est recouvert d'un paillis et fréquemment arrosé pendant l'été. En décembre, ces pots sont placés dans une serre à multiplication, chauffée à l'eau chaude, et y sont enterrés dans une couche de terre non chauffée, *les racines du rosier ne devant jamais être chauffées.*

On pratiquait, il y a quelques années, la greffe forcée sur couche chaude ; cette méthode vicieuse est maintenant abandonnée ; on ne chauffe que l'air, et encore lui donne-t-on une

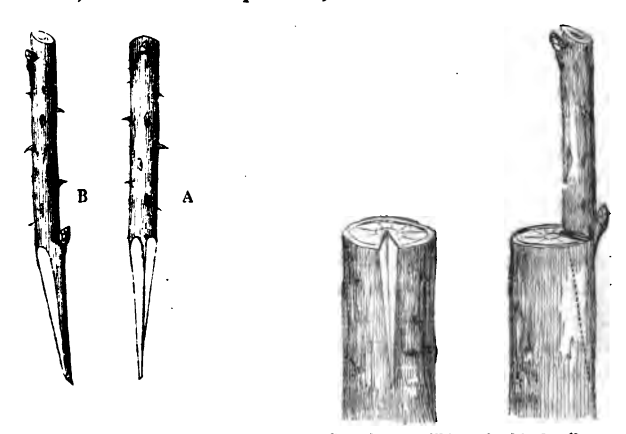


Fig. 14. Greffe vue de face et de côté.

Fig. 15. Sujet entaillé.

Fig. 16. Greffe terminée.

température peu élevée, 15 degrés centigrades étant suffisants pour obtenir du rosier une végétation convenable.

Une fois la séve du sujet en circulation, et aussitôt l'appari-

tion des feuilles, on pratique la greffe. On coupe un bout de rameau à la longueur de 5 à 7 centimètres, en conservant deux yeux, puis on taille ce rameau en coin triangulaire sur son côté, et sur une longueur de 2 à 3 centimètres, en partant de l'opposé de l'œil de la base. (Fig. 14, A greffe vue de face, B greffe vue de côté.) On coupe ensuite la tête du sujet à 10 centimètres du sol ou plus (fig. 15); on y fait une entaille correspondante sur un côté, puis on y introduit la greffe en faisant en sorte que les écorces coïncident parfaitement; sans cette dernière condition, la greffe ne reprendrait pas. On maintient ensuite la greffe avec une ligature, puis on recouvre toutes les plaies de cire à greffer, sans oublier l'extrémité de la greffe (fig. 16, grandeur exacte).

Cire à greffer.

500	grammes	poix blanche.
120	—	poix noire.
120	—	résine.
100	—	cire jaune.
60	—	suif.

Autre recette plus simple.

Poix noire.	300	grammes.
Mastic de fontainier.	200	—
Cire jaune.	100	—

On fait fondre le tout sur un feu doux; on donne de la consistance, au besoin, avec de la cendre de bois tamisée; on rend plus liquide avec un peu de suif; on évite de se servir de cette cire si elle est trop chaude, pour ne pas brûler la greffe.

Cire à greffer à froid.

500	grammes	cire jaune.
500	—	térébenthine grasse.
250	—	poix de Bourgogne.
100	—	suif.

Faire fondre le tout, conserver en pain, puis ramollir entre

les doigts avant de s'en servir; elle est d'une application moins prompte que les cires employées chaudes.

Une fois la greffe faite, on la couvre d'une cloche, si l'air de la serre est trop sec, puis on enlève cette cloche quand la reprise de la greffe est assurée, et lorsque la pousse a 10 centimètres environ, car elle s'étiolerait si cette cloche était conservée plus longtemps.

Au bout de dix jours, la greffe se développe; on supprime alors les bourgeons du sujet, sauf un seul placé près de la greffe, lequel est conservé comme œil d'appel et doit se trouver placé à l'opposé de la greffe; on le pince plus tard, quand il atteint 15 centimètres environ, puis on le supprime lorsque la tête du rosier est formée.

Au bout de six semaines, le bois est en partie aoûté; on coupe alors les rameaux à une certaine hauteur, pour qu'ils puissent servir à leur tour de greffes ou boutures. On a soin de conserver au moins trois ou quatre yeux sur chaque rameau. Ces yeux repoussent, mais les bourgeons qu'ils produisent ne sont pas coupés une seconde fois, pour ne pas ruiner le sujet. Fin avril, on place les rosiers greffés sous un châssis à froid, pour les accoutumer peu à peu à l'air libre.

Les sujets greffés en janvier sont livrables en avril; ceux de février et mars sont livrables à la mi-mai, époque où ils sont mis en pleine terre, en faisant en sorte que la motte ne soit pas brisée en dépotant le rosier.

Quelques rosiéristes se contentent de multiplier les roses nouvelles en les greffant à froid en janvier, puis ils placent les rosiers greffés sous un châssis à froid ou sous une cloche; ces sujets reprennent parfaitement, mais avec plus de lenteur, et forment des rosiers mieux constitués que par le procédé ci-dessus.

Greffe herbacée.

Si on a intérêt à multiplier une rose nouvelle le plus possible et très-promptement, on choisit des sujets quatre-saisons ou églantiers de petite stature, en pots et parfaite-

ment repris, puis on enlève sur les rosiers forcés des rameaux à l'état herbacé, qui sont greffés à leur tour en greffe forcée. Pour cette sorte de greffe, le rameau et le sujet doivent être en pleine végétation; s'ils remplissent cette dernière condition, la réussite sera parfaite.

On prépare la greffe et le sujet comme ci-dessus, mais on choisit des pousses herbacées et munies de deux ou trois feuilles, dont on ne conserve à chacune que les deux folioles de la base. On taille la partie inférieure du rameau en coin triangulaire, puis on coupe le sujet à quelques centimètres de terre (fig. 17), on lui fait une entaille correspondante à celle de la greffe, on introduit et fixe celle-ci avec une ligature, puis on enduit les plaies de cire à greffer presque tiède.

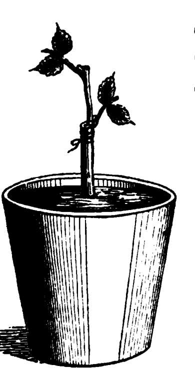


Fig. 17. Greffe herbacée sur sujet forcé.

Les sujets, une fois greffés, sont placés en serre et sous cloche, et soumis à une température de 18°; ils développent promptement des rameaux qui sont à leur tour utilisés pour de nouvelles greffes ou boutures.

Cette greffe herbacée, qui est déjà le résultat d'une première greffe forcée, peut être faite de nouveau, ce qui permet de hâter la multiplication du rosier d'une manière remarquable.

Greffe forcée en écusson herbacé.

La greffe forcée peut se faire également avec un écusson levé sur une pousse herbacée, et placé sur le sujet comme un écusson ordinaire; seulement, il faut se garder d'enlever la languette de bois que contient l'écusson.

Cette greffe ne réussit parfaitement que si les sujets sont en pleine séve.

Greffe forcée en fente sur racine.

En mars, on coupe par tronçons de 20 centimètres de longueur les racines traçantes et charnues de l'églantier; on greffe en fente une des extrémités; on les met en pots, puis on les chauffe dans une serre tempérée. Ces deux dernières greffes sont peu usitées dans la pratique.

PLANTATION.

D'une plantation bien faite dépendent la vigueur et la durée du rosier; mais s'ensuit-il de là qu'une plantation bien faite doit être par cela même une plantation coûteuse, et que la réussite ne peut être assurée que par de profonds défoncements, un excès de fumier, et le choix de forts sujets, naturellement plus coûteux? Nous croyons que le contraire se présentera le plus souvent, et que des rosiers de moyenne stature, simplement plantés dans un sol remué à un fer de bêche, se trouveront dans des conditions plus naturelles de végétation que les rosiers précédents. Par un fort défoncement, on a mélangé la terre du sous-sol avec celle de la surface, ce qui appauvrit la terre pour de longues années, surtout si le sous-sol n'est pas de qualité supérieure. On croit y remédier à force de fumier, mais son contact avec les racines est une cause de mortalité par les chancres et moisissures qu'il occasionne. De plus, les forts sujets, si recherchés de nos jours, sont rarement sains et durables, et leur reprise est toujours difficile.

Une plantation sera parfaite si les rosiers se trouvent dans des conditions telles que rien ne vienne contrarier leur végé-

tation; s'ils ont été plantés à une profondeur convenable, dans un sol de bonne qualité et suffisamment meuble, et s'ils sont assez espacés entre eux et des arbres voisins, pour ne pas être privés d'air et de lumière.

Nous avons étudié, au chapitre *églantier*, les principales règles à suivre dans la plantation; nous y ajouterons celles qui s'appliquent particulièrement aux rosiers plantés à demeure dans un jardin.

On doit être autant que possible fixé avant la plantation sur l'effet qu'elle doit produire dans l'ordonnance générale du jardin. Si ce jardin est dessiné à l'anglaise, les rosiers seront en massifs et en corbeilles, et l'effet décoratif sera produit par leur ensemble. Dans la plate-bande en lignes droites d'un jardin à la française, chaque rosier, espacé de ses voisins, produira de l'effet isolément par sa forme élégante et par la beauté de ses fleurs. Ce dernier mode de plantation convient surtout aux rosiers de collection, qui demandent à être assez espacés, pour donner des fleurs de premier ordre.

D'après ces considérations, il n'est pas possible d'assigner une distance à mettre entre chaque pied de rosier, car elle peut varier selon l'effet que l'on veut obtenir, et surtout selon la vigueur de la variété, tel rosier nain en touffe pouvant se contenter de cinquante centimètres, lorsque certaines variétés vigoureuses exigeront deux mètres et plus; enfin, il faut toujours songer à laisser un espace convenable libre autour de la touffe, afin qu'elle ne soit pas privée d'air et de lumière.

En général, on a tort de vouloir que des rosiers garnissent un massif, aussitôt plantés; étant trop serrés, les rosiers vigoureux étouffent les faibles sous leur puissante végétation; au bout de peu d'années la plantation est irrégulière, et, par suite, d'un aspect peu agréable. Ces rosiers produisent le même effet qu'un faible taillis d'arbres trop serrés comparé à un arbre isolé portant haute et fière sa belle tête arrondie.

Les rosiers seront plantés plus ou moins serrés, selon qu'ils doivent être disposés en massifs ou en lignes, en tenant compte de l'étendue du jardin, l'effet produit n'étant plus le

même selon qu'il est plus ou moins grand. Les rosiers plantés en lignes dans les plates-bandes des Tuileries sont espacés de trois mètres environ; plus serrés, ils se nuiraient mutuellement au point de vue du coup d'œil. Dans un petit jardin, des rosiers-tiges peuvent paraître convenablement espacés s'ils sont plantés à un mètre.

Dans une plate-bande en lignes droites, les rosiers plantés sur une même ligne doivent avoir une même hauteur, à moins qu'on ne plante alternativement un sujet nain et un sujet élevé, mais s'ils sont plantés en corbeille, leur hauteur doit augmenter peu à peu, pour que l'on puisse admirer leur floraison d'un seul coup d'œil. La gradation ne sera pas trop prononcée, pour que les sujets élevés ne puissent nuire aux autres en les étouffant sous la masse de leur feuillage.

Nous avons dit les raisons qui nous font conseiller quatre-vingts centimètres à un mètre de tige; mais il en est encore une qui ne peut être passée sous silence : c'est le mauvais effet produit par le manque de proportions qui existe entre la tige grêle et la tête trop élevée d'un rosier sur tige, qui enlève à cet arbrisseau toute l'élégance qui le distingue; on sait du reste que cet excès de longueur nuit à la durée du sujet.

Certains rosiers, palissés le long de la façade d'une maison de campagne, sont souvent greffés sur tige fort élevée, trois mètres et plus, mais il ne faut pas oublier que les églantiers qui leur servent de sujets sont arrachés dans une haie voisine, replantés immédiatement, et qu'il est rare que des tiges de pareille longueur puissent réussir si elles sont arrachées au loin, plusieurs jours à l'avance.

Un tuteur est indispensable dans le cas où le rosier a besoin d'être soutenu et redressé, ce qui se présente les deux ou trois premières années qui suivent la plantation, et toujours lorsque le rosier a une tige élevée. Nous ne saurions trop déplorer, quand il en est ainsi, la mauvaise habitude de se servir de forts quartiers d'échalas pour tuteurs, car l'œil ne peut être satisfait en voyant le plus gracieux des arbrisseaux maintenu et étranglé par un pareil support!

Nous avons toujours évité de donner des tuteurs à nos ro-

siers une fois qu'ils étaient parfaitement redressés et qu'ils avaient atteint une certaine force; d'une hauteur médiocre, ils se sont toujours maintenus dans une bonne direction, tout en conservant leur élégance.

Les rosiers gagnent à être plantés en massifs sur le bord d'une pelouse, dont la fraîche verdure relève l'éclat de leurs fleurs.

Mais pour que ces massifs puissent se maintenir réguliers, on doit faire en sorte que les variétés qui les composent soient à peu près d'égale végétation; on les forme soit avec des hybrides remontants, sans mélange, soit avec les autres espèces cultivées. Il suffirait qu'un sujet d'espèce différente fût mêlé dans le massif pour que la symétrie en soit détruite. Cependant on peut former un massif d'un bel effet en le composant d'espèces vigoureuses au centre et d'espèces de vigueur moyenne au pourtour.

Si on forme le milieu de ce massif avec le rosier aimé-vibert et le pourtour avec le rosier général-jacqueminot, l'effet produit sera remarquable, les fleurs blanches du rosier aimé-vibert faisant le plus brillant contraste avec le pourpre éblouissant de l'autre fleur.

On formera de beaux massifs avec les sujets à rameaux longs, pris parmi les variétés noisette les plus vigoureuses, telles que chromatella, ophirie, solfatare, desprez, aimé-vibert; on peut y ajouter la belle variété gloire-de-dijon, qui fait partie des roses thé, mais ces rosiers doivent être assez espacés et taillés longs.

La rose aimé-vibert étant la seule rose de nuance blanc pur communément cultivée, elle doit entrer en forte proportion dans la composition du jardin, car elle a le mérite de fleurir à une époque où les rosiers remontants ont terminé leur première floraison, et elle est de plus très-florifère.

Cette variété compose la moitié des rosiers qui garnissent les plates-bandes des Tuileries, un rosier aimé-vibert à fleurs blanches s'alternant avec un hybride remontant à fleurs roses; cette combinaison est des plus heureuses, et mérite d'être copiée dans les jardins étendus.

Les massifs peuvent être composés de variétés de la même espèce en mélange, ou uniquement d'une seule variété, mais cette dernière doit être florifère et de nuance brillante. Les roses d'un rouge vif sont surtout recherchées pour cet objet; leur effet sera d'autant plus remarquable que les sujets seront peu élevés sur tige, le peu d'élévation du massif permettant de jouir de l'ensemble de sa floraison.

On forme les massifs à fleurs blanches avec le rosier aimé-vibert. Le rosier souvenir-de-la-malmaison, franc de pied, forme des corbeilles élégantes, mais qui doivent être de faibles dimensions.

On met quelquefois les rosiers du roi en massifs, parce qu'ils ont l'avantage d'être constamment fleuris, mais les pieds doivent être assez rapprochés, cette variété étant peu garnie de feuilles à la base. Le rosier *cramoisi supérieur* et le rosier *général-jacqueminot* forment également de superbes corbeilles, le pourpre éblouissant de leurs fleurs produit un effet admirable. Le premier est planté franc de pied, le second en haute tige.

Les rosiers noisette les plus vigoureux, les rosiers capucine et quelques hybrides à rameaux élancés, conviennent parfaitement pour border les massifs d'arbustes, pourvu qu'ils ne soient pas privés d'air et de lumière par le voisinage d'arbres élevés. Ils doivent être francs de pied et taillés longs, pour former une belle touffe arrondie et florifère.

Dans une corbeille formée de variétés en mélange, les sujets les plus vigoureux et les plus élevés garnissent le milieu, et les plus faibles forment le pourtour (fig. 18). Il n'est pas avantageux de former le massif avec un mélange de rosiers-tiges et de sujets francs de pied, la hauteur inégale de ces rosiers produisant un effet fâcheux, et les plus élevés étouffant les basses tiges. Il vaut mieux placer les rosiers-tiges au centre et les rosiers francs de pied au pourtour.

Les sujets francs de pied forment de superbes massifs, qui font un effet remarquable sur les bords d'une pelouse. Les cent-feuilles, thé, bengale, forment des touffes assez rapprochées du sol; mais certaines variétés vigoureuses, noisette et

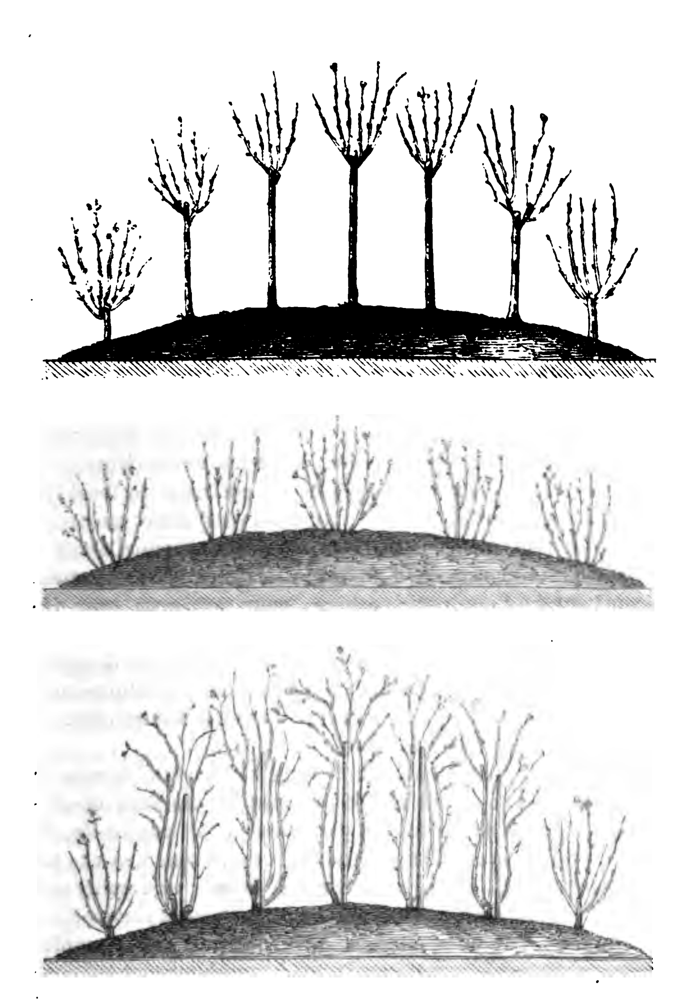


Fig. 18. Massif de rosiers haute tige. — Fig. 19. Massif de rosiers francs de pied. — Fig. 20. Massif de rosiers francs de pied vigoureux.

bengale, qui donnent de longues pousses et des touffes élevées, seront réunies à part, pour former des massifs de grande dimension. Chaque sujet sera maintenu par un tuteur et taillé long, un mètre à un mètre cinquante centimètres; s'il est franc de pied, il sera espacé de un à deux mètres (fig. 20).

Il est avantageux de placer isolément, en avant des massifs d'arbustes, quelques rosiers malton et ayrshire sur haute tige de un à deux mètres. Formant de forts sujets, ces rosiers ornent admirablement une pelouse et se couvrent de milliers de fleurs; le rosier ayrshire greffé à haute tige donne une quantité de rameaux moins allongés que sur le franc de pied, et qui s'inclinent gracieusement vers la terre.

Deux beaux rosiers de malton en haute tige placés de chaque côté d'une porte d'entrée de jardin ou grille de basse-cour formeront bientôt une forte tête arrondie. Les rosiers grimpants serviront à orner ou à cacher la nudité d'un mur, d'un rocher, d'un tronc d'arbre, etc. Sous notre climat, les roses des Indes, étant susceptibles de périr par le froid des années rigoureuses, doivent être réservées pour garnir les murailles; le rosier multiflore est précieux pour orner la façade d'une maison ou d'un mur; le rosier banks convient pour l'entrée d'une porte cochère, pour garnir un mur dénudé ou un berceau, dans un jardin abrité. Le tronc d'un arbre isolé prendra un aspect enchanteur si un ou deux rosiers rustiques de la variété ayrshire, plantés à quelques mètres de lui, s'élancent et le rejoignent pour le transformer en une véritable colonne de fleurs.

Indépendamment de sa beauté et de son parfum, la rose se distingue encore par le mérite inhérent à toute fleur de collection, mérite d'une nature particulière, qui augmente, en les variant sans cesse, les jouissances que ressent à sa vue un amatéur éclairé, quand il s'attache à former une collection des plus belles variétés. De pareilles collections se rencontrent communément; nous citerons parmi les plus remarquables celle qui fut créée par M. Hardy, au Luxembourg, et qui contenait les principaux types des espèces indigènes et exotiques; celle de M. de Sensal, près Paris; celle du Jardin des plantes,

particulièrement riche en roses moussues et multiflores; celle de M. A. Leroy, à Angers, qui comprend les belles roses anciennes conservées à côté des nouvelles; puis les collections des rosiéristes commerçants, toujours riches en nouveautés, etc.

Certains amateurs se contentent de disséminer la collection dans leur jardin; d'autres la rassemblent dans une partie réservée, qui prend alors le nom de roseraie. Les amateurs anglais suivent plus communément cette dernière méthode, qui a l'avantage de permettre la comparaison des variétés entre elles. Mais on n'a pas toujours un jardin assez étendu pour pouvoir en distraire une partie pour cette culture spéciale.

Pratique de la plantation.

Les rosiers sont choisis de grosseur moyenne et d'une année de greffe; il suffit que le sol soit défoncé à 60 centimètres, s'il n'est pas de bonne qualité; s'il est fertile, la profondeur d'un fer de bêche sera suffisante. Il faut éviter surtout de mélanger la couche végétale supérieure avec la couche inférieure. Un défoncement trop profond est inutile et parfois nuisible, excepté dans certains sols compactes ou peu fertiles.

L'habitude de planter le rosier en corbeilles ou plates-bandes bombées, a l'avantage d'augmenter l'épaisseur de la couche végétale par un apport de terre. On donne premièrement un labour à un fer de bêche sur l'emplacement de la corbeille, puis on apporte à la brouette une quantité suffisante de terre prise à la surface du sol et par conséquent végétale, puisqu'elle a toujours été fumée et labourée. Une terre neuve de champ, prairie ou gazon de jardin est préférable à la terre terreautée et par trop légère du potager, et surtout à une terre épuisée par les racines de rosiers ou autres arbustes qui ont longtemps occupé le sol. Une plante vient mal dans une terre où a végété une plante de même espèce ou d'espèce analogue.

Le rosier affectionne singulièrement les fumures; mais elles le font souvent périr en provoquant la pourriture et le blanc des racines. Quand le fumier a été enterré la première année,

les rosiers poussent avec vigueur; mais beaucoup périssent subitement les années suivantes. Il n'en est pas de même de certains composts formés de curures de fossés, feuilles pourries, gravats et débris de démolitions, qui conviennent parfaitement à la végétation du rosier.

Il est plus avantageux de mettre le fumier en couverture au pied du rosier : il produit alors le double effet de fumer et de garantir de la sécheresse.

Le rosier doit être peu enterré : 10 centimètres au plus; on le garantit de la sécheresse la première année par un fort buttage de terre, si on le juge convenable.

Les rosiers demandent une terre libre de mauvaises herbes; ils ne donnent qu'une triste végétation lorsqu'ils sont étouffés par une masse de fleurs. Il faut surtout se garder de faire des labours annuels à la bêche au pied des rosiers : leurs racines traçantes, étant alors séparées du pied, développent continuellement des drageons nuisibles. Des binages répétés sont suffisants pour le rosier, qui, une fois planté, n'aime pas une terre par trop ameublie.

Époque de la plantation.

Il faut éviter de faire la plantation de trop bonne heure. Si les rosiers sont arrachés fin octobre et commencement de novembre, ils sont encore le plus souvent en pleine végétation et souffrent de l'arrachage. La plantation faite en janvier n'est pas avantageuse, la terre étant alors froide et humide; faite trop tard, au printemps, le rosier s'enracine mal et périt souvent par suite de la sécheresse. Cet arbrisseau est, du reste, d'une reprise difficile, son bois moelleux se désorganise facilement et son écorce se flétrit promptement par suite de l'arrachage. On doit le planter de préférence en décembre, avant les grands froids. Les rosiers des Indes, étant sujets à périr en hiver, seront plantés de préférence en février, sitôt après les fortes gelées. (Bengale, thé, multiflore.)

Si le rosier est arraché depuis un certain temps, et s'il a souffert du transport, on l'enterre complétement, branches et

racines, pendant quinze jours, dans une fosse comblée de terre; on le retire par un temps couvert, puis on le plante immédiatement. On refuse les rosiers dont la tige est trop forte et disproportionnée avec la tête du sujet, ceux qui n'ont que des pousses chétives et ceux qui ont été arrachés depuis longtemps, ce dont on s'assure en grattant avec l'ongle l'écorce des racines.

Avant de planter, on rafraîchit les racines, on retranche les drageons charnus et les racines meurtries, tout en ménageant le chevelu. On plante par un temps doux, ni trop sec ni trop humide; on a soin de tasser doucement avec la main la terre autour des racines, sans laisser aucune cavité, ces cavités se garnissant de moisissures qui gagnent les racines du sujet et le font périr.

Il faut éviter les forts arrosements en plein soleil, par les grandes chaleurs, ces arrosements provoquant la formation du blanc des racines.

Selon M. Leroy, d'Angers, il faut, après les froids, fouler la terre avec les pieds autour de la tige des sujets nouvellement plantés : la gelée, ayant soulevé le sol, déchausse les racines du rosier, et l'expose à périr par les sécheresses du printemps.

La taille ne sera ni trop courte ni trop longue, la première année de plantation, afin de conserver des yeux convenablement constitués, tout en concentrant la séve.

VÉGÉTATION DU ROSIER. — FLORAISON.

Le rosier est un arbrisseau touffu et vivace; mais si on étudie son mode de végéter, on voit que ses branches n'ont qu'une durée limitée, et qu'elles sont peu à peu remplacées par de nouvelles branches qui se développent sur la souche ou à la base des fortes branches. La première année, les jeunes rameaux qui doivent former ces branches sont droits, lisses et vigoureux ; la deuxième année, ils se couvrent de nombreuses brindilles florifères ; mais, les années suivantes, ces brindilles s'accumulent, végètent faiblement, et un certain nombre se dessèchent ou ne donnent qu'une floraison imparfaite; puis la branche dépérit et la séve l'abandonne, en faisant développer des rameaux latéraux, qui formeront à leur tour de nouvelles branches. Il y a donc un renouvellement continu de la charpente de cette espèce, renouvellement que la taille vient régulariser et activer.

L'épuisement des branches du rosier est encore augmenté par cette cause : que ces branches ne sont pas fortes en raison de leur longueur; elles s'inclinent alors, faute de pouvoir se soutenir, et cette inclinaison hâte leur affaiblissement ; la séve se portant de préférence vers les parties verticales de la plante, et circulant avec plus ou moins de lenteur, selon que la branche est plus ou moins inclinée.

Le rosier fleurit à l'extrémité des bourgeons de l'année, et les fleurs sont plus ou moins nombreuses sur le même pédoncule, selon la variété et selon que le rameau est plus ou moins vigoureux. Tel rosier noisette donnera jusqu'à 60 fleurs à la fois, et certains hybrides les donneront solitaires. Sur le même pied, un rameau vigoureux portera une forte touffe

de roses, tandis qu'une faible brindille sera terminée par une fleur solitaire.

La perfection de la fleur ne provient pas du plus ou moins de grosseur du rameau, mais de ce qu'il est plus ou moins bien constitué ; tel rameau mince, parfaitement aéré et aoûté, donnera des fleurs parfaites, et tel rameau charnu et verdâtre fleurira mal, quoique de première force.

Plus les yeux sont éloignés de la base du rameau, plus les bourgeons qui se développent sur eux sont florifères. Les yeux peu prononcés de la base (yeux latents) donnent le plus souvent des rameaux vigoureux dits à bois, qui fleurissent peu ou donnent, sur le même pédoncule, une touffe de roses trop serrées pour être parfaites. Les yeux bien constitués, qui se trouvent plus haut, à 8 centimètres environ de la base, développent des rameaux parfaitement florifères.

Les yeux terminaux donnent une prompte et facile floraison ; mais, le plus souvent, on ne réserve à la taille que quelques yeux inférieurs pour obtenir de plus belles pousses, et moins de fleurs, mais plus parfaites, tout en assurant le remplacement du rameau.

Certaines espèces vigoureuses et celles qui sont grimpantes sont taillées long ou même fort peu taillées. S'il s'agit d'obtenir vite et sûrement des roses d'un sujet en le forçant dans une serre en novembre, époque où la floraison se fait difficilement faute de lumière, on fera développer ces fleurs sur les yeux terminaux, qui, nous l'avons dit, fleurissent vite et facilement. Exemple : pour forcer de bonne heure en novembre un rosier du roi, il ne faut pas oublier que ce sont les deux yeux rapprochés du pédoncule terminal du rameau qui donneront les plus belles fleurs. Plus tard, en janvier, on peut tailler sur des yeux plus rapprochés de la base, la floraison se faisant alors plus facilement sur les rosiers forcés.

Pour les rosiers jaunes, les banks et plusieurs autres espèces, les yeux de la base du rameau ne donnent pas de rameaux florifères ; les yeux qui se trouvent sur la longueur du rameau, à une certaine distance de sa base, développent de faibles et courtes brindilles terminées par une ou plusieurs

fleurs. On doit donc tailler leurs rameaux très-longs, pour qu'ils puissent se couvrir de fleurs sur toute leur longueur. Une variété, la seule que nous connaissions, agit de même avec ses rameaux de printemps; la *gloire-de-dijon* pousse de forts rameaux, puis une grande partie des yeux qui se trouvent sur ces rameaux se développent immédiatement et produisent de courtes brindilles terminées par une fleur; ces brindilles n'ont souvent que quelques centimètres de longueur, ce qui donne au rameau l'aspect d'une guirlande de roses. Les autres rosiers, qui donnent leurs fleurs à l'extrémité du rameau de l'année, n'ont pas le même aspect.

Les espèces d'Europe et de l'Asie-Mineure (cent-feuilles, provins, damas) se distinguent par leur bois plus dur et leurs rameaux ligneux, diffus et munis d'aiguillons inégaux; ces espèces perdent leurs feuilles à l'automne et ne fleurissent qu'au printemps; les fleurs sont isolées ou par six ou sept environ, mais généralement en moins grand nombre que sur les rosiers des Indes. Les feuilles sont plus ou moins gaufrées et plus arrondies. Des drageons se développent sur les racines.

Les espèces des Indes, bengale et rosiers grimpants, ont une végétation continue, ne perdent pas leurs feuilles en hiver, excepté par la gelée, et leur floraison est presque perpétuelle; ils ne drageonnent pas des racines, mais développent de forts rameaux de la base des branches; ces branches sont généralement vigoureuses, élancées et munies d'aiguillons charnus, peu serrés, forts et égaux.

La floraison est plus ou moins hâtive, selon l'espèce et les différentes variétés de l'espèce. Les roses cannelle et quelques bengale paraissent les premières, et fleurissent en même temps que les genêts dorés de nos campagnes. Une charmante variété de l'île-bourbon, *la reine-de-l'île-bourbon*, ouvre ses fleurs carnées une des premières entre toutes les roses de collection; les roses remontantes fleurissent en juin; les cent-feuilles, damas, provins, les suivent en juin et juillet; celles qui donnent une seconde floraison sur des bourgeons anticipés développés à la base du pédoncule, terminent leur première floraison en juillet et refleurissent en août.

La floraison des roses des Indes est assez tardive, mais elle se continue le plus souvent jusqu'aux gelées. La première floraison est la moins parfaite, soit qu'elle ait à souffrir des sécheresses, soit par suite de la taille trop courte de février. Les brouillards de l'automne favorisent la seconde floraison, qui n'est arrêtée que par les froids. Quelques roses de bengale s'épanouissent encore aux rayons du pâle soleil d'hiver.

En général, le plein soleil est préférable à l'ombre pour la floraison du rosier ; il est bon cependant que l'ombre produite momentanément par quelques arbres peu rapprochés, pendant les heures les plus chaudes de la journée, vienne diminuer cet excès de lumière.

C'est à huit heures du matin que les roses sont dans toute leur perfection ; fraîchement écloses, rien n'a encore altéré la vivacité d'un coloris que relèvent encore quelques gouttes de rosée. L'ardeur du jour hâte leur épanouissement, les pétales s'écartent et perdent de leur fermeté, leur teinte s'altère, le rose tendre pâlit et le pourpre tourne au rouge violacé ; mais vers le soir, ces fleurs reprennent une partie de leur fraîcheur, qu'elles conserveront encore pendant les premières heures du jour suivant.

Les roses doivent donc recevoir la visite matinale de l'amateur, s'il veut jouir de toute leur beauté ; malheureusement, tous les étés ne sont pas propices à la floraison, surtout ceux trop secs ou trop pluvieux. Un temps chaud et couvert, entremêlé de quelques pluies douces, est surtout favorable.

Toutes les variétés ne fleurissent pas également bien. Celles qui sont de grandeur moyenne, les semi-doubles, les doubles à pétales courts et bien imbriqués, sont d'un épanouissement facile, et conviennent principalement aux contrées du Nord.

Les fleurs fortes, grandes, très-doubles et globuleuses, s'épanouissent difficilement et restent souvent trop de temps en boutons demi-éclos, leurs pétales extérieurs se flétrissent et l'épanouissement devient impossible. Les fleurs trop larges ou trop globuleuses se divisent en deux ou trois parties et perdent tout leur mérite.

On a remarqué que les roses dont le calice est gros et de forme obconique (en cône renversé, en massue évasée) ne fleurissent qu'avec difficulté à la première floraison (la reine). Les roses à floraison régulière et facile ont le calice fusiforme et de grosseur moyenne (madame-laffay, géant-des-batailles, lady-alice-peel).

Les variétés sont plus ou moins florifères, et leurs fleurs plus ou moins odorantes. Quelques roses des Indes, et principalement les bengales, sont presque privées d'odeur; la plupart des roses cultivées exhalent une odeur suave et prononcée; la rose thé a une odeur analogue à celle du thé; la rose musquée doit son nom à son odeur; les roses jaune capucine ont une forte odeur de punaise. Toutefois, il est à remarquer que l'odeur de la rose est trop subtile pour se répandre au loin, et qu'il faut sentir de près une fleur pour en respirer le parfum. Un temps orageux en augmente l'intensité d'une manière remarquable. Il résulte des recherches de Berthelon, célèbre médecin de Montpellier, que les fleurs électrisées exhalent une odeur plus forte, ce qui explique l'odeur plus prononcée des roses par un temps orageux.

ÉPOQUE DE LA TAILLE ET INSTRUMENTS QUI SERVENT A LA PRATIQUER.

Le rosier ayant le bois moelleux, les plaies ne se cicatrisent pas et se désorganisent facilement par l'effet des gelées. Les variétés d'Europe, à feuilles caduques, terminent leur végétation de bonne heure, à l'automne; celles des Indes, à feuilles persistantes, ont une végétation continue, et cette végétation ne s'arrête sous notre climat que par les froids rigoureux. On tiendra compte de ces observations pour fixer le moment de la taille.

La taille du rosier pratiquée à l'automne, quand il est encore en pleine végétation, fait développer des yeux avant les

froids, et, le plus souvent, les jeunes pousses qui en proviennent périssent en hiver.

La taille faite en hiver, immédiatement avant les grands froids, expose les plaies aux effets destructeurs des gelées. Aussi voit-on souvent certains rosiers, taillés avant les froids, perdre une portion de l'extrémité de chaque rameau, ce qui nuit nécessairement à la végétation et couvre le rosier de chicots desséchés d'un aspect désagréable.

On doit tailler cet arbrisseau à la fin de l'hiver, en février, après les fortes gelées; mais comme il entre de bonne heure en végétation, on ne doit pas faire cette taille trop tardivement, pour ne pas troubler la séve dans son mouvement d'ascension.

La serpette (fig. 24) est un bon instrument pour la taille du rosier, mais elle est moins usitée que le sécateur (fig. 21), ce dernier fonctionnant plus rapidement, et les mains de l'opérateur étant moins exposées aux piqûres des aiguillons; seulement il est bon de se servir simultanément de ces deux outils. Le sécateur est parfait pour la taille des jeunes rameaux, mais c'est avec la serpette seule qu'on peut enlever convenablement le vieux bois, unir les plaies et dégager les branches trop serrées.

Le sécateur a l'inconvénient d'agir par écrasement, inconvénient peu sensible sur les jeunes rameaux, les plaies du rosier se desséchant sur une certaine longueur; mais les plaies faites sur le vieux bois avec cet instrument se désorganisent et forment des chicots chancreux.

La taille doit toujours être faite à quelques millimètres de l'œil, pour qu'il ne soit pas oblitéré.

Le vieux bois sera supprimé avec la scie à main dite égohine (fig. 25); la scie agissant par arrachement, les plaies qu'elle fait deviennent chancreuses; on doit toujours parer la plaie avec la serpette, qui fait une coupe fort unie.

Ces instruments doivent toujours couper parfaitement; on se sert d'une pierre du levant, à l'eau; on frotte les deux côtés de la lame de la serpette, en l'appuyant à plat sur le coin d'une table.

Le dessus de la lame du sécateur est seul repassé ; pour se servir de cet instrument, on tient le côté de la lame en dessous, et le crochet en dessus, pour que celui-ci ne froisse pas l'écorce.

Les dames se serviront avec avantage, pour la taille du rosier, des ciseaux sécateur (fig. 23). Des gants assez forts leur éviteront des piqûres douloureuses.

Le cueille-rose (fig. 26) est un instrument commode qui supporte la fleur en même temps qu'il la détache.

La greffe se pratique avec un gref-

21

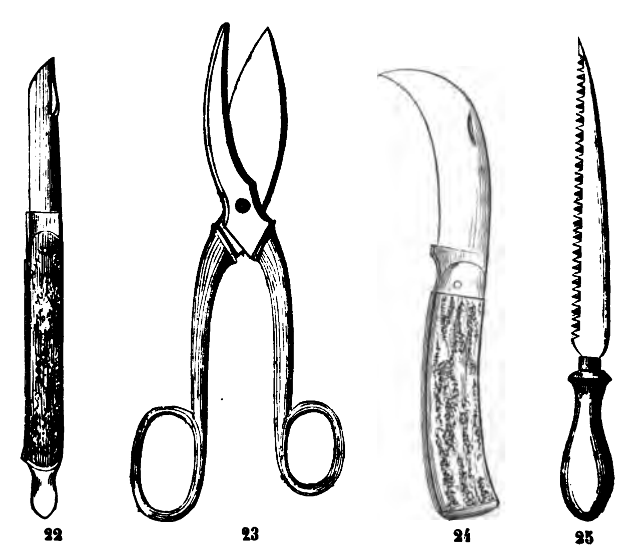


Fig. 21. Sécateur. — Fig. 22. Greffoir. — Fig. 23. Ciseaux. — Fig. 24. Serpette.
Fig. 25. Egohine.

foir toujours propre et parfaitement affilé (fig. 22). Le bout du manche est terminé par une spatule d'os ou d'ivoire, qui sert à soulever l'écorce (1).

Étiquettes.

Les roses de collection doivent être parfaitement étiquetées; mais il n'existait pas jusqu'ici d'étiquettes durables et peu coûteuses, susceptibles de se conserver indéfiniment à l'air extérieur, et qui pussent être écrites par l'amateur lui-même au moment de les poser.



Fig. 28. Cueille-rose.

De longues recherches nous ont fait découvrir une étiquette d'une durée indéfinie et inaltérable à l'humidité; elle se compose d'un carré de faïence préparé, sur lequel on écrit avec une encre particulière; en se servant d'une plume de fer ordinaire, sans aucune préparation, comme si on écrivait sur une feuille de papier et avec la même facilité.

Ces étiquettes, une fois écrites, résistent même au frottement; mises durant deux années dans une cave, dans la terre, dans l'eau ou sur le sol d'un jardin, elles sont restées aussi nettes que le premier jour (2).

(1) M. Arnheiter, fabricant d'instruments d'horticulture, 5, place Saint-Germain des Prés, à Paris, fabrique ces instruments avec toute la perfection désirable.

(2) Voir à la fin du volume.

Étude, au point de vue de la taille, des productions du rosier.

Il n'est pas possible de tailler convenablement un rosier si on ne connaît pas, en les dénommant, chacune des productions qui se développent sur lui. Une fois étudiées, on peut les utiliser ou les rejeter avec connaissance de cause, et obtenir sûrement un résultat convenable. Sans cette étude des productions, la taille n'est plus qu'une véritable tonte, susceptible de conserver au rosier une forme plus ou moins régulière, mais de nul effet au point de vue de la beauté et de la régularité de la floraison.

En examinant un rosier avec attention, on voit que les pousses qui se sont développées, sur le bois de l'année précédente, ont quelque analogie entre elles, selon leur force et leur position. On distingue bientôt les *rameaux à bois* A, fortes pousses qui se développent à la base des branches (quand elles sortent des racines, elles portent le nom de drageons B); les *rameaux florifères* C, pousses moins fortes que les précédentes, moins longues et terminées par des fleurs solitaires ou en corymbe. De faibles *brindilles* D se développent sur les parties peu favorisées par la séve; elles sont minces, courtes, terminées quelquefois par une fleur solitaire, ou ne sont pas assez fortes pour fleurir. On remarque aussi que des bourgeons se développent en été sur les rameaux de l'année, et qu'ils fleurissent sur certaines variétés, ce qui procure une seconde floraison. Ces bourgeons prennent le nom de *ramilles anticipées* ou ramilles remontantes E (fig. 27).

Si on étudie les yeux qui se trouvent le long d'un rameau, on reconnaît que ceux de sa base, sur une longueur moyenne de 5 à 15 centimètres, sont des yeux fort peu prononcés, plats, et qu'ils se développent tardivement et avec difficulté; ces yeux, qui prennent le nom d'*yeux latents*, sont plus disposés, quand ils se développent, à donner des rameaux à bois que

des rameaux florifères ; aussi doit-on éviter de tailler sur eux comme on ne le fait que trop souvent, à moins que l'on ne veuille obtenir une nouvelle charpente du sujet. Plus haut, on trouve les yeux bien constitués, qui se distinguent des

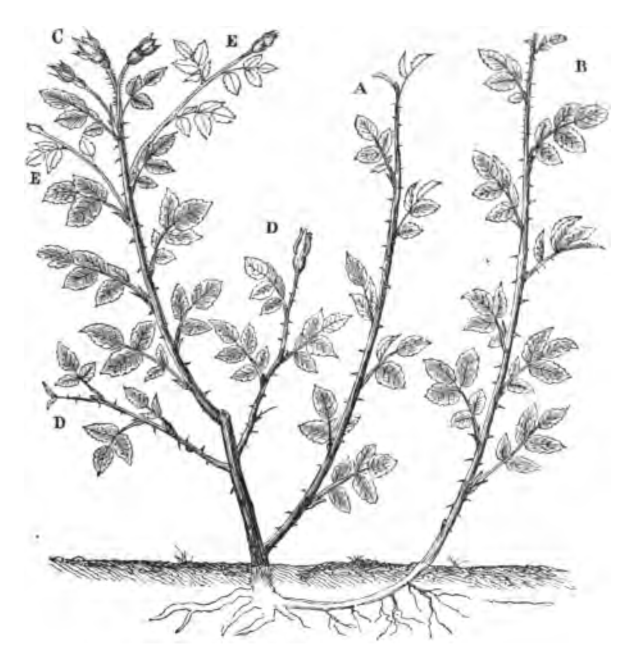


Fig. 27. Productions du rosier : A rameau à bois, B drageon, C rameau florifère, D brindille, E ramille remontante.

précédents en ce qu'ils sont fort apparents, qu'ils se développent de bonne heure au printemps, et qu'ils produisent des rameaux florifères avec d'autant plus de facilité qu'ils s'éloignent de la base du rameau qui les supporte.

Le *rameau à bois* A (fig. 27) est surtout convenable pour former la branche du rosier ; il se développe à la base des forts

rameaux et sur le vieux bois. Il est droit, lisse, vert tendre, et végète plus tardivement au printemps; aussi est-il moins coloré et aoûté (mûr). Sa longueur est parfois considérable, mais il est peu florifère, surtout sur les rosiers non remontants; et s'il fleurit, les roses sont en touffes à l'extrémité inclinée du rameau, ne sont pas toujours parfaites et font peu d'effet, étant trop inclinées et serrées les unes contre les autres. Si le rameau sort des racines, il prend le nom de DRAGEON B, il est vigoureux et convenable pour former de nouvelles branches.

Le *rameau florifère* C est un rameau qui se développe sur les yeux bien constitués et sur le bois de vigueur convenable; il est à peu près de la grosseur d'un tuyau de plume, généralement raide et droit, et se termine par un corymbe de quelques fleurs qui s'épanouissent dans toute leur perfection. Il est plus mince, plus aoûté, plus coloré, plus coudé que le rameau à bois, et ses yeux sont plus prononcés, surtout vers la base. Ce rameau est parfait pour obtenir également de belles fleurs et de beaux rameaux de remplacement.

La *brindille* D est un petit rameau grêle, incliné et de peu de longueur; elle est florifère si elle est assez bien constituée pour donner une fleur, et ne l'est pas par défaut de vigueur et si elle est privé d'air et de lumière. Et se trouve principalement sur les rosiers non taillés et peu vigoureux; la taille en réduit le nombre sur les rosiers bien constitués.

Excepté les rosiers grimpants, sur lesquels il est convenable de conserver une quantité de brindilles florifères, pour augmenter la masse de fleurs, il n'est pas avantageux qu'il y ait beaucoup de brindilles sur les rosiers de collection; avec la taille, on aura pu leur donner assez de vigueur pour les transformer en rameaux florifères; cependant il est toujours bon que quelques brindilles sorties des yeux inférieurs viennent garnir la base de la touffe.

La *ramille remontante* se développe, dans le courant de l'été, sur les rameaux feuillus du printemps, et plus particulièrement vers l'extrémité; la *gloire-de-dijon* est la seule variété qui, à notre connaissance, développe un grand nombre

de courtes ramilles florifères le long des rameaux feuillus.

La ramille, se développant tardivement, est faible, mal constituée, et d'un vert pâle; aussi doit-elle être supprimée à la taille après sa floraison, car elle est souvent détruite par les gelées d'hiver.

En résumé, les rameaux à bois serviront à former les branches; les rameaux florifères formeront également les branches et donneront une belle, abondante et régulière floraison. Les brindilles ne seront utilisées que dans certains cas, et les ramilles remontantes donneront la seconde floraison, mais ne seront pas utilisées pour la formation des branches.

TAILLE.

La taille du rosier a pour but de le maintenir sain et vigoureux, de lui faire produire une belle, abondante et régulière floraison, et de lui donner une forme agréable, en rapport avec son mode particulier de végéter. On obtient ce résultat en supprimant les productions inutiles et en favorisant le parfait développement des productions utiles.

Abandonné à lui-même, le rosier forme une touffe des plus florifères, ce qui pourrait faire croire qu'il n'est pas indispensable de le soumettre à la taille; mais si on étudie l'état des différentes parties du rosier non taillé, on reconnaît qu'un grand nombre de branches et rameaux qui composent la touffe sont épuisés et dépérissants, et nuisent aux rameaux bien constitués. Les fleurs sont abondantes, mais imparfaites

et de peu de durée. Si ce sont des roses moyennes et semi-doubles, elles fleurissent bien et produisent un bel effet comme ensemble; mais, sans la taille, il ne faut pas compter obtenir dans toute leur perfection nos belles roses doubles de collection.

Le rosier taillé donne des fleurs en moins grande quantité, mais elles sont plus régulièrement réparties sur la touffe, et atteignent leur plus haut point de perfection. L'effet est surtout produit par le mérite individuel de chaque fleur. La taille sera donc faite avec d'autant plus de soin, qu'il s'agira d'une variété hors ligne et à grandes fleurs doubles; cette taille ayant alors pour but de faire développer ces fleurs dans toute leur beauté.

La taille consiste :

1° A supprimer les parties dépérissantes ou mal placées, pour favoriser le parfait développement des parties utiles qui doivent être conservées.

2° Diminuer le nombre des productions en excès, puisqu'il se développe chaque année sur le rosier plus de rameaux que la séve ne peut convenablement en entretenir.

3° Raccourcir la longueur des rameaux, pour concentrer la séve sur quelques yeux de leur base, afin que ces yeux puissent donner des rameaux florifères.

4° Remplacer chaque année les rameaux qui ont fleuri, par de jeunes rameaux qui doivent fleurir à leur tour : on sait que la rose se développe sur les pousses de l'année; il s'agit donc de favoriser le développement de ces pousses par la suppression de celles qui ont fleuri.

5° Répartir également la séve en donnant aux branches une direction convenable et une hauteur égale, pour qu'elles soient également vigoureuses et florifères, et qu'il soit possible de jouir de leur floraison d'un seul coup d'œil.

6° Augmenter le nombre des branches; si on taille un rameau, on obtiendra sûrement, sur la partie taillée, deux ou trois rameaux, qui formeront autant de branches à la hauteur où on a voulu qu'elles soient placées.

Principes de la taille.

Pour tailler d'une manière raisonnée, on doit se guider d'après les principes suivants :

1° Pour obtenir une belle, abondante et régulière floraison, il faut, avant tout, une belle végétation. Si, par une taille raisonnée, un rosier est conservé sain et vigoureux, on peut être assuré que sa floraison sera parfaite.

2° Toutes les branches du rosier doivent être le plus possible de même vigueur, longueur, forme et direction. Si on les établit ainsi à la taille, on peut être sûr qu'à l'époque de sa floraison, le rosier présentera une forme belle et régulière.

S'il se trouve sur le rosier taillé des branches fortes et des branches faibles, les fortes absorberont la séve aux dépens des faibles, et la tête du rosier sera irrégulière. S'il se trouve des branches longues et des branches courtes, la séve se portera de préférence vers les branches longues, et les branches courtes s'affaibliront.

Il existe cependant une exception à cette règle pour les rosiers palissés le long d'une muraille ou d'un treillage. Leurs branches sont taillées alternativement courtes et longues, afin de répartir également la végétation et la floraison sur toute la hauteur de la muraille.

S'il se trouve sur le rosier des branches verticales et des branches inclinées, la végétation sera inégale, la séve se portant de préférence vers les branches verticales, abandonnera les branches inclinées, qui seront alors sujettes à l'épuisement.

3° Les branches du rosier doivent recevoir une quantité convenable de séve, d'air et de lumière. Pour obtenir ce résultat, il faut en réduire le nombre, pour qu'elles ne se nuisent pas mutuellement.

4° Le rosier ne fleurit que sur les pousses de l'année; le vieux bois devient donc inutile et doit être supprimé; on ne

conserve que la portion de ce vieux bois qui doit servir de support aux jeunes pousses.

5° Une taille courte favorise le développement du bois et diminue le nombre des fleurs. Trop courte et répétée ainsi chaque année, la taille finit par affaiblir et ruiner le rosier.

Une taille longue affaiblit la végétation et rend la floraison plus abondante, mais généralement moins parfaite.

Une taille moyenne et raisonnée favorise la production du bois et rend en même temps la floraison plus parfaite.

Observation importante. — On peut, à l'aide de la taille, fortifier ou affaiblir une branche.

1° *On donne de la vigueur à une branche en la taillant courte, si toutes les autres branches sont taillées également courtes.* On comprend que la séve concentrée fasse développer toutes ces branches avec plus de vigueur.

2° *On affaiblit une branche en la taillant courte, si toutes les autres branches sont taillées longues.* La séve se porte de préférence vers les branches longues, et abandonne la branche courte, qui se trouve dans un état d'infériorité marquée.

3° *On donne de la vigueur à une branche en la taillant longue, si toutes les autres branches sont taillées courtes.* La branche longue domine les autres; étant plus élevée et garnie d'un plus grand nombre d'yeux, elle attire à elle toute la séve.

4° *On affaiblit une branche en la taillant longue, si toutes les autres branches sont taillées également longues.* Les branches ont trop d'étendue pour que les racines puissent leur fournir une quantité suffisante de séve; elles s'affaiblissent mutuellement et végètent avec moins de vigueur.

Observations sur la circulation de la sève.

La séve qui circule dans les vaisseaux des plantes obéit à des lois qui ne sont pas encore parfaitement connues, tout ce qu'on a pu en dire jusqu'ici se basant sur des hypothèses. Les circonstances qui agissent sur la circulation et les effets extérieurs qu'elles produisent sur la végétation sont, au contraire, assez connues pour permettre à l'arboriculteur d'activer ou de ralentir cette circulation. Voici, à ce sujet, les faits qu'une longue expérience a permis de constater.

La séve du rosier se met en mouvement à la fin de l'hiver, une température assez basse suffisant pour que cette espèce puisse végéter. Après la floraison du printemps, sa circulation subit un ralentissement, sans toutefois qu'elle soit arrêtée complétement. Au milieu de l'été, elle reprend un nouvel essor, puis cette séve, dite séve d'août, termine son mouvement ascensionnel plus ou moins tardivement à l'automne.

Sur les espèces vigoureuses, la séve ne subit pas de ralentissement en été; sur les espèces des Indes, la végétation est continue et les feuilles sont demi-persistantes; mais sous notre climat, les froids viennent l'arrêter subitement. La facilité avec laquelle l'écorce se soulève de l'aubier, annonce que la séve circule dans les rameaux.

1° La séve tend toujours à s'élever; elle abandonne les parties inférieures pour se porter vers les plus élevées.

2° La séve se porte de préférence vers les parties éclairées et aérées, et abandonne celles qui sont privées d'air et de lumière.

3° La séve circule avec plus de facilité dans les branches verticales, et tend à abandonner celles qui sont horizontales; l'effet est plus ou moins sensible, selon que ces branches sont plus ou moins inclinées.

On tire, dans la pratique, un grand avantage de la connaissance de ces observations sur la séve.

Effet de la taille sur un rameau.

Fig. 28, rameau non taillé : A taille très-longue, B taille moyenne, C taille courte.

Les rameaux ayant le même mode de végéter, il nous suffira d'étudier sur un rameau le résultat d'une taille courte, moyenne ou longue, pour juger celui qui est produit sur tous les rameaux, quelle que soit leur vigueur.

Plus le rameau est vigoureux, plus les yeux latents qui en garnissent la base sont nombreux et écartés; ils occupent à peine 5 centimètres sur les rameaux faibles, et cette longueur s'étend jusqu'à 30 centimètres et plus sur les rameaux forts. Sur les drageons qui sortent de terre, ils occupent parfois plus du tiers de la longueur. Ces yeux latents sont plus disposés à donner des rameaux à bois.

Les yeux bien constitués se trouvent au-dessus des yeux latents; ils sont plus prononcés et se développent de bonne heure, au printemps, en rameaux florifères. On doit établir la taille sur ces yeux, si on désire obtenir sûrement une belle floraison. Ils se trouvent plus ou moins éloignés de la base du rameau, en raison de la vigueur de celui-ci.

Les yeux terminaux d'un rameau non taillé sont généralement mal constitués, l'extrémité des rameaux n'ayant pas eu le temps de s'aoûter. Ces yeux poussent faiblement, par suite de l'excès de longueur du rameau, et ne donnent que des brindilles florifères.

Résultat des tailles faites sur ce rameau.

Le rameau non taillé ne donne qu'une végétation capricieuse et affaiblie; végétant seulement vers son extrémité, il reste dénudé à la base et sur une grande partie de sa longueur; les fleurs sont abondantes, mais peu durables et moins parfaites.

Taille longue, fig. 29. Le rameau d'un rosier-tige est taillé long, c'est-à-dire à une longueur qui dépasse les quatre ou

cinq yeux bien constitués de la base, yeux qui donnent les rameaux florifères. Ce rameau taillé long donnera une abondante floraison, mais sa base sera en partie dénudée, ce qui dégarnit l'intérieur de la touffe et rend le remplacement dif-

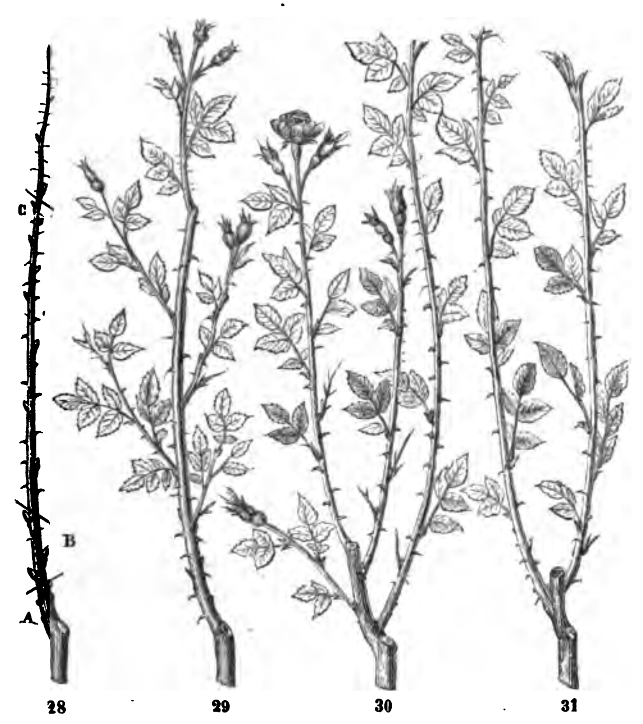


Fig. 28. Rameau non taillé.— Fig. 29. Résultat d'une taille longue.— Fig. 30. Résultat d'une taille moyenne. — Fig. 31. Résultat d'une taille courte.

ficile, la séve n'ayant pas été assez concentrée à la base du rameau pour y faire développer des rameaux de remplacement.

La taille longue convient aux rosiers francs de pied, et, en

général, à tous les rosiers qui doivent produire de l'effet par le nombre de leurs fleurs; elle convient également aux rosiers jaunes et aux rosiers grimpants, par suite de leur mode particulier de végéter.

Taille moyenne, fig. 30. Cette taille, quand elle est raisonnée, a pour résultat de former une belle tête au rosier et de lui faire produire un nombre convenable de fleurs parfaitement conformées. Elle consiste à tailler le rameau sur deux ou trois yeux bien constitués, au-dessus des yeux latents de la base (8 à 20 centimètres environ), pour en obtenir deux ou trois rameaux florifères. De plus, cette taille est assez courte pour provoquer le développement d'un rameau à bois à la base du rameau taillé, rameau destiné au remplacement.

Taille courte, fig. 31. Cette taille défectueuse et trop communément pratiquée jusqu'à l'exagération, consiste à réduire les rameaux sur les yeux de la base, à quelques centimètres de longueur. Faite sur les yeux latents, elle produit un ou deux rameaux vigoureux, qui donnent des fleurs par touffes ou ne fleurissent pas, s'ils continuent à s'allonger par excès de vigueur.

Sur les rameaux florifères, cette taille courte provoque l'avortement des boutons par excès d'ampleur. On fait surtout cette remarque sur les variétés à fleurs fortement développées (la reine).

Les fleurs produites par une taille courte se présentent mal à l'extrémité inclinée de longs et forts rameaux; trop nombreuses et trop serrées sur le même corymbe, elles sont le plus souvent imparfaites et de peu d'effet, par suite de cette forte inclinaison.

La taille courte a surtout le grave défaut d'accumuler les plaies sur les branches, et bientôt le rosier ne présente plus qu'une tête composée d'un hérisson de chicots desséchés.

La végétation particulière des rosiers grimpants et des espèces à fleurs jaunes apportant certaines modifications dans leur mode de conduite, nous renvoyons aux chapitres qui concernent ces espèces.

Taille et conduite d'une branche.

Première végétation, première taille, fig. 32. Un rameau bien constitué s'est développé sur la tige et se trouve convenablement placé pour former une branche. Comme ce rameau a fleuri l'année de son développement, il ne fleurira

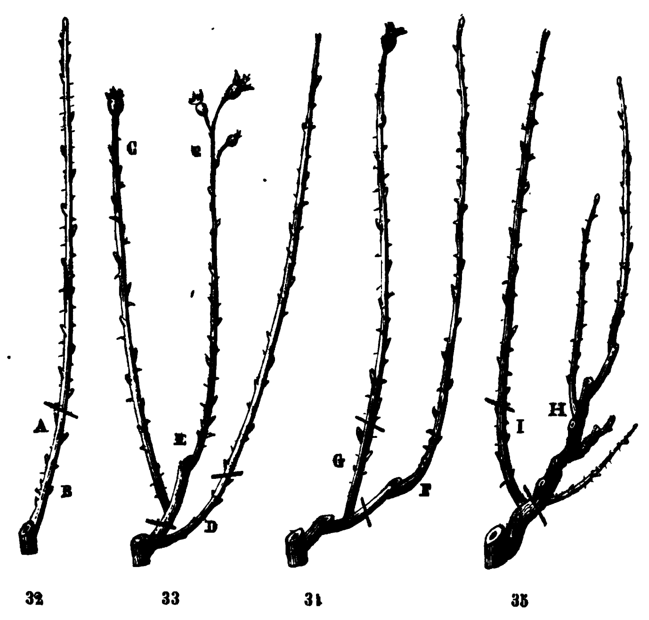


Fig. 32. Rameau taillé à hauteur moyenne. — Fig. 33. Résultat de cette première taille; deuxième taille. — Fig. 34. Résultat de la deuxième taille; troisième taille. — Fig. 35. Rajeunissement d'une vieille branche.

plus et servira seulement de support aux rameaux florifères qui se sont développés sur lui.

Une branche de rosier de force moyenne sera bien garnie si elle supporte deux ou trois rameaux florifères. Chercher à en obtenir un plus grand nombre, en taillant plus long, serait

une faute; on risquerait de les obtenir mal constitués. L'expérience prouve, du reste, qu'un rameau taillé ne donne pas plus de deux ou trois rameaux d'une vigueur convenable. On taille donc sur deux ou trois yeux bien constitués A, au-dessus des yeux latents B, ce qui fait une longueur de 10 centimètres en moyenne, plus ou moins, selon la vigueur du rameau.

Deuxième taille, fig. 33. Les yeux ont donné deux rameaux florifères C bien constitués, trois ou quàtre si la variété est d'une grande vigueur; de plus, cette taille courte fait parfois développer sur les yeux latents de la base un ou deux rameaux à bois D, convenables pour le remplacement du vieux bois E. A la deuxième taille, on rabat le vieux bois E sur le rameau D, destiné à le remplacer. Ce rameau est ensuite taillé de même, c'est-à-dire sur deux ou trois yeux bien constitués.

Troisième taille, fig. 34. Cette taille est la même que la précédente; on supprime le vieux bois F sur le rameau G, puis on taille celui-ci comme les précédents, à deux ou trois yeux.

Observation importante. — La suppression du vieux bois sur les jeunes rameaux est toujours avantageuse, en ce qu'elle maintient la branche à une longueur convenable, et qu'elle permet d'obtenir des jeunes pousses vigoureuses et florifères; mais il ne faut pas raccourcir quand même, il faut éviter le plus possible de faire des coupes sur le bois de plus de deux ans, ce qui formerait des plaies trop fortes. Quand une branche prend de l'étendue et qu'elle appartient à une variété vigoureuse, il faut lui laisser une base de vieux bois sur une certaine longueur, en raison de sa force.

Rajeunissement d'une branche (fig. 35). — Une branche H est vieille, mal constituée ou dépérissante; on la rabat pour la rajeunir sur un rameau vigoureux I développé vers sa base.

En résumé, la règle de conduite de la taille sera : *remplacer*; choisir, pour ce remplacement, des rameaux convenablement placés, forts et bien aoûtés; puis tailler toutes les branches à une hauteur égale, pour qu'elles aient une végétation égale en force et en longueur.

Une branche doit le moins possible se diviser en deux ou trois branches, à moins qu'elle ne soit très-forte ou qu'il soit nécessaire d'établir une branche sur elle, pour garnir un vide.

La taille d'une branche a pour but d'obtenir des rameaux florifères d'une vigueur convenable, et d'assurer leur remplacement chaque année. Voici d'après quels principes on doit agir selon que le rosier est greffé, franc de pied ou grimpant.

Rosiers greffés. — Remplacer les rameaux qui ont fleuri par les rameaux à bois de la base, puis tailler ceux-ci à une hauteur égale, à une longueur suffisante et sur deux ou trois yeux bien constitués pour en obtenir deux ou trois rameaux florifères assez vigoureux pour donner un nombre moyen de fleurs d'un développement parfait.

Rosiers francs de pied. — Remplacer le vieux bois par les plus beaux rameaux et drageons sortis de la souche et de terre, tailler ces rameaux assez longs et à une hauteur égale; les yeux bien constitués étant sur ces rameaux assez éloignés de la base.

Rosiers grimpants. — Ils sont taillés dans le but de couvrir un mur ou un berceau. Leurs fleurs faisant plus d'effet prises en masse que par leur mérite personnel, on devra chercher à en obtenir le plus possible par une taille longue. Toutefois, les rameaux ne doivent pas être taillés à égale hauteur; les uns sont taillés courts, pour garnir le bas de la muraille, d'autres à mi-longueur, pour garnir le milieu, et une partie sera soumise à la taille longue, dans le but de garnir convenablement la partie supérieure. Ces derniers sont seuls taillés à égale hauteur, pour que la végétation soit régulière au faîte de la touffe (fig. 51).

Formes applicables au rosier.

La forme donnée au rosier doit être la régularisation de celle qu'il prend naturellement, s'il est abandonné à lui-même. Si elle est contraire au mode de végéter propre à cet arbrisseau, elle torture la végétation au lieu de la favoriser.

Soumis à une forme raisonnée, le rosier se conserve sain et vigoureux, il est d'un aspect plus élégant, et sa floraison est parfaite et régulière.

Une forme est mauvaise si, à l'époque de la floraison, les roses ne se trouvent pas placées naturellement à un même niveau, pour qu'elles puissent s'épanouir également au pourtour de la touffe, et que l'ensemble de la floraison puisse être jugé d'un seul coup-d'œil.

La forme arrondie donnée à une touffe de rosier remplit parfaitement ces conditions.

Les roses produisent de l'effet individuellement ou par leur ensemble. Les fleurs de collection, qui se font remarquer par leur forme et leur coloris, et qui n'atteignent toute leur perfection que si elles sont en nombre modéré sur un sujet, doivent se développer sur des rosiers de dimensions réduites, comme sont les rosiers greffés sur tige, communément plantés dans les jardins.

Une autre série d'espèces se fait plutôt remarquer par sa forte végétation et son abondante floraison que par le mérite individuel de chaque fleur. L'effet est alors produit par l'ensemble de la floraison. Exemple : on admire une fleur isolée de la rose de la reine, à cause de sa grandeur exceptionnelle et de sa beauté, quand même elle se trouverait placée sur un faible rosier-tige, tandis que le rosier multiflore ne produit de l'effet que lorsqu'il se couvre de milliers de fleurs qui, si elles étaient vues isolément, seraient loin d'égaler la moins méritante de nos roses de collection.

La conduite du rosier a donc un double but : obtenir des roses parfaites et en nombre modéré, ou bien une masse de fleurs d'un bel effet ornemental par leur ensemble, quoique parfois insignifiantes, prises séparément.

Pour obtenir ce résultat, on donnera aux rosiers à fleurs de collection une forme réduite, sur tige ou touffe arrondie, pour obtenir un nombre modéré de belles roses également réparties sur le pourtour de cette touffe arrondie.

S'il s'agit de rosiers palissés contre une muraille, les branches seront réparties également sur toute la façade, pour

que toute la surface recouverte soit convenablement garnie de feuillage et de fleurs.

Le rosier franc de pied et le rosier greffé.

Il est inutile de discuter lequel de ces deux sujets doit être préféré, puisqu'ils ont chacun des inconvénients et des avantages. En général, on recherche le rosier greffé, car il forme plus vite une tête plus développée, sa végétation est moins emportée, et il a le mérite, apprécié des jardiniers, de ne pas gêner la culture des plates sbandes, comme les rosiers francs de pieds à touffe rapprochée du sol. De plus, le rosier greffé sur églantier végète dans certains sols médiocres, où les rosiers francs de pieds réussissent mal; il convient surtout pour les variétés de vigueur moyenne, de végétation régulière et à rameaux courts, tels que les portlands et hybrides remontants. Quelques hybrides non remontants atteignent, étant greffés, un développement considérable; mais le rosier greffé est généralement moins vigoureux et durable, sa plantation est plus coûteuse, il n'a pas la ressource de se rajeunir par des drageons sortis de la touffe, lorsque les branches dépérissent, et il présente à un certain âge une tête formée de chicots desséchés et chancreux, d'un aspect désagréable.

Une plantation de rosiers sur églantiers n'est belle et régulière que les premières années; il faut ensuite remplacer successivement un certain nombre de sujets qui ont péri, remplacement qui finit par être coûteux.

Le rosier franc de pied est d'une longue durée dans un sol convenable, et forme une belle touffe toujours saine, vigoureuse et facilement rajeunie, puisqu'elle a la faculté de repousser du pied.

Le rosier franc de pied est seul convenable pour les cent-feuilles et les rosiers grimpants; il est préféré pour les pompons, les provins et, en général, pour les espèces des Indes. Certaines de ces espèces étant susceptibles de perdre leurs rameaux par les gelées un peu fortes, il est possible de ra-

battre sur la souche, si le sujet est franc de pied, pour en obtenir de nouvelles branches sur les racines. Les rosiers noisette à longs rameaux vigoureux font un plus bel effet s'ils sont francs de pied et taillés longs.

Le rosier franc de pied a une végétation plus durable, et son feuillage, après la première floraison, n'a pas l'aspect flétri de celui du rosier greffé. Le franc de pied est plus long à fleurir et à former une touffe les premières années de son développement; mais, par la division des touffes âgées, on peut entretenir et augmenter sans frais dans le jardin le nombre des rosiers qui y sont cultivés.

La floraison est également belle et abondante sur les deux sujets lorsqu'ils sont régulièrement taillés, elle est plus régulière et plus hâtive sur le rosier greffé, mais elle est plus durable sur le franc de pied. En résumé, un jardin bien conduit comprendra un nombre proportionnel de ces deux sujets.

Taille et conduite du rosier greffé.

Au chapitre de la greffe, nous avons étudié le mode de conduite de l'églantier avant et après cette opération, jusqu'à l'époque du développement de cette greffe. Il nous reste à traiter de la conduite et de la taille faite après cette époque.

Fin février, les grands froids étant passés, on enlève, avec la pointe de la serpette, la laine qui entoure la greffe; on taille ensuite les rameaux greffés à un œil au-dessus de cette greffe (fig. 36, A). Cet œil est destiné, en se développant, à attirer la séve vers la greffe, un œil naturel étant plus disposé à se développer qu'un œil greffé.

Une taille éloignée de la greffe offre encore l'avantage de ne pas mettre celle-ci en contact avec une plaie qui peut l'oblitérer et même la détruire, une plaie faite sur l'églantier ne se cicatrisant pas, et le bois se desséchant sur une certaine longueur.

C'est pour la même cause que le bout de l'églantier qui dépasse les greffes doit être coupé en B, à deux ou trois centi-

mètres au-dessus des rameaux greffés. De bons rosiéristes suivent avec soin cette pratique, qui serait mauvaise si elle était faite sur le poirier, dont le bois se cicatrise et qui demande à être coupé au niveau de la partie conservée.

On enlève complétement les rameaux et drageons inutiles C

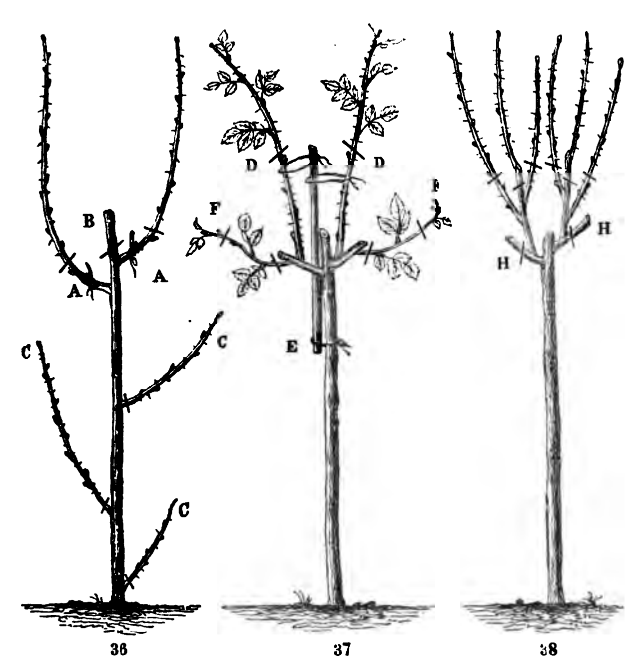


Fig. 36. Taille de l'églantier greffé. — Fig. 37. Première année, conduite de la greffe. — Fig. 38. Première taille du rosier greffé.

qui se sont développés le long de la tige du sujet et à sa base. Après cette taille, on donne un binage au pied des églantiers.

Les églantiers dont la greffe n'est pas reprise et ceux qui n'ont pas été greffés, mais qui ont poussé convenablement l'année précédente, peuvent être, en mars, greffés en écusson

avec avantage. Cette greffe est la même que celle qui est faite à œil dormant en août; elle en diffère seulement en ce que le pétiole de la feuille n'existe plus sur l'écusson, ce qui rend sa pose un peu plus difficile. Du reste, elle se développe convenablement. On fera sur le sujet ainsi greffé les tailles ci-dessus, quand l'opération sera terminée.

Si l'églantier a végété faiblement la première année, on supprimera complétement en hiver tous ses rameaux, rez la tige, puis on attendra qu'il ait végété de nouveau pour le greffer en août la seconde année; la troisième, il prendra un fort développement. Beaucoup de rosiéristes préfèrent sacrifier les rosiers non greffés la première année, pour être libres de mettre le sol en culture la troisième année.

Les rosiéristes qui cultivent des pommes de terre ou autre plante sarclée, dans le sol qui a été occupé par les rosiers, ont l'habitude d'y laisser épars les rosiers en retard une année de plus.

Les écussons, une fois développés et ayant atteint une longueur de 30 centimètres (D, fig. 37), seront maintenus dans une direction verticale à l'aide d'un petit tuteur E, tuteur composé d'un bout de sureau fendu, ou d'une tige d'églantier non repris, également fendue et coupée à 60 centimètres de longueur; on attache ce tuteur à la tige avec deux brins d'osier, en le laissant dépasser de 35 centimètres au-dessus de cette tige, pour y attacher les bourgeons.

Quand la pousse de la greffe atteint 25 centimètres, on supprime la pousse F de l'églantier que l'on a conservée pour faire appel de séve, cette pousse n'étant plus nécessaire pour activer le développement de la greffe. On conserve seulement jusque fin septembre le bout du vieux rameau H, qui dépasse la greffe; sa suppression, étant faite trop tôt sur la greffe, nuirait au développement de celle-ci.

La rameau formé par la greffe prend un grand développement en longueur si la variété est vigoureuse, et risque, dans ce cas, d'être décollé par le vent. Si la variété est peu vigoureuse, le rameau de la greffe donne un bouquet de fleurs à son extrémité quand il atteint 35 centimètres, ce qui nuit

fortement à la vigueur du sujet. Pour remédier à ces inconvénients, on pince (coupe) à 20 centimètres le rameau de la greffe quand il a atteint 30 centimètres de longueur; ce pincement fait développer les yeux latéraux et forme plusieurs rameaux au lieu d'un, ce qui permet d'établir une tête au sujet la première année.

Selon M. Margottin, il est à remarquer que les rosiers thé ne doivent pas être pincés comme ci-dessus, par suite de leur mode particulier de végéter. Les yeux latéraux de la pousse principale, se développant immédiatement avec force, sans y avoir été provoqués par le pincement, forment de suite une tête au sujet.

Il est avantageux de supprimer les fleurs la première année, surtout sur les pieds de la rose du roi, dont les rameaux fleurissent tellement court, qu'ils ne forment le plus souvent qu'une faible tête cette première année; mais il faut se garder de couper ces fleurs avec une portion de rameau pour en former des bouquets, ce qui affaiblirait le sujet.

On a soin de supprimer les gourmands et drageons de l'églantier aussitôt leur apparition; la promptitude de leur végétation est remarquable; en deux ou trois jours ils atteignent 60 centimètres de longueur. Les binages superficiels ne seront pas épargnés pour tenir le sol net de mauvaises herbes.

En décembre, les rosiers d'un an de greffe sont déplantés et mis en place dans le jardin.

Une fois le rosier planté à demeure dans le jardin, on le taillera chaque année, dans le but de lui conserver une forme convenable. Ce rosier-tige devra former une boule de verdure où les roses seront régulièrement réparties; pour obtenir ce résultat, on établira le rosier selon les principes suivants :

Formation du rosier greffé sur tige.

Il s'agit de faire développer chaque année sur cette tige un nombre convenable de rameaux florifères, disposés régulièrelièrement en tête arrondie.

Une tête de rosier s'établit par la division annuelle de chaque branche en deux parties, jusqu'à l'époque de sa formation complète ; première année, la tige ; deuxième année, les deux pousses de la greffe ; puis quatre branches ; troisième année, huit branches. Ces huit branches étant obtenues, on n'en augmente plus le nombre, à moins que le rosier ne soit d'une vigueur exceptionnelle ; elles sont le plus souvent suffisantes, car elles développent chaque année trois ou quatre rameaux florifères, ce qui fait vingt-cinq rameaux pour une tête de rosier, si elle est de vigueur moyenne.

Une fois les branches en nombre convenable, on ne conserve qu'un rameau de taille sur chaque branche, puisqu'il ne s'agit plus de faire des divisions.

Nous avons dit que la coupe faite sur le rameau a pour résultat de le diviser, en faisant développer ses yeux terminaux en deux ou trois rameaux ; si on voulait former trois branches avec ces trois rameaux, on ne les obtiendrait le plus souvent que de force inégale ; la troisième, placée inférieurement, étant plus faible que les deux autres. Il ne faut donc pas établir chaque année plus de deux branches nouvelles sur une branche ancienne, une division par deux permettant seule de les obtenir de force égale et vigoureusement constituées.

Exemple : un rosier-tige a développé deux rameaux sur les greffes (fig. 39) ; ces rameaux ayant été coupés en juin à vingt centimètres, ont développé chacun plusieurs rameaux ; on ne laisse à la taille que deux de ces jeunes rameaux par greffe, ce qui fait quatre en tout. La deuxième année (fig. 40), ces quatre rameaux développent chacun plusieurs rameaux ; on n'en conserve à la taille que deux par division, ce qui fait pour le tout huit rameaux, formant huit branches, qui ne sont plus

divisées les années suivantes; on conserve seulement à chaque taille le rameau le mieux constitué, le mieux placé, et de préférence celui qui se trouve le plus rapproché de la base de la branche, ce qui permet de réduire à chaque taille la longueur de cette branche (fig. 41).

Cependant, il ne faut pas chercher à trop raccourcir la branche, en rabattant sur le vieux bois de plus de deux ans, les plaies seraient trop fortes et ruineraient la tête du rosier; on ne rabat le vieux bois sur les pousses gourmandes sorties de la base des grosses branches que si ces branches sont ruinées ou trop allongées.

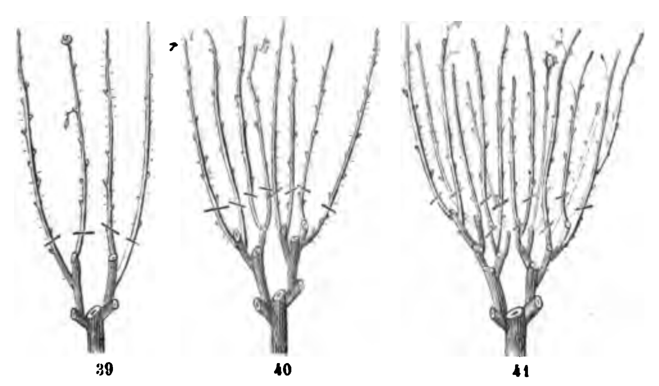


Fig. 39. Rosier greffé, première taille. — Fig 40. Deuxième taille.
Fig. 41. Troisième taille; tête complétement formée.

La formation de la charpente du rosier se réduit donc à ceci : première année, la tige; deuxième année, les deux pousses de la greffe, puis quatre branches; troisième année, huit branches, qui forment le vase parfait.

Par ce mode de conduite, qui est également suivi pour les arbres fruitiers établis en vase, on formera facilement au rosier-tige une tête régulière; mais, il faut l'avouer, il est rare qu'il soit pratiqué, faute d'être connu. Certes, nous n'exigeons pas qu'il soit toujours suivi à la lettre, certains rosiers dont la

première formation n'a pas été établie d'après ce principe ont une végétation trop irrégulière pour qu'il soit permis de l'appliquer rigoureusement; mais même en les taillant, on doit s'en rapprocher le plus possible, pour qu'ils puissent former une tête régulière. Communément, on prend les branches où

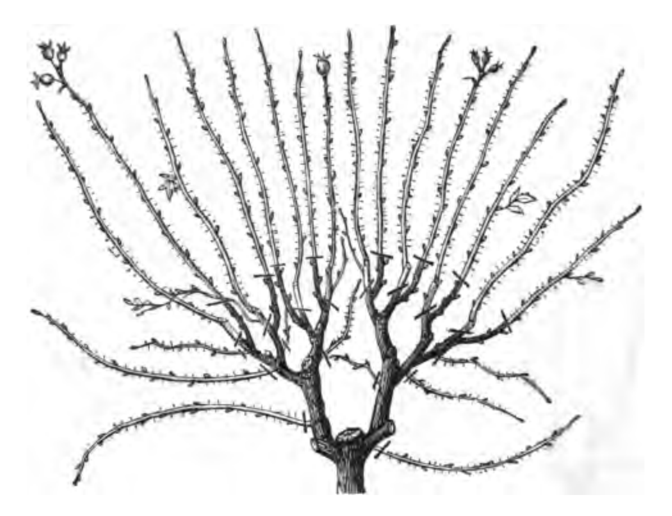


Fig. 42. Taille d'un rosier greffé.

elles se trouvent, on les taille très-court, on rabat fortement le vieux bois; aussi n'obtient-on le plus souvent qu'une tête irrégulière, couverte de plaies et de chicots desséchés.

Pratique de la taille d'un rosier formé.

On examine premièrement s'il se trouve un nombre convenable de rameaux vigoureux, circulairement placés pour former le vase; une fois choisis, on supprime tout le vieux bois qui les dépasse, et les rameaux inutiles, trop faibles, mal placés et en surplus (fig. 42).

Les brindilles seront toujours supprimées complétement, car elles forment fouillis et ne développeraient pas une végétation convenable. On ne les utilisera que s'il s'agit de garnir un vide.

On supprime également les rameaux et la portion de vieux bois qui dépassent le rameau utile ; les rameaux mal placés, ceux qui se dirigent dans l'intérieur du vase, ceux qui s'inclinent vers la terre, ceux qui partent du même empatement, les chicots de vieux bois et les vieilles branches ruinées.

Les gourmands qui se sont développés à la base des branches et sur le bourrelet de la greffe seront également supprimés, à moins qu'il ne soit avantageux de les utiliser pour remplacer les vieilles branches ruinées ou trop allongées.

Certaines personnes rabattent tous les ans la tête du sujet sur les gourmands de la base, mais ce mode de conduite couvre le rosier de fortes plaies et en fait une véritable tête de saule. On ne doit suivre ce système que lorsqu'il est avantageux de reformer complétement la tête du rosier, et se rappeler qu'il faut toujours éviter de faire des plaies sans nécessité.

Le rosier, une fois dégagé, présente ses huit rameaux utiles, disposés circulairement en vase ; on les taille tous, à une égale hauteur, sur deux ou trois yeux bien constitués (dix centimètres en moyenne) ; les rameaux placés plus bas sont taillés plus longs, pour que leur coupe soit au niveau de celle des rameaux plus élevés.

Observation importante. — On établit habituellement la tête du rosier sur le collet de la greffe, et les tailles sont faites et s'accumulent sur ce collet. On cherche par cette pratique à concentrer la végétation, mais les plaies accumulées causent bientôt la ruine du sujet greffé (fig. 44). Qu'on examine les rosiers dépérissants, on verra le triste état du bourrelet de la greffe ; il n'est pas rare de voir dans les jardins les rosiers terminés par d'énormes chicots, sur lesquels végètent péniblement quelques pousses affaiblies.

Ayant reconnu en principe que pour les arbres greffés (arbres fruitiers et autres) on devait éviter d'établir immé-

diatement la première division des branches sur l'empatement de la greffe, nous formons toujours cette division un peu plus haut. En effet, la greffe forme déjà un bourrelet qui gêne la circulation de la séve; le point où se divisent les branches forme également un point d'arrêt à cette circulation. Eh bien! si on établit ces deux points d'arrêt immédiatement l'un sur l'autre, la séve sera doublement gênée dans sa circulation (les plus beaux arbres fruitiers de nos campagnes sont toujours ceux qui ont leur greffe faite plus bas que la première

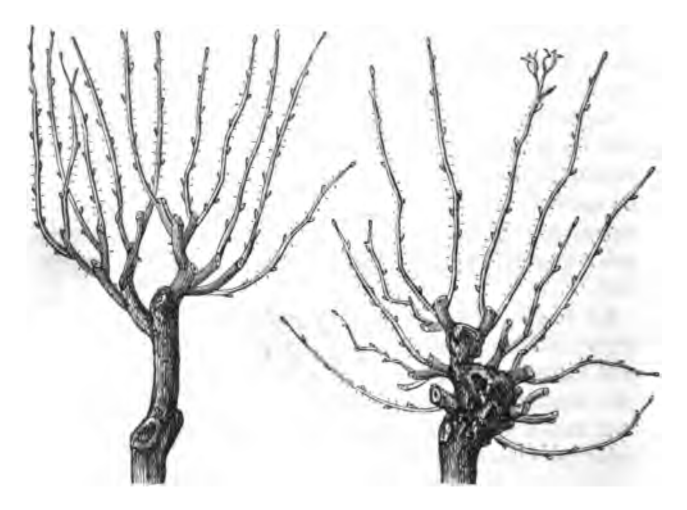


Fig. 43. Tête du rosier éloignée de la greffe.

Fig. 44. Tête du rosier établie sur la greffe.

division des branches). Nous établissons nos rosiers d'après ce principe, en ne formant cette première division qu'à dix ou quinze centimètres plus haut que la greffe (fig. 43).

Cette pratique permet à la séve de circuler avec plus de facilité et offre la ressource du ravalement de la tête du sujet, si elle est mal constituée. Si les branches se divisent plus haut que la greffe, on doit, pendant l'été, surveiller les ro-

siers et supprimer rigoureusement les gourmands qui se développent sur l'empatement de cette greffe.

Taille du rosier franc de pied.

Le rosier doit former, à partir de terre, une belle touffe arrondie et plus ou moins forte selon la vigueur du sujet. Cette espèce ayant la faculté de renouveler ses branches en faisant développer des rameaux vigoureux sur les racines ou à la base des branches, on utilisera ces jeunes rameaux pour renouveler les branches épuisées ou mal constituées.

La tige est inutile et doit être supprimée sur le rosier franc de pied. Les branches sont renouvelées chaque année, ou tous les deux ans, sur les rosiers de faible stature (cent-feuilles, hybrides remontants, bengales nains, etc.). Sur certaines espèces vigoureuses et d'une taille élevée, on peut conserver ces branches pendant plusieurs années.

Le rosier reformant continuellement sa charpente, on doit profiter de cette précieuse faculté de rajeunissement pour remplacer les branches épuisées, avec les rameaux qui se sont développés à leur base.

Un rosier franc de pied, établi sur une longue tige, n'a jamais le beau développement d'un rosier en touffe; nous avons essayé souvent de les obtenir ainsi, et ils ont toujours donné une végétation languissante ; de plus, on perd l'avantage de pouvoir rajeunir plus ou moins complétement la charpente du sujet, avec les drageons sortis de la base.

On donne à la touffe une forme arrondie, en disposant circulairement les branches en buisson. On la dégage en partie, tout en laissant quelques branches clair-semées pour garnir le milieu, si cette touffe est trop forte.

Le rosier franc de pied se taille plus long que le rosier greffé, les yeux bien constitués, susceptibles de donner de bons rameaux florifères, étant assez éloignés de la base des drageons. De plus, une taille trop courte ferait développer

des rameaux et drageons vigoureux à la base de la touffe, et la floraison serait diminuée de beaucoup.

Les drageons et forts rameaux sortis de la base sont taillés à 30 centimètres en moyenne pour les sujets de bonne vigueur; cette longueur est réduite jusqu'à 15 centimètres pour les sujets faibles, et atteint 1 mètre et plus pour certaines variétés de forte végétation.

Formation de la touffe avec des variétés de moyenne vigueur.

Première année (fig. 45). Le jeune sujet obtenu de bouture ou de marcotte présente une ou plusieurs pousses assez faibles et développées sur une petite tige. On conserve deux ou trois de ces rameaux, puis on les taille à une longueur moyenne.



Fig. 45. Jeune rosier franc de pied.

Fig. 46. Le même après avoir été recépé complétement.

La deuxième année, on recèpe complétement la tête du sujet, rez de terre. Cette suppression fait sortir plusieurs belles

pousses du collet des racines, ce qui forme une touffe rajeunie et bien garnie (fig. 46).

La troisième année, on fait un choix des plus beaux rameaux, on supprime les autres rez de terre, puis on taille les

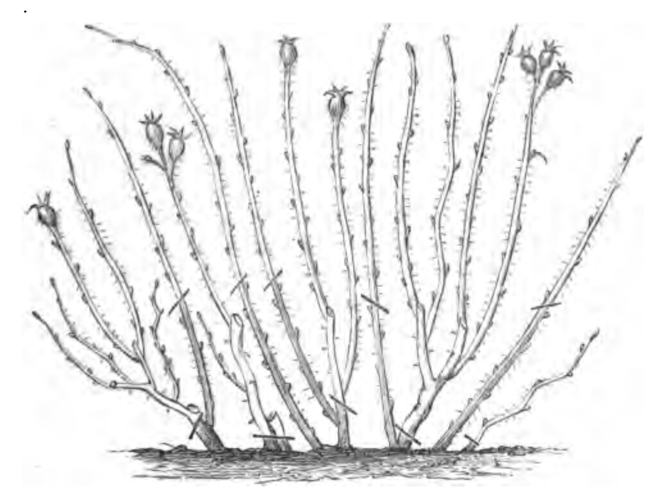


Fig. 47. Taille du rosier franc de pied.

premiers à 15 centimètres ou plus, pour obtenir de chacun deux ou trois jeunes rameaux florifères.

Taille du rosier franc de pied formé.

On ne conserve que les plus fortes pousses, en choisissant celles qui sont le plus régulièrement disposées pour former une touffe arrondie. On cherche à obtenir une quantité convenable de rameaux florifères et bien constitués. Si on laisse à la taille huit rameaux environ des plus vigoureux, ils donneront chacun trois rameaux florifères, vingt-quatre en tout, nombre suffisant pour former une touffe (fig. 47).

On supprime complétement rez terre les branches épuisées et les rameaux âgés qui ont fleuri, s'il est possible de les remplacer par des rameaux jeunes, droits et vigoureux, développés à leur base. On supprime également les faibles brindilles qui ne donnent que du fouillis.

Une fois la touffe dégagée, on taille les rameaux conservés à égale hauteur, plus ou moins élevée, selon la vigueur de la variété; de 15 à 50 centimètres pour les rosiers de vigueur moyenne.

Chaque année la taille se fait de même, afin d'obtenir le rajeunissement de la touffe par les pousses vigoureuses qui se développent à sa base.

Les rosiers des Indes qui appartiennent à des variétés vigoureuses doivent également former la touffe, mais le nombre des pousses qui seront conservées est plus considérable et la taille beaucoup plus longue.

Ces longs rameaux seront maintenus à l'aide d'un tuteur et présenteront quelque analogie de forme avec un cep de vigne. Étant taillés de 75 centimètres à 1 mètre 50 centimètres, selon la vigueur, ils formeront une superbe colonne florifère.

Il est rare, dans nos jardins, de voir de belles touffes des variétés vigoureuses; elles sont généralement greffées sur églantier et taillées trop court : aussi donnent-elles une floraison réduite et imparfaite.

Conduite des rosiers remontants pendant l'été.

Le rosier convenablement taillé forme de lui-même une belle tête arrondie. Il n'y a donc aucun avantage à rogner les pousses pendant la végétation, le cas excepté où on voudrait retarder la première floraison. Si on doit s'absenter à cette époque, on peut retarder cette floraison d'un mois environ en supprimant, dans les premiers jours de mai, l'extrémité des pousses, quand même elles montreraient déjà leurs bou-

tons. Les yeux latéraux repartent immédiatement et fleurissent d'un mois en retard.

On évitera de faire cette opération sur les rosiers âgés et peu vigoureux et sur les variétés non remontantes, excepté les cent-feuilles et les mousses qui supportent parfaitement ce traitement.

Si on laissait les fleurs fanées et les fruits de la première



Fig. 48. Rameau qui a développé ses ramilles remontantes.

floraison sur les rosiers remontants, la seconde floraison serait compromise. On supprimera en juillet toutes les fleurs fanées, à moins que l'on ne désire récolter des graines; mais seulement au-dessus du premier œil qui se trouve à la base

par ceux qui se sont développés sur les rameaux taillés plus courts.

Exemple (fig. 49) : un rosier tige *gloire-de-dijon* présente un certain nombre de rameaux vigoureux ; on choisit les deux plus forts, un de chaque côté, on les taille à 80 centimètres

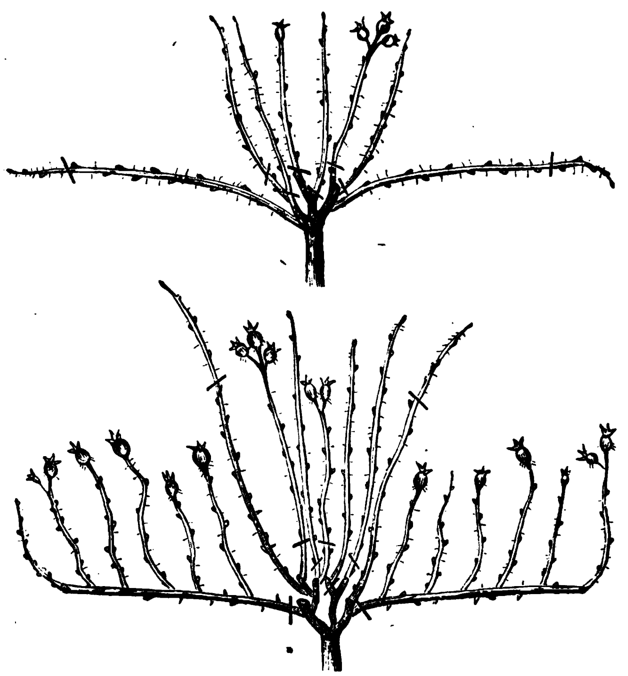


Fig. 49. Rosier vigoureux taillé à long bois. — Fig. 50. Résultat et seconde taille.

environ, au point A, puis on les incline horizontalement à droite et à gauche en les fixant aux rosiers voisins ou à des tuteurs. Les autres rameaux sont taillés courts, comme d'habitude, pour qu'ils puissent former une tête arrondie.

Les rameaux longs développent de bonne heure au printemps, sur toute leur longueur, des brindilles florifères, communément terminées par une rose solitaire et de forme parfaite, fleur d'un grand effet et préférable, pour bouquets, aux roses en touffes qui se développent sur les longs rameaux des rosiers taillés court.

Les autres rameaux taillés courts se développent et fleurissent plus tardivement, et leurs fleurs sont en corymbe.

A la taille suivante, on supprime complétement les longs bois qui ont fleuri, puis on les remplace par les deux rameaux les plus vigoureux, qui sont taillés à leur tour à long bois et inclinés comme les précédents (fig. 50).

On taille de même chaque année; si la végétation s'affaiblit, on taille le tout à bois court, pour concentrer la séve et rendre au sujet sa première vigueur.

La taille à long bois convient surtout aux espèces des Indes à forte végétation, aux rosiers jaunes et à quelques hybrides remontants; on obtiendra de ces variétés une floraison plus hâtive, plus parfaite et plus abondante. Quelques longs bois, réservés sur les rosiers les plus vigoureux d'une corbeille, donneront d'excellents résultats, sans nuire à la régularité du massif.

Taille des rosiers à fleurs jaunes.

Les fleurs de ces rosiers s'épanouissent sur de courtes brindilles qui se développent le long du bois de l'année précédente. Mieux est de ne pas tailler, si on ne tient qu'à l'abondance de la floraison; mais la touffe se dégarnirait en peu d'années, perdrait de son élégance, et les fleurs seraient moins parfaites.

On ne conserve que les rameaux les mieux constitués, et on les taille très-longs. Si le sujet est greffé, il est avantageux de le conduire par la méthode précédente, en conservant toutefois un plus grand nombre de rameaux taillés à long bois.

Exemple : Un sujet à fleurs jaunes, de la variété persian-

yellow, a sa touffe composée de douze forts rameaux et de quelques faibles brindilles; on supprime complétement ces brindilles, puis on taille huit rameaux très-longs et les quatre autres assez courts : 75 centimètres environ pour les premiers, 8 centimètres pour les seconds. On donne aux rameaux longs une direction gracieuse, en éventail ou en boule. Les rameaux de cette variété, étant minces et flexibles, peuvent prendre toutes les directions; en les courbant à la taille et liant ensemble leur extrémité, on forme une boule, qui se couvre de petites brindilles florifères d'un charmant effet.

Les persian-yellow, conduits en pots, seront simplement taillés plus longs que les rosiers ordinaires, en conservant tous les rameaux pour rendre la floraison plus abondante.

Ce rosier à fleurs jaunes craint le plein soleil: aussi doit-on le mettre à mi-ombre, dans une partie aérée du jardin.

Taille des rosiers grimpants.

Cette série est soumise à un mode de taille qui diffère des précédents; nous avions sacrifié la quantité à la qualité; il s'agit maintenant d'obtenir avant tout la quantité. Les fleurs des rosiers grimpants produisant de l'effet par leur grand nombre, il importe peu qu'elles soient moins parfaites et moins volumineuses, le but de la taille du rosier grimpant étant de couvrir de fleurs une surface donnée, une muraille, un berceau, un rocher, etc.

On plante de jeunes sujets francs de pied, ceux qui sont greffés ne donnant qu'une faible végétation; on taille long la première année, puis on recèpe la touffe rez terre la seconde année.

Ce recépage fait développer de jeunes rameaux vigoureux, en nombre suffisant pour que la touffe soit fortement garnie de branches à sa base; sans cette opération, le sujet resterait pendant plusieurs années dégarni et d'une vigueur modérée.

Une fois que ce rosier a formé une touffe composée de ra-

meaux vigoureux sortis de la souche, rameaux qui augmentent en nombre chaque année, on le soumet à la taille suivante :

Ce serait une faute de tailler tous les rameaux du rosier à une même hauteur, au faîte de la muraille que l'on doit couvrir : toute la végétation se trouverait portée à la partie supérieure, et la base de la muraille serait dégarnie de feuillage et de fleurs.

On doit les tailler alternativement courts et longs; les rameaux les plus vigoureux sont taillés à un égal niveau, un peu plus bas que le faîte du mur, 40 centimètres environ; car si on taillait au niveau du faîtage, les jeunes rameaux

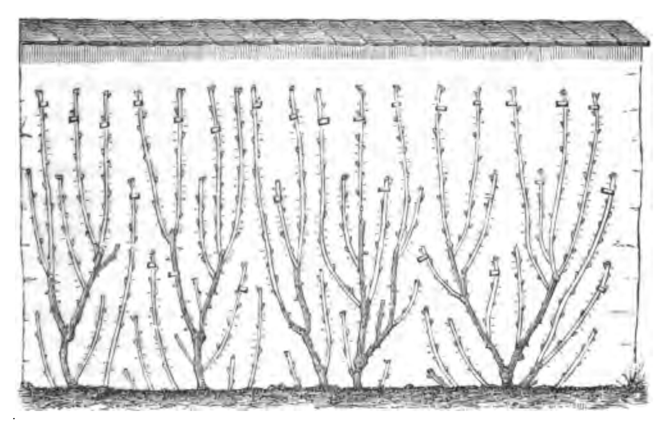


Fig. 51. Rosier palissé.

florifères qui se développent à l'extrémité ne pourraient être soutenus et palissés (fig. 51).

Une partie des autres rameaux est taillée à la moitié de la hauteur de la muraille, une autre partie au tiers, et ceux en surplus sont rabattus près de terre, ce qui favorise le développement de nouveaux rameaux à la base. Cette taille étagée répartit plus également la végétation sur toute la surface.

Les branches sont divisées plus ou moins, selon que ces

divisions sont nécessaires pour garnir la muraille; elles seront renouvelées si elles sont trop fortes ou épuisées.

Il est convenable de ne pas rapprocher les rameaux à moins de 15 centimètres d'intervalle en les palissant. On supprime les rameaux en surplus qui formeraient un fouillis, et on taille à 3 yeux les ramilles latérales.

On donne aux rameaux une même direction verticale ou plus ou moins inclinée, selon la surface à couvrir. Si le rosier palissé est isolé, on lui donne la forme d'un éventail plus ou moins étalé.

Le rosier multiflore est précieux pour orner la façade d'une maison et des bâtiments qui en font partie. Il prend un développement considérable : nous avons vu un seul rosier multiflore garnir, sur une longueur de 80 mètres, la façade des communs d'un château de la Brie.

Le banks convient surtout pour orner un pignon de mur élevé, les piliers d'une porte cochère, des rochers ou troncs d'arbres dénudés. Mais il faut prendre soin de le garantir des gelées par un paillis ou un fort buttage au pied de la souche.

Si les rameaux étaient détruits par la gelée, on recèperait la touffe rez terre, ce qui ferait développer au printemps de nombreuses et fortes pousses qui reformeraient cette touffe en peu d'années.

Dans le midi de la France et en Italie, où les rosiers grimpants souffrent peu de l'hiver, on forme de magnifiques berceaux et colonnades de rosiers. Les voyageurs admirent surtout ceux qui ornent les élégantes villas du lac Majeur. Une variété de bengale, d'une vigueur extrême, l'indica major, remarquable par sa floraison abondante et perpétuelle, y est communément cultivée.

Sous notre climat, il est rare de voir dans les jardins des sujets d'une telle végétation, à moins qu'ils ne soient palissés, ces rosiers étant peu rustiques; mais une variété reçue d'Angleterre, le rosier ayrshire, est venue heureusement combler cette lacune; sa vigueur extrême, sa floraison abondante et sa rusticité la rendent précieuse pour orner les parcs et les jardins.

Si on plante deux ou trois touffes d'ayrshire à plusieurs mètres du tronc d'un arbre isolé, leurs longs rameaux sarmenteux auront bientôt enlacé et transformé ce tronc en une colonne de verdure et de fleurs.

On admire dans le jardin de MM. Jamin et Durand, pépiniéristes à Bourg-la-Reine, une élégante colonnade de rosiers ayrshire, qu'il est facile de reproduire à peu de frais. Elle se compose de perches de 6 mètres de hauteur, espacées de quelques mètres et reliées au faîte par une traverse de sapin ; cette légère charpente est bientôt transformée en colonnade de fleurs.

Sa taille consiste à conserver un grand nombre des plus forts rameaux, à les tailler très-longs, et à supprimer le fouillis. Les branches d'un certain âge et les rameaux en surplus sont supprimés rez terre, leur remplacement étant rendu facile par le grand nombre de rameaux qui se développent à leur base.

Les murs de terrasse plus ou moins élevés sont facilement garnis de rosiers grimpants ; on peut, s'il n'y a pas trop d'élévation, se servir des rosiers noisette et hybrides remontants vigoureux, tels que le *souvenir-de-la-reine*, *baronne-prevost*, et pour les coloris vifs, d'une rose semi-double, la *gloire-des-rosomanes*, fleur en coupe admirable par le beau velouté pourpre éblouissant de ses larges pétales.

Quelques rosiers grimpants à fleurs blanches, le r. *rubifolia*, le r. *sempervirens*, le r. à *fleur d'anémone*, le r. *bracteata*, conviennent également pour murailles et berceaux, mais ils doivent être garantis en hiver par un paillis.

Rosiers en bordure.

Les bordures de rosiers se font généralement avec des variétés naines rustiques et florifères; on emploie principalement le r. pompon, qui est touffu et remplit ces conditions. Les variétés naines du Bengale, et particulièrement celles à fleurs pourpres, sont avantageuses pour bordure, à cause de leur floraison continue.

On produit un bel effet en plantant, dans une plate bande étroite formant bordure, des bengales *cramoisi supérieur*. On taille à 50 centimètres les rameaux les plus vigoureux, en choisissant de préférence ceux qui sortent de terre; puis on les couche sur le sol, de chaque côté de la touffe, en les maintenant avec des crochets de bois.

Cette bordure exige des soins assidus pour produire de l'effet, car les pousses et drageons nuisent bientôt au coup d'œil de l'ensemble; on applique aussi quelquefois ce système de couchage aux corbeilles de bengale de peu d'étendue.

Rajeunissement.

Les rosiers francs de pied se rajeunissent parfaitement en les recépant rez terre, quand ils commencent à s'épuiser; il est avantageux, l'année suivante, d'arracher cette touffe qui a poussé du jeune bois, puis de la diviser et la replanter dans une terre neuve et fertile.

Pour le rosier greffé sur tige, il vaut mieux planter de jeunes sujets que de chercher vainement à lui donner une nouvelle vigueur. On a conseillé de déplanter tous les trois ans les rosiers-tiges; cette méthode est mauvaise, car la déplantation ne peut que hâter la ruine des rosiers souffrants et nuire à la végétation de ceux qui poussent convenablement.

Un jardinier serait répréhensible si, après s'être procuré les plus belles variétés, il n'était pas en mesure, par ses greffes et boutures, de tenir un jardin convenablement garni de rosiers jeunes et vigoureux, et de remplacer ceux qui n'ont plus une végétation convenable.

Abris.

Certaines espèces des Indes gèlent sous notre climat, lorsque les froids atteignent 6 ou 8 degrés, et même à une température moins élevée si un froid subit, accompagné de verglas, succède à une température douce de fin d'hiver. Nous avons cité, comme peu rustiques, les thé, quelques bengale et noi-

sette, et les rosiers grimpants des Indes. Les hybrides remontants sont détruits par la gelée dans certains sols froids et humides; parmi les plus rustiques, nous citerons la *baronne-prevost*.

On butte de terre ou on recouvre d'un paillis la touffe des rosiers francs de pied des variétés peu rustiques. Les sujets greffés de ces variétés reçoivent le plus tard possible, à la veille des grands froids, une première taille longue et provisoire; les rameaux sont liés pour en réduire le volume, puis couverts d'un abri formé d'un cornet de papier goudronné. La paille sans le papier est pénétrée par les pluies, et les rameaux souffrent fortement de cette humidité concentrée.

Quelques amateurs inclinent la tête du rosier contre la terre, l'y maintiennent avec des crochets de bois, puis la recouvrent d'une butte de terre; mais ce procédé est loin de valoir le précédent, la tige se brisant quelquefois et les rameaux, attendris par le contact de la terre, se desséchant une fois remis à l'air à l'époque des hâles du printemps.

LE ROSIER FORCÉ.

Jouir pendant l'hiver des fleurs du printemps est un désir naturel à l'homme; aussi cherche-t-il à le réaliser lorsqu'il arrive à un point de civilisation tel, que le superflu devient pour lui le nécessaire. A l'époque de la puissance de Rome, comme de nos jours dans les cités modernes, dès que le luxe eut donné un débouché assuré aux produits de l'horticulture, on vit celle-ci se perfectionner d'une manière remarquable à ces deux époques si opposées, et produire les plus belles fleurs du printemps au milieu des rigueurs de l'hiver.

Les cultures forcées de la rose eurent à Rome une impor-

tance telle, d'après le dire d'historiens dignes de foi, qu'il serait difficile d'établir une comparaison avec celles qui se font de nos jours dans certaines villes de l'Europe. Quelle que puisse être l'importance des cultures parisiennes, il est certain qu'elles ne pourraient fournir en hiver la quantité de roses qui ornaient la moindre fête donnée par les empereurs romains; roses obtenues dans de vastes bâtiments chauffés par de nombreux conduits d'eau chaude, et probablement éclairés par des châssis garnis de talc ou de verre; on sait que les verres à vitre étaient connus des Romains, puisqu'il a été trouvé des châssis vitrés dans les ruines de Pompeï.

Au moyen âge, le seul exemple de culture forcée que l'on mentionne, est la fête donnée à Cologne en 1258 par Albert le Grand à Guillaume de Hollande, fête qui eut lieu dans le jardin couvert d'un monastère de cette ville, jardin d'hiver orné de fleurs épanouies et d'arbres fruitiers chargés de fruits.

Les Hollandais et les Anglais s'occupèrent de la culture forcée de la rose dès la fin du dernier siècle; ils se servaient pour cette culture de châssis vitrés et de couches de fumier, mais les résultats obtenus par cette méthode étaient loin d'être parfaits, par suite de l'excès de chaleur donnée par la couche aux racines du rosier.

Sous l'Empire et la Restauration, la culture forcée du rosier se réduisait à fournir les fêtes de l'hiver de quelques rosiers en pots, généralement délicats et de peu de durée. Une rose remarquable par sa floraison et la facilité avec laquelle elle se force, la rose du roi, vint donner une certaine extension à cette culture, grâce surtout à l'introduction dans les serres du mode de chauffage à l'eau chaude.

Les principes de la circulation de l'eau chauffée furent découverts en 1777 par Bonnemain, physicien français, qui avait fondé à cette époque un établissement d'incubation artificielle d'œufs de poule, établissement qui fournissait de volailles, en hiver, la cour et les principales maisons de la ville.

Bonnemain, cherchant à chauffer d'une manière égale une chambre d'incubation à l'aide de tuyaux d'eau chaude, dé-

couvrit le mode de circulation de l'eau, par lequel on peut chauffer avec un seul foyer, et d'une manière égale, une serre ou un bâtiment d'une grande étendue. En 1809, il fit la première application de ce chauffage dans une serre, et obtint des fleurs et des légumes au plus fort de l'hiver. C'est à ce mode de chauffage par circulation que l'on doit les succès remarquables obtenus par nos horticulteurs; cependant on était loin d'obtenir, il y a une vingtaine d'années, des résultats

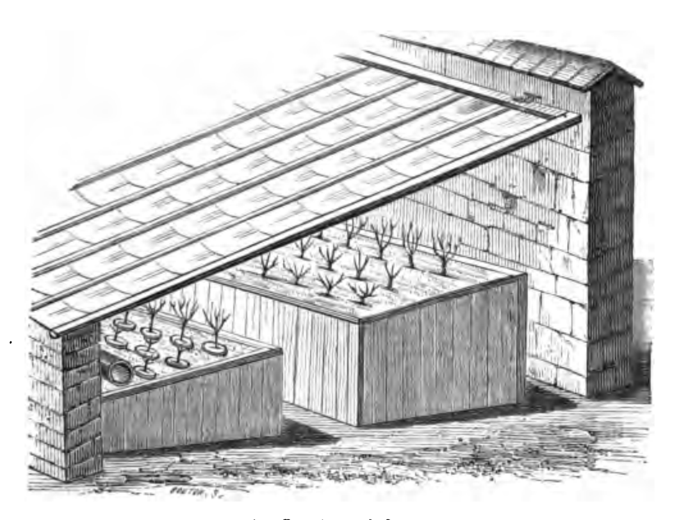


Fig. 52. Serre à forcer.

convenables du rosier forcé, par suite de l'excès de chaleur auquel il était soumis, il restait délicat, languissant, et ses fleurs retombaient flétries une fois à l'air libre.

Parmi les rosiéristes qui ont transformé cette culture, nous citerons M. Laurent, rue de Lourcine, à Paris, dont l'établissement comprend vingt serres, de plus de deux mille mètres de superficie, spécialement destinées à la culture forcée de quarante mille rosiers. Établies à un ou deux versants, sur

six mètres de largeur, elles sont enfoncées en partie dans le sol et sont couvertes de châssis vitrés pouvant s'enlever à volonté (fig. 52).

A l'intérieur, deux plates-bandes élevées et bordées de planches sont formées de terre franche de jardin et s'élèvent à un mètre du vitrage, dans le sens incliné de ce vitrage ; elles sont séparées par deux passages étroits, indispensables aux besoins du service.

Vers la partie la plus basse de la serre, règnent deux tuyaux d'eau chaude superposés qui entretiennent une chaleur constante et modérée.

L'élévation des plates-bandes à un mètre du vitrage a pour effet de faire jouir les fleurs de la lumière, indispensable à la floraison.

Les rosiers sont plantés à demeure dans ces plates-bandes ou introduits dans la serre au moment d'être forcés, s'ils sont en pots.

Préparation des rosiers avant l'époque où ils doivent être forcés.

En novembre, les rosiers sont tirés des grandes cultures de la Brie ; ils ont une année de greffe et sont greffés sur églantier, à quelques centimètres de terre ; ils sont mis en pots sitôt reçus, et en bonne terre franche, puis ces pots sont rangés en lignes dans une plate-bande du jardin, enfoncés rez terre et couverts d'un paillis.

A la fin de l'hiver, on taille ces rosiers sur deux on trois belles pousses, à dix centimètres de longueur environ, et à hauteur égale ; les rameaux en surplus, faibles et mal placés, sont supprimés rez la tige.

On donne de fréquents arrosements pendant l'été, puis on supprime les fleurs pour favoriser la végétation ; on se garde seulement de supprimer avec elles une portion des rameaux, suppression désastreuse à une époque de l'année où le rosier

doit conserver toutes les productions qu'il a développées au printemps, si on ne veut pas le voir s'affaiblir.

Les rosiers resteront dans cette plate-bande du jardin jusqu'à l'époque où ils doivent être forcés. On évite de les dépoter, pour ne pas troubler leur végétation.

Les rosiers qui doivent donner des fleurs coupées sont traités autrement; ils sont mis en pleine terre, dans les plates-bandes de la serre, dont on enlève les panneaux pour qu'ils puissent végéter en plein air, même par les fortes gelées, jusqu'à l'époque où ils doivent être forcés, afin qu'ils puissent végéter naturellement comme les rosiers du jardin. Ils sont taillés la première année comme ceux qui sont en pots.

Taille et préparation des rosiers prêts à être forcés.

On commence à forcer les rosiers à partir du 15 septembre pour obtenir quelques roses le 4 novembre, à la saint Charles. On continue jusqu'en mai, époque où l'opération cesse d'être lucrative. Le temps exigé pour obtenir une complète floraison varie selon l'époque où le rosier est forcé : trois mois jusqu'au 15 décembre, deux mois à partir de ce jour jusqu'en mai.

La taille du rosier forcé a pour but d'obtenir de cet arbrisseau un nombre convenable de fleurs bien constituées, puis de donner aux rosiers en pots une forme élégante et régulière. Si les rosiers sont en pleine terre dans les plates-bandes de la serre et s'ils doivent donner des fleurs coupées, leur taille sera faite surtout dans le but d'obtenir des pousses également favorisées par la lumière et bien constituées.

On s'inquiète peu de la forme de ces rosiers en pleine terre, on exige seulement que tous leurs rameaux taillés soient maintenus à égale hauteur; on incline pour cela, après la taille, les rameaux longs à la même hauteur que les rameaux courts, sans que cette inclinaison soit rapprochée de moins de dix centimètres de terre, pour que l'air puisse circuler à la base de la touffe.

Nous avons dit que plus les yeux se rapprochent de l'extré-

mité du rameau, plus ils se développent de bonne heure au printemps, et plus ils sont florifères. Il en résulte que, si le rosier n'est pas taillé, il donnera une végétation hâtive et une floraison précoce et abondante, résultat désirable pour la culture forcée : aussi certains rosiéristes (tels que M. Parré) qui s'occupent de la culture forcée pour fleurs coupées, ne les taillent-ils presque pas ; ils se contentent seulement d'incliner dans le même sens les rameaux non taillés.

Mais il s'agit également pour cette culture d'obtenir des fleurs parfaitement constituées, et la taille seule peut produire ce résultat ; seulement cette taille sera plus longue sur le rosier qui doit être forcé, et d'autant plus longue que cette culture sera faite de bonne heure en hiver.

Les rosiers forcés de septembre à décembre conservent leurs rameaux presque entiers ; on supprime seulement le pédoncule terminal de la fleur, ou leur extrémité amincie s'ils n'ont pas fleuri. Il est à remarquer que les deux ou trois yeux terminaux qui se rapprochent du pédoncule de la fleur sont ceux qui développent leurs fleurs le plus promptement, et qui les donnent plus belles, lorsque le rosier est chauffé au commencement de l'hiver. A cette époque, le peu de lumière donnée par le soleil porte obstacle à la floraison, malgré la température de la serre. Sur le rosier du roi forcé de bonne heure, ce sont les deux yeux rapprochés du pédoncule qui donnent le plus promptement les plus belles roses.

La taille des rosiers soumis à la taille longue se réduit à conserver un nombre convenable de rameaux florifères bien constitués, de moyenne longueur et venus sur le bois de l'année précédente, six ou huit de ces rameaux conservés étant suffisants pour former une touffe convenable, puisqu'ils donnent chacun de deux à trois pousses florifères. On supprime les rameaux en surplus, mal placés et les faibles brindilles. Une fois la touffe taillée et dégagée, on incline les rameaux à une même hauteur.

Si les rosiers sont en pots, on leur conserve de quatre à huit rameaux les mieux constitués, on supprime les rameaux en

surplus, mal placés et les faibles brindilles. On fait en sorte que les rameaux conservés soient placés circulairement en vase. Ce résultat est obtenu en retranchant les rameaux en surplus qui garnissent l'intérieur de ce vase. On taille long les rameaux conservés et à hauteur égale (10 à 25 centimètres), afin d'obtenir une tête régulière et florifère. Cette taille est plus longue que celle qui se fait sur les rosiers en pots non forcés, afin que le rosier soit plus florifère.

La réussite de la culture forcée dépend surtout du soin que l'on prend de saisir à propos le point précis où une variété est disposée à entrer en végétation. Si le rosier est chauffé à une époque où sa séve ne veut pas se mettre en mouvement, la chaleur de la serre n'agit pas sur lui, sa végétation est endormie, il s'habitue à cette température élevée, et ne se développe que tardivement et irrégulièrement. Tel rosier forcé ne donnera aucun résultat, qui, s'il était soumis quinze jours plus tard à cette culture forcée, se couvrirait de boutons au bout de quelques jours.

Si le rosier ne se développe pas immédiatement une fois forcé, on doit sortir les pots, même par la gelée, les laisser à l'air une quinzaine de jours, puis les remettre en serre, ce passage subit du froid à la chaleur ayant pour effet de mettre la séve en mouvement.

Les variétés sont plus ou moins disposées à entrer de bonne heure en végétation : aussi la réussite de la culture forcée dépend-elle du choix de la variété et de l'époque où elle doit être forcée. M. Laurent possède une expérience consommée à ce sujet, expérience longue et coûteuse à obtenir, certaines variétés étant complétement rebelles à la culture forcée ou ne donnant que de mauvais résultats si elles sont chauffées trop tôt. Nous citerons 700 rosiers *général-jacqueminot*, qu'il a fallu jeter au feu après les avoir forcés sans succès.

Les variétés reconnues les plus avantageuses à la culture forcée sont, en commençant par celles qui entrent les premières en végétation, la *rose de la reine*, *louise-perronny*, *souvenir-de-la-reine-d'angleterre*; puis, un peu plus tard, *triomphe-de-l'exposition*, *baronne-prevost*, et *jules-margottin*, plus tardif.

Les rosiers thé *lamarque*, *safrano*, le bengale *cramoisi supérieur*, l'île-bourbon *souvenir-de-la-malmaison*; puis les roses blanches *botzaris* et *madame-hardy*. Beaucoup d'île-bourbon ne valent rien pour forcer; leurs fleurs sont trop nombreuses sur le même pédoncule, et celui-ci est souvent trop court.

Pour les rosiers en pots, nous citerons la *rose du roi*, la *rose de la reine*, *célina-dubos*, *aimé-vibert*, la *rose moussue* et la *baronne-prevost*.

Les rosiers en pots et forcés, vendus communément sur les marchés de Paris, ne comprennent qu'un petit nombre de variétés : la *rose du roi*, la *rose de la reine*, *aimé-vibert*, *persian-yellow*, le bengale *cramoisi supérieur*, le bengale *pompon* et le *souvenir-de-la-malmaison*.

Les rosiers en pots sont chauffés à partir du 15 septembre, et le contenu de la serre est renouvelé quatre fois en hiver, de six en six semaines, temps nécessaire pour obtenir une pleine floraison.

Les rosiers forcés en pleine terre donnent en moyenne trois récoltes d'hiver en fleurs coupées; la première, du 1er novembre à janvier et la deuxième de janvier à mars; les roses de ces deux récoltes se vendent en moyenne 12 francs la douzaine; celles de la troisième récolte, d'avril à mai, diminuent de prix à mesure que la saison s'avance.

La récolte la plus belle s'obtient la deuxième année de plantation; elle diminue comme perfection les années suivantes; aussi renouvelle-t-on le plant environ tous les trois ans.

Pratique de la culture forcée. Au moment de forcer, on introduit les rosiers en pots dans la serre; s'ils sont en pleine terre dans les plates-bandes de la serre, on ferme complétement tous les panneaux du vitrage, puis on ne les ouvre plus qu'en avril, évitant de donner de l'air jusqu'à cette époque. On a soin de boucher avec de la bouse de vache toutes les jointures de ces panneaux.

On n'abrite presque jamais le vitrage, la lumière étant indispensable pour obtenir des fleurs parfaites comme tenue et coloration.

On donne subitement une forte température (25 degrés)

pour le départ, le rosier supportant facilement cette température, qui le dispose à entrer en végétation. Mais sitôt que les boutons apparaissent, on la ralentit pour ne pas surexciter la végétation et étioler la fleur. On maintient alors une température égale de 12 degrés pendant le jour, puis on l'abaisse de 2 ou 3 degrés pendant la nuit.

Une fois les boutons prêts à s'épanouir, on ne laisse qu'un bouton central à chaque corymbe de fleurs pour obtenir une rose solitaire et parfaitement constituée. On ébourgeonne avec sagesse les faibles brindilles feuillues qui ne fleurissent pas, n'enlevant que celles qui font confusion. Si on ne laissait que les rameaux florifères, on risquerait de leur faire prendre trop d'accroissement, par excès de séve.

Les drageons qui sortent des racines sont rigoureusement retranchés sitôt leur apparition. Les arrosements sont fréquents et modérés; trop abondants, la terre se refroidit par excès d'humidité, et la fleur avorte.

Une fois la floraison terminée, on sort les pots de la serre, et si les sujets paraissent d'une vigueur convenable, on les enterre dans une plate-bande du jardin, puis on couvre le sol d'un paillis pour activer leur rétablissement.

Les rosiers mis en pleine terre dans la serre sont découverts fin avril jusqu'à l'hiver suivant, tous les panneaux vitrés étant alors enlevés jusqu'à l'époque où ces rosiers doivent être forcés à nouveau; le plein air favorisant leur vigueur pendant la végétation d'été.

Telles sont les règles principales qui permettent d'obtenir d'admirables résultats de la culture forcée du rosier. Elles sont dues surtout à M. Laurent, qui a poussé cette culture à son plus haut point de perfection. On voit que ces règles sont simples et qu'elles se résument à donner subitement une température élevée au départ, puis, à la maintenir assez basse une fois que les boutons apparaissent, faire jouir le rosier du plus de lumière possible, ne jamais chauffer les racines, faire une taille raisonnée et assez longue, et surtout choisir les variétés propres à ce genre de culture, et disposées à végéter à l'époque où elles doivent être forcées.

Non-seulement la culture bien comprise du rosier forcé a créé, en se développant, une industrie intéressante; mais il est à espérer que l'usage des serres spécialement destinées à cette culture se répandra bientôt dans les habitations aisées, les roses forcées l'emportant de beaucoup comme beauté, odeur et floraison, sur les fleurs exotiques habituellement cultivées, et leur culture étant moins difficile et moins dispendieuse.

MALADIES ET INSECTES NUISIBLES AU ROSIER.

Le rosier franc de pied est rustique et peu sujet aux maladies, surtout s'il est cultivé dans un sol convenable; ayant la faculté de repousser du pied, il a bientôt reformé une nouvelle tête si la première vient à périr. Mais si le rosier est greffé sur tige, il ne peut être rajeuni et périt souvent par suite des plaies et chancres dont cette tige est communément couverte.

La brûlure ou durcissement d'écorce. Si le rosier est de faible végétation, par suite du mauvais sol, d'une exposition peu aérée, d'une taille vicieuse, ou de l'emploi de sujets trop âgés, la tige cesse de grossir, l'écorce non dilatée devient rugueuse et se durcit, la séve ne peut plus circuler et le sujet dépérit.

Le chancre. Sur les tiges d'églantiers qui ont souffert de la transplantation et sur les vieilles tiges du rosier franc de pied, il se produit quelquefois des chancres secs qui s'étendent peu à peu en longueur et causent la perte du sujet.

On écorce superficiellement avec la serpette les rosiers à écorce durcie et chancreuse; puis, après cette opération, qui se fait de préférence en mars, on enduit la tige d'un mélange

de bouse de vache et de terre argileuse; le rosier reprend alors une nouvelle vigueur s'il n'est pas vicié par les racines.

Le blanc des racines, oïdium leuconium. Cryptogame sous forme de moisissure en filaments blanchâtres, qui s'étendent peu à peu sur l'écorce des racines et les font périr. Le contact du fumier par les racines, les fortes plaies, une plantation tardive, l'emploi de vieux sujets d'églantiers, telles sont les causes de cette terrible affection qui ne tarde pas à faire périr le rosier. Une plantation mal faite, laissant des vides entre les mottes de terre, cause égalemenf le blanc; ces vides se garnissant d'une moisissure qui s'étend sur les racines voisines.

Le blanc des feuilles, erisyphe pannosa. Cryptogame en filaments blanchâtres entre-croisés, qui se développe en juillet sur les jeunes pousses, puis sur les feuilles plus âgées. Certaines variétés sont plus exposées à cette affection, les rosiers des Indes en sont rarement atteints, excepté leurs jeunes sujets de semis. Le rosier *géant-des-batailles* est communément attaqué du blanc, ainsi que les rosiers forcés, les jeunes semis et ceux qui sont privés d'air et de lumière.

La fleur de soufre, projetée sur le feuillage aussitôt l'apparition du blanc, le fait disparaître promptement.

La rouille, vulgairement le rouge, *uredo rosæ.* Les feuilles sont piquetées de taches jaunâtres qui paraissent à l'époque des sécheresses, une autre sorte de rouille, l'*uredo pinguis,* s'étend le long du pétiole des feuilles et du pédoncule des fleurs. On retranche les rameaux par trop attaqués par ces cryptogames, puis on pratique le soufrage.

De nombreux insectes à l'état de larves nuisent au rosier. Nous citons ici les plus remarquables, et ceux qui lui causent le plus de préjudice.

Le mans du hanneton dévore les racines du rosier et fait de grands ravages dans certaines plantations d'églantiers, qui alors se flétrissent subitement; si, à ce moment, on découvre les racines, on y trouve l'insecte qui les dévore. Il est avantageux de planter de la salade, de l'oseille, ou des fraisiers, près des

rosiers : le mans se porte sur ces plantes. Si on voit qu'elles se flétrissent, on les déchausse pour le saisir.

Le cétoine doré, coléoptère verdâtre et cuivré, ne nuit pas au rosier; il se loge au centre de la rose épanouie et en relève l'éclat par le vif contraste de ses teintes métalliques.

Le cynips du bedeguar, cynips rosœ, introduit ses œufs sous l'écorce de l'églantier des haies et plus rarement sur les rosiers des jardins; sa piqûre y produit une touffe moussue d'un effet singulier.

La mouche à scie, tenthrède ou hylotome de la rose. Mouche jaunâtre qui dépose ses œufs sur les jeunes pousses du rosier; les larves qui en sortent détruisent les boutons et le feuillage.

Un certain nombre d'espèces de la mouche à scie nuisent au rosier; les unes percent les boutons, les autres s'attaquent aux feuilles ; la plus connue est celle dont M. Margottin a étudié avec tant de soin le développement. Elle porte communément le nom de mouche jaune à scie, et paraît à la mi-mai, époque de l'accouplement. La ponte commence le matin de bonne heure, jusqu'à dix heures; puis la mouche quitte le rosier et va chercher sa nourriture sur d'autres plantes; elle se pose de préférence sur les feuilles du fenouil et du persil. A cinq heures, elle revient au rosier et recommence sa ponte.

Cette mouche introduit une pointe en scie qui termine son abdomen dans l'écorce des rameaux charnus, et y fait, dans le sens de la longueur, quinze ou vingt piqûres sur une longueur de trois centimètres environ.

Le rameau piqué se recourbe, et le bouton cesse de grossir; puis, quinze jours après la ponte, il en sort de fausses chenilles verdâtres, pointillées de noir, qui dévorent les feuilles sans attaquer leurs nervures.

Fin juin, ces fausses chenilles s'enfoncent en terre, forment un cocon et se changent en chrysalides; trois semaines plus tard, en juillet, elles sortent de terre à l'état de mouches, et recommencent la ponte. Une seconde génération de fausses chenilles naît au commencement d'août; elles s'enfoncent en

terre la troisième semaine du même mois, pour sortir à l'état de mouches à la mi-septembre; quinze jours après, les œufs de ces mouches éclosent, donnent une troisième génération de fausses chenilles, qui s'enfoncent en terre à la mi-octobre, pour reparaître au printemps à l'état de mouches.

Les ravages causés par ces larves durent une grande partie de la belle saison : aussi voit-on dans certains jardins les rosiers dépouillés de leurs feuilles et de leurs fleurs. On les cherche sous les feuilles, puis on coupe les rameaux piqués par les mouches; une fois flétris et à terre, les larves qu'ils contiennent périssent faute de nourriture.

M. Margottin conseille de planter du persil à peu de distance du rosier, les mouches s'y posant le jour, leur chasse devient facile, faite à la main ou avec un filet à papillon.

Nous avons employé avec succès le procédé suivant pour détruire ces mouches et les autres insectes ailés qui nuisent aux jardins. A partir d'avril, on enduit une planche ou une ardoise avec de la mélasse dans laquelle on a ajouté une petite quantité de colle forte chaude et liquide. Les mouches attirées se prennent à ce piége gluant.

Le *puceron, aphis rosæ.* — Ce puceron verdâtre couvre souvent toutes les jeunes pousses du rosier, et particulièrement ceux qui ont une végétation languissante. Sa destruction est difficile, car de nouvelles générations reparaissent immédiatement si le rosier est fortement attaqué.

Nous avons essayé un certain nombre de préparations, tant en poudre que liquides, et les résultats ont été très-variables. Certaines nuisent même à la végétation : quelques gouttes de benzine agitées dans un litre d'eau ont brulé les feuilles du rosier; le tabac en poudre, en fumée ou en dissolution, donne d'excellents résultats, mais ce procédé est coûteux. On peut remplacer le tabac par la morelle des champs et par les feuilles de tomate; on met ces feuilles dans un vase rempli d'eau bouillante, puis on asperge les rameaux avec cette eau refroidie.

Deux cent cinquante grammes de savon noir dissous premièrement dans l'eau chaude, puis ajoutés à trente litres

d'eau dans laquelle on a agité dix litres de suie, donnent une eau qui détruit non-seulement le puceron, mais tous les autres insectes; la suie a dû être délayée premièrement dans très-peu d'eau, pour qu'elle puisse se mêler à la dissolution.

On projette cette eau avec une brosse à badigeon, en frappant le manche avec un bâton, pour produire une pluie fine.

Le *kermès du rosier* est un insecte qui a l'aspect de pellicules de son grisâtre, et couvre l'écorce des rosiers plantés dans les jardins peu aérés. Il perce l'écorce avec sa trompe et aspire la séve, cette écorce se durcit, et la séve circule difficilement dans les branches attaquées.

On frotte les tiges avec une brosse de chiendent trempée dans une dissolution de tabac ou de savon, mais l'écorce, étant criblée de petits points chancreux, ne reprend sa vitalité que si elle est écorcée superficiellement avec la serpette, le kermès n'attaquant plus les tiges écorcées.

CHOIX

DES

BELLES VARIÉTÉS DE ROSES

10.

PREMIÈRE DIVISION.

ROSIERS DE L'EUROPE ET DE L'ASIE OCCIDENTALE

(PERSE, ASIE-MINEURE, ETC.)

remontants et non remontants.

HYBRIDES DE CES ESPÈCES AVEC CELLES DE LA CHINE.

ROSIERS JAUNES.

6. Persian-yellow, r. jaune de Perse. Charmante variété très-florifère, rapportée de Perse en 1833, par le voyageur anglais Willock. Longs rameaux de couleur cannelle, se couvrant au printemps de nombreuses fleurs moyennes, qui s'ouvrent facilement; elles sont chiffonnées au centre et d'un beau jaune d'or. Non remontante, très-florifère, surtout si elle est greffée. Extra.

2. R. jaune double, *r. sulphurea*, vigoureux, fleurs s'épanouissant à l'extrémité du bois de l'année précédente; elles sont grandes, globuleuses, très-pleines, mais s'ouvrent difficilement sous notre climat, à moins que le rosier ne soit taillé fort long, à mi-soleil; plus florifère étant greffé, non remontant.

PROVINS.

On ne cultive plus guère que les variétés panachées de cette espèce non remontante.

4. Œillet parfait. Fleur moyenne, semi-double, rouge vif panaché et marbré blanc pur; un des plus beaux panachés.

2. **Perle des panachées.** Fleur moyenne, semi-double, solitaire et supportée par un court pédoncule; elle est finement striée et panachée de blanc, rose et violet clair. Vibert, d'Angers, 1845.

1. **Panachée double.** Fleur moyenne, semi-double, panachée de lilas clair sur fond blanc pur.

CENT-FEUILLES (non remontants).

6. **Cent-feuilles** ordinaire. Ce type de perfection est trop connu pour qu'il soit utile de le décrire. Nord de la Perse.

Cent-feuilles *à feuille de laitue,* accident de séve du cent-feuilles ordinaire; s'il est greffé, ses feuilles larges et gaufrées lui donnent un aspect tout particulier. Ancienne variété qui se trouve chez Margottin.

2. **Cent-feuilles des peintres.** Commune en Hollande, plus rare chez nous; se trouve chez A. Leroy, d'Angers; ne diffère de l'ordinaire que par ses plus larges proportions; elle est un peu moins pleine et d'un coloris plus vif, ne s'épanouit pas toujours bien, et ne fleurit pas à l'ombre. Ancienne variété qui sert de modèle à nos peintres de fleurs.

3. **Cent-feuilles cristata.** Variété qui se distingue par son calice crêté en feuilles de persil frisé, ce qui lui donne un aspect curieux; elle est charmante à demi éclose. Trouvée en 1827, en Suisse, au sommet d'une vieille tour.

3. **Unique panachée.** Rose grande, belle, très-pleine, fond blanc panaché et strié de rose vif. Originaire du Hâvre, et mise dans le commerce en 1821, par Prevost, de Rouen.

MOUSSUES (non remontantes).

6. **Cent-feuilles mousseuse ordinaire.** Même aspect que le cent-feuilles ordinaire, mais végétation plus forte, feuilles plus larges et d'un vert plus foncé, fleurs moyennes, rose carné, moins pleines que l'ordinaire. Madame de Genlis dit l'avoir vue pour la première fois en Angleterre, et l'avoir fait connaître en France; mais le *Jardinier fleuriste* de 1746 la cite comme étant cultivée à cette époque dans le Cotentin, le Messin et le littoral de la Manche, contrées où elle fut importée par Freard Ducastel, qui l'avait rapportée de Carcassonne, où elle était connue depuis un demi-siècle.

On sait combien la beauté de cette rose est relevée par la mousse élégante qui garnit son calice.

3. **Unique de Provence.** Fleur moyenne, blanc pur, ne s'ouvre pas toujours bien, charmante en boutons, qui sont entourés d'une mousse vert tendre. Assez cultivée.

2. **Reine-blanche.** Assez vigoureux, fl. pleines, assez grandes, blanc pur. Vibert.

4. **Gloire des moussues.** Vigueur moyenne, fl. très-grande, plate, rose carné, plus vif au centre, mousse abondante, premier ordre, très-cultivée.

3. **Marie-de-blois.** Charmante rose assez grande, pleine, rose lilacé.

2. **Lane.** Fl. assez grande, bien faite, pleine, rouge vif, assez cultivée. Laffay, 1850.

2. **Baron-de-wassenaer.** Vigueur moyenne, fl. pleines, globuleuses, bien faites, réunies en beaux corymbes, jamais solitaires, beau rose vif lilacé. Verdier père et fils, Paris.

1. **Cœlina.** Fl. moyenne, rouge vif passant au violet.

1. **Frédéric-soulié.** Fl. grande, cramoisi pourpré, assez bien faite.

1. **Capitaine-ingram.** Fl. moyenne, presque pleine, pourpre foncé velouté. Laffay, 1854.

1. **Purpurea rubra.** Fl. moyenne, pourpre vif, mousse courte violacée.

MOUSSUES (remontantes).

Ces variétés, qui paraissent provenir des portlands, sont plus ou moins remontantes, mais généralement moins moussues que les précédentes.

2. **Salet.** Vigoureuse et rustique, fl. grande, assez pleine, bien faite, rose vif au centre, passant au rose pâle à la circonférence. Robert, successeur de Vibert. Angers, 1854.

3. **Impératrice-eugénie.** De faible stature et de vigueur moyenne, principaux caractères du bengale. Fl. de forme parfaite, creusée et arrondie, à pistils apparents, rose argenté intérieurement, pourpre extérieurement. Les rameaux sont hérissés de soies brunes qui donnent à cette variété l'apparence d'une rose moussue.

Trois variétés, qu'il ne faut pas confondre, portent le nom impératrice-eugénie : une moussue, une bourbon et une blanche, hyb. de noisette.

2. **Madame-émile-de-girardin.** Corymbe de cinq à sept fleurs, ou quelquefois solitaires, très-bien faites, beau rose tendre, très-méritante. Robert, d'Angers, 1855.

1. **Madame-édouard-ory.** Vigueur moyenne, fleurs assez grandes, rose vif carminé, globuleuse, très-aiguillonnée. Robert, 1854.

2. **John-fraser.** Fl. large, assez pleine, d'un beau rouge vif couronné au centre. Variété méritante, dont les rameaux sont fortement hérissés d'aiguillons rougeâtres.

DAMAS (non remontants).

4. **Madame-hardy.** La plus belle des roses blanches; les fleurs sont en corymbe serré, elles sont grandes, pleines, de forme parfaite, blanc pur que relève au centre un prolifère verdâtre remplaçant les organes de la fructification. Feuillage vert clair. Une taille courte fait avorter la fleur. Franc de pied de préférence. Superbe gain de M. Hardy, du Luxembourg, 1833.

4. **Œillet parfait.** Un des plus beaux panachés, délicat, rameaux faibles, rougeâtres, fl. très-pleines, moyennes, forme parfaite, s'ouvrant facilement, fond rouge vif panaché de blanc. Franc de pied de préférence ou greffé près de terre. P. Foulard, amateur au Mans, 1841.

PORTLANDS ou PERPÉTUELS.

2. **Cœlina-dubos**, ou rose du roi à fleurs blanches, sous-variété provenue d'un accident de séve de la rose du roi, fixé par la greffe; elle n'en diffère que par la teinte des pétales, blanc carné pâle passant au blanc pur. Dubos de Pierrefitte, 1848.

1. **Robert.** Fl. moyenne, rose carné, teinté de blanc. Robert, d'Angers, 1858.

2. **Bernard.** Fl. moyenne, pleine, rose très-tendre et d'une grande fraîcheur de teinte, forme rose du roi, mais plus étoffée, vigueur moyenne, rameaux teintés de pourpre à l'état herbacé.

Obtenu d'un semis de la rose du roi, au château du Grand-Val, à Sucy-S.-O.

4. **Madame-knoor.** Fl. nombreuses, larges, très-pleines, de forme parfaite, chiffonnées, s'épanouissant facilement en toute saison, beau rose vif s'éclaircissant vers les bords. Très-vigoureuse, très-méritante. Verdier père, 1855.

6. **Rose du roi.** Fl. moyenne, aplatie, à pédoncule très-court et charnu comme toutes celles de cette série, très-florifère, pétales chiffonnés, cramoisi vif. Tous les rameaux sont florifères. Obtenu en 1819, par Ecoffey, jardinier au fleuriste de Sèvres, château de Saint-Cloud. C'est, de toutes les roses, la plus cultivée, par suite de sa tenue parfaite et de sa floraison abondante et continue; convient surtout pour a culture en pots et la culture forcée.

HYBRIDES DE PORTLAND et BENGALE dits hybrides remontants.

Fleurs blanc carné, le blanc pur ne se rencontrant pas dans cette série.

5. **Madame-vidot.** Fl. superbes, de forme parfaite, solitaires, moyennes ou grandes, très-pleines, bien imbriquées, pédoncule court, genre portland, blanc carné satiné, nuancé de rose vif, vigueur moyenne, très-cultivée; vigoureux greffé, faible sur franc de pied. Couturier fils, à Rueil, S.-et-O.

2. **Queen-victoria** (rose de la reine à fleurs blanches). Fl. en corymbe, grandes, pleines, blanches, nuancées de rose tendre, moins pleines, plus régulières et s'épanouissant plus facilement que la reine. Arbrisseau ramassé, très-vigoureux, ne remontant pas franchement à l'automne. Fontaine, de Châtillon, près Paris; nommée et mise dans le commerce par Paul William, de Londres.

4. **Madame-désirée-giraud.** Fl. assez grande, très-pleine, chiffonnée au centre et de forme parfaite, fond blanc rosé légèrement lavé de carmin lilacé. Variation accidentelle de la baronne-prevost, fixée en 1853 par Giraud d'Haussy, à Marly. Vigueur moyenne.

3. **Madame-ducher.** Fl. large, rose carné presque blanc, de forme parfaite. Désiré Giraud, Lyon. Vigueur moyenne greffée, faible franc de pied.

5. **Madame-phelip.** Fl. assez grande, de forme parfaite quoique un peu plate, très-pleine, bien imbriquée, rose très-tendre, bord des pétales lavé de rose vif. Magnifique, vigueur moyenne greffée, faible franc de pied, très-cultivée. Lacharme de Lyon, 1852.

2. **Rosine-margottin.** Fl. moyenne, ordinairement solitaire, très-pleine, bien imbriquée et supportée par un pédoncule court et droit, beau rose carné tendre nuancé de rose lilacé, très-jolie, mais se perd par défaut de vigueur. Margottin, 1849.

2. **Madame-pepin.** Fl. moyenne, pleine, d'un beau rose tendre, revers des pétales blanchâtres. Ancienne variété. Vigueur moyenne greffée, faible franc de pied.

6. **Orderic-vital.** Variation agréable de la baronne-prevost, fixée par la greffe, par Oger, de Lisieux. Fl. grande, plate, rose tendre nuancé de blanc argenté, très-vigoureuse, variété parfaite.

5. **Madame-rivers.** Nombreuses fleurs assez grandes, globuleuses, de forme parfaite et supportées par un long pédoncule, rose carné satiné. Variété hors ligne, vigoureuse. Guillot, Lyon, 1850.

4. **Anna-alexief.** Fl. assez grande, rose carné saumoné clair, pèche un peu par la régularité, mais grande vigueur, rusticité, et abondante floraison; fleurs superposées et en corymbe.

4. **Caroline-de-sansal.** Fl. grandes, très-pleines, d'une bonne tenue, carné pâle à la circonférence, centre plus vif, pétales arrondis et bien imbriqués, grande vigueur, rameaux teintés de rouge, superbe variété de la baronne-prevost et dernier gain de M. Desprez en 1848. Très-cultivée.

6. **Duchesse-de-sutherland.** Fl. moyenne ou grande, assez pleine, évasée, pétales très-développés et en partie échancrés, teinte rose carné incomparable, odeur suave, vigoureux et très-florifère, un des plus beaux gains de Laffay, de Bellevue, en 1840. D'une rare élégance.

4. **Duchesse-d'orléans.** Fl. groupées par trois ou cinq, grandes, très-pleines, rose hortensia légèrement lilacé, pétales bien imbriqués, blanchâtres en dessous, bonne vigueur, charmante variété. Quetier, de Meaux, 1842.

ROSE TENDRE.

2. **Julie-guinoiseau.** Fl. moyenne, de forme parfaite, très-pleine, globuleuse, très-jolie, rose tendre, plus pâle vers les bords, qui sont régulièrement imbriqués. Guinoiseau-Flon, horticulteur à Angers, 1853.

4. **Noémi.** Fl. charmante, en coupe, rose vif très-frais passant au rose pâle, pétales intérieurs tourbillonnés, genre cent-feuilles, longs pédoncules, odeur très-suave, bonne vigueur. Aubert, amateur à Rouen, 1846.

6. **Comtesse-cécile-de-chabrillant.** Fl. admirable comme tenue et régularité, globuleuse, pétales bien imbriqués, rose intérieurement,

argentée extérieurement. Touffu, vigoureux et tête parfaitement arrondie, mais les fleurs ne s'ouvrent pas toujours parfaitement. Marest, 1858.

2. **Sydonie.** Fl. grande, plate, chiffonnée au centre et se divisant quelquefois en deux parties, se développe en bouquets, forte végétation, très-florifère. Vibert, 1845.

ROSE.

6. **Rose de la reine.** Fl. par deux ou trois, très-grandes, aspect d'un large cent-feuilles, rose tendre à l'extérieur, plus vif et légèrement satiné et lilacé au centre. La fleur centrale seule s'épanouit parfaitement. Vigoureuse. Cette belle rose est une des plus remarquables; elle fut obtenue en 1843, par M. Laffay. Très-cultivée, propre à forcer.

6. **Baronne-prevost.** Fl. grande, très-pleine, plate, pétales larges, chiffonnés au centre, rose vif d'une grande fraîcheur, bords rose carné, très-odorante. Desprez, 1837. Très-vigoureuse, très-cultivée.

ROSE VIF.

5. **Duchesse-de-cambacerès.** Fl. moyenne ou grande, très-pleine, globuleuse, de forme parfaite, en coupe, centre chiffonné, rose vif d'une grande fraîcheur, fleurs en corymbe, très-pleines, floraison facile et abondante, remonte parfaitement, se rapproche du cent-feuilles, très-vigoureuse. Fontaine, de Châtillon, 1854.

3. **Madame-domage.** Fl. grandes, presque pleines, une des plus fortes, rose vif, vigoureuse. Margottin, 1854.

4. **Comte-de-nanteuil.** Fl. grande, pleine, globuleuse, de forme parfaite, creusée au centre, pétales roulés, styles apparents, rose carminé lavé de rose violacé, vigoureuse, odeur faible. Quetier, de Meaux, 1852.

5. **Souvenir-de-la-reine-d'angleterre.** Fl. en corymbe, grandes, presque pleines, larges, pétales étalés et légèrement échancrés. Fl. en coupe fortement creusée, d'une bonne tenue, laissant à desirer pour la forme, mais parfaite comme vigueur, styles visibles, se force une des premières. Cochet, à Suisne, 1855.

2. **Aubernon.** Fl. grande, pleine, rose vif, bonne variété de végétation moyenne et régulière. Ch. Duval, à Montmorency, 1840.

1. **Alphonse-karr.** Fl. moyenne, de forme parfaite, rose vif, globuleuse, s'ouvre à demi, plus large à l'automne. Cherpin, de Lyon, 1858.

2. **Prince-impérial,** issu de la reine. Fl. plus grande, de nuance plus vive et s'épanouissant plus facilement, pétales moins serrés, coloris d'un rose plus vif. Granger, à Suisne, 1856. Faible végétation.

ROSE TRÈS-VIF.

4. **Anna-de-diesbach.** Fl. dont les pétales ont une dimension exceptionnelle, d'une bonne forme, demi-pleine et d'un rose carminé, unicolore et glacé, d'une teinte particulière. Vigueur remarquable, feuillage vert clair, d'un grand développement, superbe plante. Lacharme, de Lyon, 1858.

2. **Jacques-laffitte.** Fl. grande, pleine, assez bien faite, rose carminé, très-vigoureuse. Vibert, 1846.

2. **Madame-guinoiseau.** Fl. grande, très-pleine, globuleuse, d'une bonne tenue, s'ouvrant bien, rose vif intérieurement, plus pâle extérieurement, très-jolie forme, vigueur moyenne. Guinoiseau, à Angers, 1852.

6. **Victor-verdier.** Fl. très-grande, pleine, larges pétales, rose nuancé de carmin vif, d'une teinte remarquable, moyenne vigueur et très-florifère, magnifique variété. Lacharme, de Lyon, 1859.

5. **Madame-boll.** Fl. grande, de forme parfaite, très-pleine, un peu bombée, beau rose vif, très-odorante, genre baronne-prevost, variété d'une végétation splendide, ses feuilles atteignent les dimensions de celles du cerisier d'Angleterre. Boyau, d'Angers, 1859.

2. **Gloire-de-vitry.** Fl. grande, genre la reine, beau rose très-vif, teinté écarlate, vigoureuse. Masson, à Vitry-sur-Seine, 1854.

6. **Madame-furtado.** Fl. très-grande, très-pleine, de forme irréprochable, genre cent-feuilles, pétales innombrables, rose nuancé vif, bordé de cramoisi, très-odorante, superbe, vigueur moyenne, faible sur franc de pied. Verdier père et fils, 1860.

3. **Auguste-mie.** Fl. droite, grande, pleine ou presque pleine, rose vif éclatant, ne vaut rien sur les sujets d'un an de greffe, magnifique sur les vieux pieds, très-vigoureuse. Laffay, 1850.

4. **Monsieur-de-montigny.** Fl. large, solitaire ou par deux, en

coupe, beau rose carminé passant au violet, pleine, style visible, légèrement odorante, vigoureuse. Paillet, à Paris, 1855.

3. **Lady-alice-peel.** Fl. assez grande, pleine, arrondie, bien faite et s'épanouissant facilement, floraison abondante et régulière, rose carminé brillant, très-odorante, végétation moyenne et régulière. Laffay, 1843.

3. **Louise-perronny.** Fl. très grande, pleine, globuleuse, chiffonnée au centre et d'une bonne tenue, pétales larges, rose foncé non changeant, belle variété, mais faible végétation. Lacharme, 1850.

4. **Parmentier.** Fl. moyenne, forme parfaite et toute particulière, rose foncé, revers des pétales blanchâtre, vigoureuse, superbe. Guillot fils, Lyon, 1859.

3. **William-griffith.** Fl. grande, en coupe, forme cent-feuilles, souvent solitaire, pédoncule court et droit, pétales larges, bien imbriqués, rose lilacé, très-florifère, n'est pas assez remontant. Portemer, de Gentilly, 1850.

ROUGE CLAIR.

4. **Madame-laffay.** Fl. moyenne, assez pleine, bombée, d'une bonne tenue et fleurissant parfaitement au printemps, rouge clair, très-odorante, vigoureuse, très-cultivée. Laffay, 1840.

5. **Madame-charles-crapelet.** Fl. grande, pleine, rouge cerise glacé de lilas, très-vigoureuse, feuilles très-grandes et gaufrées, superbe variété. Fontaine, de Châtillon, 1850.

4. **Pauline-lansezeur.** Fl. moyenne, bien faite, pleine, rouge cerise éclatant, passant au rouge violacé, vigueur moyenne. M. Lansezeur, 1855.

ROUGE VIF.

4. **Général-simpson.** Fl. moyenne, très-pleine, de forme parfaite, rouge vif carminé, bonne variété, d'une grande vigueur et très-remontante. Ducher, à Lyon, 1855.

6. **Jules-margottin.** Fl. très-grande, pleine, globuleuse, solitaire sur les vieux pieds, en corymbe sur les greffes d'un an, imite un beau camélia par la disposition parfaite de ses larges pétales imbriqués, rouge carmin pourpre éblouissant. Admirable variété d'effet, très-flori-

fère, très-vigoureuse et remontant parfaitement. Gain hors ligne de M. Margottin, 1853.

3. **Alexandrine-bachmeteff.** Fl. grande, plate, très-pleine, beau rouge vif, n'a rien d'extraordinaire, mais bonne variété au point de vue de la vigueur. Margottin, 1852.

4. **Madame-charles-wood.** Fl. très-grande, très-pleine, à larges pétales, mais ne s'ouvre pas toujours bien, beau rouge vif cramoisi passant au rouge foncé, vigoureuse, bonne nouveauté. Eugène Verdier, 1861.

4. **Maurice-bernadin.** Fl. grande, large, en corymbe, bien imbriquée, beau rouge vermillon. Produit beaucoup d'effet, vigoureuse. Granger, à Suisne, 1861.

5. **Triomphe-de-l'exposition.** Fl. grande, pleine, bien faite, souvent solitaire, étamines apparentes, rouge vif carminé lavé de pourpre velouté, pétales d'une grande largeur et redressés, peu odorante, très-remontante, parfaite pour forcer, très-vigoureuse étant greffée, très-faible franc de pied. Margottin, 1855.

6. **Léon-kotschoubey.** Fl. très-larges, pleines, dressées, boutons énormes, pétales chiffonnés, en coupe, facture parfaite, coloris brillant et nouveau, cerise et pourpre velouté. Superbe, vigueur moyenne, rameaux forts et courts. Marest, 1852.

6. **Général-jacqueminot.** Fl. grande, presque pleine, globuleuse, rarement solitaire, très-florifère. Cerise cramoisi éblouissant, superbe rose d'un grand effet, très-odorante, vigoureuse. Rousselet, jardinier à Meudon, 1853.

4. **Lord-palmerston.** Fl. moyenne, pleine, globuleuse, en corymbe de 20 à 30 boutons, floraison abondante et prolongée, fleurs d'une durée de huit jours. Fleur curieuse, rouge écarlate, passant au blanc carné. Moyenne vigueur. Margottin, 1856.

4. **François-lacharme.** Fl. moyenne ou grande, pleine, globuleuse, rouge carminé vif, passant au rouge pâle vers les bords, vigoureuse. Belle variété issue de jules-margottin. V. Verdier, 1861.

6. **Madame-boutin.** Fl. grande, pleine, globuleuse, larges pétales, beau rouge cerise vif unicolore, forme parfaite, vigoureuse, très-odorante. Al. Carret, jardinier à Corbeil, 1860; mise dans le commerce par H. Jamain.

4. **François-premier.** Fl. grande, bien faite, rose cerise teinté de

pourpre, pétales repliés et serrés, vigueur moyenne, bonne variété. Trouillard, 1858.

2. **Olivier-delhomme.** Fl. moyenne, pleine, rouge vif brillant, vigoureuse. Verdier, 1861.

5. **Sénateur-vaisse.** Fl. grande, pleine, globuleuse, centre replié en étoile, pétales parfaitement imbriqués, rouge éclatant teinté groseille, étamines apparentes, superbe, vigoureuse. Guillot père, Lyon, 1859.

3. **Louis-chaix.** Fl. grande, rouge très-vif ombré de cramoisi, vigueur moyenne greffée, faible franc de pied. Bonne variété. Lacharme, 1857.

5. **Triomphe-d'alençon.** Fl. très-grande, pleine, rouge vif éclatant, très-belle, vigoureuse. Variation de séve d'une autre variété fixée par la greffe à Alençon. 1859.

2. **Turenne.** Fl. pleine, larges pétales, rouge éblouissant, vigoureuse. Verdier fils, 1861.

ROUGE VIOLACÉ.

5. **François-arago.** Fl. moyenne ou grande, pleine, rouge amaranthe, nuancé et velouté, belle variété. Vigueur moyenne greffée, faible franc de pied. Trouillard, à Saint-Léonard, 1858.

2. **Docteur-marx.** Fl. moyenne, pleine, rouge violacé, bonne, vigoureuse, genre laffay.

5. **Vicomte-vigier.** Fl. grande, pleine, rouge violacé vif, solitaire, de premier ordre, vigoureuse. Verdier père, 1861.

3. **Madame-william-paul.** Fl. grande, pleine ou presque pleine, rouge violacé nuancé de feu, en corymbe. vigoureuse. Ch. Verdier fils, 1862.

4. **Jean-bart.** Fl. moyenne, pleine, bien faite, rouge cramoisi violacé et velouté plaqué de noir, d'un coloris particulier. Très-vigoureuse. Margottin, 1860.

ROUGE CRAMOISI VIF.

4. **Géant-des-batailles.** Fl. moyenne, pleine, solitaire, de forme parfaite. Fleurit une des premières de la saison. Rouge cramosi écla-

tant, odeur prononcée, végétation moyenne et régulière. Réussit peu franc de pied, sujette au blanc. Issue de la rose malton. Nerard, horticulteur, à Lyon, 1845.

6. **Monte-christo.** Fl. grande, pleine, bien imbriquée, très-florifère, beau rouge cramoisi éblouissant illuminé de feu. Magnifique, vigoureuse greffée, faible franc de pied. Fontaine, de Châtillon, 1861.

5. **Général-washington.** Fl. de grande dimension, très-pleine, de forme parfaite, première floraison rarement bonne, seconde floraison magnifique, beau rose carminé éblouissant. Vigoureuse. Granger, à Suisne, 1860.

4. **Eugène-appert.** Forme particulière et bombée, pétales étroits soulevés et repliés sur les côtés, riche coloris écarlate et cramoisi velouté, d'un bel effet. Seule de son genre, remarquable, larges feuilles, vigueur moyenne. Trouillard.

4. **Louis-quatorze.** Fl. moyenne, beau rouge cramoisi vif éclatant, teintes ternes avant l'épanouissement, gros boutons, vigueur moyenne greffée, faible sur franc de pied. Guillot, de Lyon, 1859.

6. **Souvenir-du-comte-de-cavour.** Fl. grande, pleine, globuleuse, pétales échancrés et relevés, étamines apparentes, de forme parfaite, rouge cramoisi velouté vif, de premier ordre, vigoureuse. Margottin, 1861.

5. **Charles-lefebvre.** Fl. très-grande, pleine, de forme parfaite, globuleuse, pétales larges, étoffés, rouge éblouissant vif lavé de pourpre passant au violacé, très-florifère. Magnifique variété, vigoureuse, bois lisse, peu épineux. Verdier père, 1861.

2. **Empereur-napoléon.** Fl. moyenne, presque pleine, cramoisi nuancé de ponceau velouté tirant sur le brun, pétales très-larges, très-remontantes, remarquable comme coloris, mais faible végétation. Granger, à Suisne, 1854.

6. **Souvenir-de-lawerson-gower.** Fl. très-grande, pleine, rouge rubis foncé très-vif passant au rouge clair, très-vigoureuse. Magnifique. Guillot père, 1852.

POURPRE FONCÉ.

Vainqueur-de-solférino. Fl. grande, très-pleine, d'une belle forme, rouge foncé nuancé de rouge vif, vigueur moyenne. Damaison, 1859.

5. **Maréchal-vaillant.** Fl. grande, pleine, de forme parfaite, s'ouvrant bien, rouge pourpre vif éblouissant, revers des pétales rose blanchâtre satiné, fleurit à l'extrémité de longs rameaux, s'ouvre aisément très-vigoureuse. Excellente variété. Hip. Jamain, 1861.

5. **Lion-des-combats.** Fl. grande, pleine, rouge pourpre foncé nuancé de feu, très-vigoureuse. Très-bonne variété. Lartey, 1851.

5. **Lord-raglan.** Fl. moyenne, d'une bonne tenue, plate, large, pleine, s'épanouit avec facilité, cramoisi et feu vif au centre, pourpre violacé au pourtour. Bois violacé, vigoureuse, ne réussit pas sur franc, superbe. Guillot, de Lyon, 1854.

5. **Cardinal-patrizzi.** Fl. moyenne, très-pleine, régulière, rouge pourpre velouté éblouissant tirant sur le noir, bords feu brillant, vigueur moyenne, superbe. Trouillard, à Angers, 1855.

3. **Gloire-de-santeney.** Fl. très-grande, pleine, globuleuse, de bonne tenue, bien faite, odorante, pédoncule fort et droit, rouge pourpre écarlate foncé, vigoureuse. Ducher, à Lyon, 1859.

5. **Praire-du-ternoir.** Fl. grande, pleine, globuleuse, bien faite, pourpre nuancé de violet pensée très-vif, genre jacqueminot, vigueur moyenne. Variété remarquable. Lacharme, 1860.

POURPRE NOIRATRE.

3. **Arthur-de-sansal.** Fl. moyenne, pleine, aplatie, en coupe, pédoncule court, pétales repliés en bourrelet, étamines visibles, pourpre noirâtre nuancé de feu, d'une richesse de coloris remarquable, peu odorante, faible végétation. Cochet, à Suisne, 1855.

2. **Vulcain.** Fl. moyenne, presque pleine, pourpre violacé vif nuancé de feu, une des plus foncées, laisse un peu à désirer pour la forme, vigoureuse. Verdier, 1861.

5. **Empereur-du-maroc.** Fl. moyenne, pleine, s'ouvrant bien, en corymbe, régulière, pétales réfléchis en dehors, ondulés et pointus, forme bombée, pourpre velouté nuancé de noir, une des plus remarquables dans les coloris foncés, rameaux violacés. Guinoiseau, horticulteur, Angers, 1858.

ROSIER PIMPRENELLE (série remontante).

1. Souvenir-de-henri-clay. Fl. moyenne, pleine, rose carné. 1855.

2. Stanwell. Fl. grande, pleine, carnée. Les pimprenelle sont intéressants pour leur aspect particulier et leur floraison hâtive.

HYBRIDE du R. DES ALPES (non remontant).

2. Gracilis. Fl. moyenne, très-pleine, rose carné clair, souvent marbré de rouge au centre des pétales, légèrement odorante, vigoureuse, rameaux menus. Charmante fleur.

DEUXIÈME DIVISION.

ROSES DES INDES (R. INDICA).

R. BENGALE (r. toujours fleuri).

4. **Madame-breon.** Fl. grande, pleine, d'un beau rose. Superbe.

3. **Archiduc-charles.** Fl. grande, pleine, rose passant au cramoisi, belle, ancienne, obtenue par le général Dubourg, amateur, et vendue par Laffay.

2. **Abbé-mioland.** Fl. moyenne, pleine, pourprée, avec une raie blanche au centre des pétales.

2. **Prince-eugène.** Fl. moyenne, pleine, pourpre carné. Bonne variété. Desprez.

5. **Cramoisi supérieur.** Fl. moyenne, pleine, cramoisi vif éclatant, le centre plus clair, rameaux et feuilles pourprés, d'une petite stature. Origine inconnue, introduite de Belgique par Paillet, en 1834.

SOUS-VARIÉTÉ.

R. MISS LAWRENCE (r. lawrenceana).

2. **Pompon bijou.** Fl. très-petite, presque pleine, rose clair, miniature du rosier, cultivé en petits pots.

2. **Bengale pompon.** Fl. petite, pleine, rose, florifère.

1. **La gloire-des-lawrenceana.** Fl. très-petite, pleine, cramoisi.

HYBRIDES DE BENGALE (non remontants).

3. Charles-duval. Fl. grande, pleine, rouge clair.

4. Brennus. Fl. grande, de forme parfaite, très-pleine, bombée, cramoisi vif et ponceau. peu odorante, supportée par un long pédoncule. Un des plus beaux rosiers, très-florifère, magnifique végétation. Laffay, vers 1830.

6. Malton. Fl. moyenne, pleine, rouge pourpre carminé velouté, revers des pétales blanchâtre, un point blanc à l'extrémité, splendide végétation et floraison, forme en peu d'années, étant greffée, des sujets de première force. Guérin, à Angers, 1830.

ROSIER THÉ (indica fragrans).

BLANC.

PLUS OU MOINS LAVÉ DE JAUNE ET ROSE.

2. Madame-bravy. Fl. moyenne, de forme parfaite, blanc légèrement carné, très-florifère, vigoureuse.

5. Niphetos. Fl. très-grande, très-multiflore, larges pétales blanc pur, de premier ordre. Bougère, d'Angers.

6. Mélanie-vilermoz. Fl. très-grande, en cœur, pleine, de forme parfaite, blanc de cire et carné jaunâtre au centre, le sommet des pétales souvent marbré de rose, très-florifère, odeur faible. Se distingue des autres thé par sa vigueur. Lacharme, de Lyon, 1845.

Sombreuil. Fl. assez large, presque pleine, blanc unicolore, légèrement soufré et carné, étamines visibles, assez vigoureuse. Robert, à Angers, 1850.

6. Devoniensis. Fl. grande, pleine, blanc jaunâtre, centre plus foncé, parfum d'une suavité telle qu'aucune autre rose ne la surpasse sur ce point, très-florifère. Angers, 1842.

ROSE CARNÉ.

4. Comte-de-paris. Fl. très-grande, très-pleine, creusée, rose très-clair. Hardy, du Luxembourg, 1839.

Moiré. Fl. très-grande, très-pleine, en coupe, rose aurore, plus

intense au centre, odeur de thé prononcée, de premier ordre, s'épanouit difficilement au printemps. Moiré, jardinier à Angers, 1836.

3. **Triomphe-de-guillot.** Fl. très-large, très-pleine, globuleuse, s'ouvrant bien, très-belle, blanc fortement nuancé de rose clair, ombré de jaune saumoné, très-odorante, vigoureuse. Guillot fils, Lyon, 1861.

3. **Homère.** Fl. moyenne, rose, centre carné saumoné, vigoureuse. 1858.

3. **La sylphide.** Fl. grande, pleine, carné jaunâtre.

ROSE CLAIR.

5. **Adam.** Fl. très-grande, très-pleine, en coupe, régulière, rose clair cuivré, assez vigoureuse, douce odeur de thé. Adam, à Reims, 1838.

4. **Bougère.** Fl. très-grande, très-pleine, globuleuse, s'évasant vers le haut, beau rose hortensia. Bougère, à Angers, 1832.

ROSE.

3. **Prince-d'esterhazy.** Fl. très-grande, pleine, d'une tenue parfaite, pétales amples, en cœur, rose tendre lilacé, plus foncé à la circonférence, charmante fleur inclinée, végétation délicate. Hardy, du Luxembourg, 1836.

6. **Souvenir-d'un-ami.** Fl. très-grande, pleine, globuleuse, pédoncule gros et ferme, se rapproche du cent-feuilles, s'épanouit facilement, remonte peu, beau rose sur fond blanc, vigoureuse, floraison abondante et plus belle en septembre, magnifique. Belot de Fougère, horticulteur à Moulins, 1845.

ROSE CUIVRÉ.

3. **Duc-de-magenta.** Fl. très-grande, pleine, de forme parfaite, rose carné cuivré vif, passant au carné frais, très-florifère, très-odorante, vigoureuse. Margottin, 1859.

4. **Vicomtesse-decazes.** Fl. moyenne ou grande, pleine, jaune foncé teinté de jaune pâle et lavé de rose au centre, fleurs nombreuses sur le même pédoncule, rameaux rougeâtres, feuilles larges, vigoureuse greffée, moyenne franc de pied. Pradel, Montauban, 1844.

JAUNE.

3. **Louise-de-savoie.** Fl. grande, pleine, de forme parfaite, jaune soufre passant au jaune clair, vigoureuse.

3. **Madame-falcot.** Fl. moyenne, presque pleine, jaune nankin passant au jaune clair, feuilles et pédoncules rouge brun, remarquable comme coloris, vigoureuse, très-florifère. Guillot fils, Lyon, 1858.

2. **Narcisse.** Fl. assez grande, pleine, pétales longs, chiffonnés et réfléchis, jaune soufre, pédoncule brun, faible et droit, ancienne variété mise dans le commerce par Vibert.

4. **Safrano.** Fl. moyenne, presque pleine, se divisant souvent en deux parties, pétales réfléchis, jaune saumoné et nankin, arbrisseau élégant et vigoureux qui se distingue par la teinte pourpre de son feuillage. Beauregard, Angers, 1839.

6. **Gloire-de-dijon.** Fl. très-grande, pleine, chiffonnée, s'ouvre facilement, forme souvenir-de-la-malmaison, pétales larges à la circonférence et diminuant vers le centre, jaune saumoné carné bordé de carmin, rameaux très-gros et très-florifères, odeur délicieuse, magnifique variété, assez rustique et très-vigoureuse. Jacotot, horticulteur à Dijon, 1853.

4. **Élisa-sauvage.** Fl. moyenne, de forme parfaite, jaune de chrome foncé, remarquable, vigueur moyenne. Miellez, à Esquermes, 1848.

ROUGE.

4. **Triomphe-du-luxembourg.** Fl. très-grande, très-pleine, chiffonnée, rouge à fond aurore, assez vigoureuse, rustique, faible sur franc de pied. Hardy, vers 1840.

ROSIER ILE-BOURBON.

BLANC CARNÉ.

4. **Acidalie.** Fl. moyenne ou grande, pleine, de forme parfaite, blanc légèrement carné, d'une teinte agréable, passe au rose en vieillissant, d'une bonne tenue, vigoureuse, rameaux très-faibles. Rousseau, Angers, 1833.

5. **Mistriss-bosanquet.** Fl. moyenne, presque pleine, droite, d'une bonne tenue, blanc de cire à peine teinté de rose clair, vigoureuse et très-florifère. Mise dans le commerce en Belgique vers 1840.

6. **Souvenir-de-la-malmaison.** Fl. très-grande, très-pleine, régulière, chiffonnée, pédoncule allongé et incliné, blanc légèrement carné, forme admirable, craint les pluies continues, vigoureuse, sur franc de pied de préférence, sujet manquant de tenue. Beluze, Lyon, 1842.

5. **Comtesse-de-barbantane.** Fl. grande, pleine, blanc carné, en coupe élégante, un peu délicate. Guillot père et Clément, Lyon, 1851.

5. **La reine-des-ile-bourbon.** Fl. moyenne, assez pleine, blanc carné jaunâtre très-frais, très-florifère et s'épanouit une des premières, vigoureuse. Mauger, jardinier à Orléans, 1834.

ROSE TENDRE.

4. **Hermosa.** Fl. moyenne, assez pleine, de forme parfaite, ordinairement solitaire, en coupe, pétales extérieurs lâches et réfléchis, rameaux grêles, beau rose pâle, plus vif sur les bords, très-florifère, rustique, vigoureux. Macheseau, 1840.

3. **Édouard-desfossés.** Fl. moyenne, de forme parfaite, rose tendre d'uo grande fraîcheur, vigoureuse. Renard-Courtin, Orléans, 1840.

6. **Louise-margottin.** Fl. moyenne, pleine, forme cent-feuilles, rose tendre glacé, rose gracieuse, de toute perfection, vigoureuse. M. Margottin la considère comme un de ses plus beaux gains; 1862.

ROSE VIF.

4. **Baronne-de-noirmont.** Fl. moyenne, pleine, de forme parfaite, pétales repliés à angle droit, beau rose vif, vigoureuse greffée, vigueur moyenne franc de pied. Granger, à Suisne, 1860.

5. **Baron-gonella.** Fl. grande, presque pleine, globuleuse, rose violacé, centre blanchâtre, teinte variable, très-belle, genre jacqueminot, vigoureuse greffée, moyenne franc de pied. Guillot père, Lyon.

5. **Catherine-guillot.** Fl. grande, pleine, de forme parfaite, globuleuse, rose vif satiné éclatant, pétales concaves, vigoureuse. Guillot fils, Lyon, 1860.

JAUNE CHAMOIS.

3. Madame-angelina. Fl. moyenne, de forme parfaite, un peu creuse, jaune chamois à teinte cuivrée tournant au carné tendre, la seule de cette teinte, délicate. Chanet, à Gentilly, 1844.

ROUGE VIF.

3. Souvenir-de-l'arquebuse. Fl. grande, pleine, en corymbe, supportée par un pédoncule rougeâtre, rouge vif éclatant, vigueur moyenne, bonne. Vivant-Faivre, Lyon, 1852.

4. Georges-cuvier. Fl. moyenne, pleine, s'ouvrant facilement, pétales extérieurs concaves, très-florifère, rouge cerise vif nuancé de rose sur les bords, vigueur moyenne, bonne. Souchet, de Bagnolet, 1844.

3. Souvenir-de-dumont-durville. Fl. moyenne, très-pleine, de forme parfaite, cerise teinté de pourpre passant au violet. Souchet, 1844.

4. Souchet. Fl. grande, pleine, de forme parfaite, rouge pourpre carminé, belle, vigueur moyenne. Souchet, 1844.

POURPRE VIOLACÉ.

3. Dupetit-thouars. Fl. très-grande, pleine, pèche par la forme, superbe rouge pourpre violacé, assez vigoureuse, très-florifère. Portemer, de Gentilly, 1846.

5. Réveil. Fl. moyenne, pleine, de forme parfaite, genre cent-feuilles, cerise nuancé de pourpre violacé velouté, superbe, vigueur moyenne. Guillot père, Lyon, 1852.

5. Paul-joseph. Fl. moyenne, en coupe, supportée par un fort pédoncule, pétales du centre gracieusement repliés et incisés, odeur prononcée, belle fleur. J. Lebougre, jardinier, 1843.

HYBRIDES D'ILE BOURBON (remontants).

3. Thérèse-appert. Fl. grande, pleine, rose tendre nuancé, bonne, vigueur moyenne. Leroy, Angers, 1856.

4. Thomas-rivers. Fl. moyenne, pleine, de forme parfaite, globuleuse, rose vif à reflets brillants, vigueur moyenne, issue de la rose colonel-foissy, mais plus grande et de nuance plus vive. Margottin, 1857.

4. **Colonel-foissy.** Fl. moyenne, pleine, chiffonnée au centre et se tenant droite, pétales rouge ponceau intérieurement, rose extérieurement, forme parfaite, vigueur moyenne. Margottin, 1849.

4. **Impératrice-eugénie.** Fl. moyenne, bombée, pétales délicats légèrement soulevés, admirable de délicatesse et de grâce, blanc légèrement rosé passant au blanc pur, la seule dans son genre, très-délicate, ne dure pas plus de deux ou trois ans, même franc de pied. Oger de Caen, 1858.

5. **Comte-bobrinsky.** Fl. moyenne pleine, à pétales soulevés et en pointe, carmin foncé vif velouté, rose remarquable et d'une nuance particulière, très-florifère et constamment fleurie; elle fait plus d'effet franc de pied. Marest, de Paris, 1849. Convient surtout pour corbeilles faites d'une seule variété.

HYBRIDES D'ILE-BOURBON (non remontants).

3. **Coupe-d'hébé.** Fl. grande, pleine, de forme parfaite, très-estimée, rose vif, teinte particulière remarquable. Vigoureuse.

4. **Chenodollé.** Fl. très-grandes, pleines, en corymbe, très-florifères, cerise vif éblouissant, fleur superbe, végétation luxuriante, non odorante, mise dans le commerce par M. Thierry, de Caen; son nom est celui d'un député de cette ville. Vigueur extrême, touffes de forte dimension.

NOISETTE.

BLANC.

6. **Aimé-vibert.** Fl. moyenne, très-pleine, blanc pur, boutons lavés de carmin, nombreuses fleurs en corymbe, de juillet aux gelées, rustique, vigoureuse, odeur suave et prononcée, réussit dans les plus mauvaises terres. Obtenue à Lonjumeau, en 1828; mise dans le commerce par Vibert.

5. **Lamarque.** Fl. grande, très-pleine, étalée, en corymbe, forme parfaite, nuance admirable, blanc de cire légèrement lavé de soufre, pédoncule épais, jeune feuillage rouge brun, sensible au froid, mieux franc de pied, taille longue, réussit parfaitement en espalier, belle végétation, réussit mieux dans le centre de la France, connue primitivement sous le nom de thé-maréchal, du nom d'un cordonnier d'Angers, qui l'obtint, sur sa fenêtre, en 1830.

ROSE.

3. **Desprez.** Fl. grande, pleine, d'une bonne tenue, en corymbe de trois à cinq fleurs, plus remarquable par le coloris que pour la forme, qui se rapproche du cent-feuilles; odeur suave d'ananas, feuilles amples et fermes, convient particulièrement pour palisser et s'élève à une grande hauteur. Desprez, à Hyebles, 1830.

JAUNE.

5. **Solfatare.** Fl. grande, très-pleine, ouverte, chiffonnée au centre, bonne forme, pédoncule mince et dégagé, supportant de nombreuses fleurs, jaune de soufre, floraison abondante et durable, légèrement odorante, rameaux et jeunes feuilles rouge violacé, très-vigoureuse, issue de lamarque. Boyau, Angers, 1840.

4. **Céline-forestier.** Fl. grande, plate, pleine, beau jaune d'or brillant. 1860. Vigoureuse, méritante.

4. **Triomphe-de-rennes.** Fl. moyenne, pleine, beau jaune soufre et or, végétation régulière, vigoureuse, belle fleur. M. Panagez, curé de la cathédrale de Rennes.

5. **Chromatella.** Fl. très-grande, très-pleine, en coupe, de forme parfaite, jaune brillant plaqué or passant au jaune clair, légèrement odorante, floraison modérée, doit être taillé long, sensible au froid, en espalier ou berceau au midi, jeunes rameaux pourpres, superbe. M. Coquereau, propriétaire à Angers, 1841.

4. **Ophirie.** Fl. moyenne, presque pleine, droite, paraît divisée en deux ou trois parties, coloris singulier et d'un bel effet, jaune aurore et chamois cuivré, rameaux élancés, sarmenteux, jeunes pousses violacées, mieux franc de pied, très-florifère, très-vigoureuse. Goubault, horticulteur à Angers, 1841.

HYBRIDES DE NOISETTE (remontants).

4. **Bouquet-de-marie.** Fl. moyenne, pleine, de forme parfaite, blanc pur, légèrement verdâtre. — Charmante rose en corymbe. 1858.

5. **Louise-darzens.** Fl. moyenne, pleine, blanc de cire presque pur, de forme parfaite, une des plus belles roses blanches, vigoureuse. Lacharme, de Lyon, 1861.

TROISIÈME DIVISION.

ROSIERS SARMENTEUX
(NON REMONTANTS).

R. AYRSHIRE.

6. **Splendans.** Fl. moyenne, en corymbe, rose carné.

5. **Illers-climber.** Fl. moyenne, en corymbe, rose vif.

5. **Reine-des-belges.** Fl. moyenne, en corymbe, blanc pur.

Ces trois variétés sont anglaises; elles se trouvent chez MM. Jamin et Durand, à Bourg-la-Reine.

R. TOUJOURS VERT (r. sempervirens).

4. **Félicité-perpétue.** Fl. moyenne, pleine, bombée, blanc légèrement carné. Charmant arbrisseau à rameaux rougeâtres et sarmenteux. Jacques, de Neuilly, 1827.

3. **Princesse-Marie.** Fl. moyenne, pleine, creusée, rose clair.

R. MULTIFLORE (r. multiflora).

6. **Laure-davoust.** Fl. petite, très-pleine, point verdâtre au centre, forte végétation et floraison, date de 1834.

4. **De-la-gifferaie.** Fl. moyenne, pleine, pourpre carminé.

R. DE BANKS (r. banksiæ).

4. **R. de banks à fleurs blanches.** Fl. petite (3 centimètres), pleine, en bouquets, très-florifère, blanc pur, forte végétation.

3. **R. de banks à fleurs jaunes.** Fl. petite, pleine, en bouquets, très-florifère, jaune beurre frais, sans odeur.

R. A FEUILLES DE RONCE (r. rubifolia).

3. **Beauté-des-prairies.** Fl. moyenne, pleine, rose violacé velouté.

Ce choix de roses a été fait pour renseigner les personnes étrangères à la culture, nous renvoyons aux catalogues des rosiéristes commerçants pour les variétés qui ne s'y trouvent pas comprises. Nous nous sommes appuyé, pour le faire, des conseils de nos premiers rosiéristes, Verdier, Margottin, H. Jamain, etc.

Les chiffres placés en regard n'ont d'autre but que d'attirer l'attention sur les plus remarquables comme beauté, vigueur et mérite, au point de vue de la culture.

Ainsi, les roses marquées du chiffre 6, le plus élevé, sont les plus cultivées et les plus remarquables; celles marquées d'un chiffre plus faible sont également de premier ordre; chacune d'elles possédant un genre de beauté particulier, plus ou moins apprécié des amateurs; aussi ne doit-on donner à ce choix qu'une valeur relative, puisqu'il est sujet à varier comme tout ce qui est affaire de goût.

TAILLE DES ARBUSTES D'AGRÉMENT

DE PLEINE TERRE.

TAILLE DES ARBUSTES D'AGRÉMENT

DE PLEINE TERRE.

Les arbustes qui composent les massifs de nos jardins sont rarement d'une végétation convenable. On a le tort de les planter trop serrés et de les mélanger avec des arbres élevés qui les étouffent sous la masse de leur feuillage; cependant ces arbustes ne demandent que de l'espace et de la lumière pour former de belles touffes florifères. S'ils en sont privés, leur base se dégarnit, et ils se couvrent de faibles brindilles épuisées. Un espace convenable, des soins et une taille raisonnée peuvent seuls leur faire produire des rameaux vigoureux et une floraison parfaite.

L'habitude de disposer les jardins à l'anglaise s'accordant peu avec l'espace exigu de la plupart de nos jardins, on croit obtenir le même résultat en réduisant de beaucoup la place donnée à chaque arbre ou arbuste; les premières années, tant que ces sujets n'ont pris qu'un faible développement, une plantation serrée n'a que peu d'inconvénients, et l'effet produit par les massifs n'en est que plus agréable ; mais bientôt les arbres les plus vigoureux et les plus élevés étouffent les arbustes environnants, et le jardin n'est plus composé que d'une réunion d'arbres élevés, trop serrés et dégarnis à leur base. Tel est l'aspect de la plupart de nos jardins, qui prennent cet air de tristesse propre aux forêts, sans posséder comme elles le charme de l'étendue.

La hauteur des arbres doit être en rapport avec la grandeur du jardin ; il faut donc réserver les platanes, peupliers, mar-

ronniers, sycomores, etc., pour les parcs et vastes jardins; n'étant pas gênés par l'espace, ils peuvent s'étendre librement et former de superbes massifs de feuillage; un petit nombre de ces arbres étoufferait toute la végétation d'un jardin de peu d'étendue; aussi est-il préférable de n'y planter que des arbres florifères et peu élevés, qui n'auront pas l'inconvénient de borner la vue et d'étouffer les arbustes et les fleurs qui l'embellissent.

Les parties les plus aérées du jardin, celles surtout qui bordent les pelouses, seront ornées par quelques arbres verts assez espacés : sapins, mélèzes, pins, etc.; mais on ne doit pas oublier que ces arbres ne produisent un bel effet que s'ils sont en petit nombre, isolés ou groupés par trois ou cinq au plus, dans un jardin de moyenne étendue.

Parmi les arbres d'une taille peu élevée, remarquables par leur port élégant, la beauté de leurs fleurs ou de leur feuillage, et l'avantage qu'ils ont de former des massifs peu élevés et florifères, nous citerons le sorbier des oiseaux, l'arbre de Judée, l'olivier de Bohême au feuillage léger et blanchâtre, le faux ébénier, le cerisier et le pommier à fleurs doubles, le pavia, le catalpa, le paulownia, le mûrier blanc, l'érable jaspé, l'alisier, le savonnier et un petit nombre d'arbres des espèces à rameaux pleureurs. On les espacera dans les massifs composés d'arbustes de taille élevée tels que : lilas, tamarix, boule de neige, sumac, sainte-lucie, cornouiller, fusain, noisetier à feuilles vertes et à feuilles pourpres, sureau à feuilles lacinées et celui à fruits rouges, cytise, troène, épine-vinette, baguenaudier, aubépine à fleurs doubles, robinier rouge velu, seringat, etc., arbustes en mélange avec les nombreuses espèces à feuilles persistantes propres à former les massifs des jardins.

Les massifs en bordure des gazons, et ceux qui sont rapprochés des habitations, seront uniquement composés d'arbustes et d'arbrisseaux peu élevés, tels que rosiers, groseilliers sanguin et autres, althéa, spiréa, cytises d'espèces naines, indigotier élégant, weigelie rose, etc.

Une plantation ainsi composée forme des massifs d'une

élégance rare, surtout si la masse de leur feuillage et de leurs fleurs est relevée par le beau vert sombre d'arbres et arbustes à feuilles persistantes, groupés avec intelligence dans les massifs, ou isolément dans la pelouse.

Il est préférable de planter par groupes de trois à cinq sujets d'une même espèce que de planter en mélange ; car, ces espèces étant de vigueur inégale, on verrait bientôt les touffes fortes ruiner celles qui sont plus faibles et trop rapprochées; de plus, les touffes formées de trois à cinq sujets au plus, groupés, sont plus belles et plus florifères, les sujets d'une même espèce étant généralement de même hauteur.

Les touffes nouvellemeut plantées n'ont qu'une faible végétation la première année. L'essentiel est qu'elles ne périssent pas. Il est avantageux, à la fin de l'hiver suivant, de recéper complétement ces touffes rez terre, pour former du nouveau bois. Par suite de ce recépage, il se développe, au printemps, une belle touffe de rameaux vigoureux, le bois formé en pépinière étant d'une vigueur moindre, une fois transplanté, que celui qui s'est développé sur le sol même par le recépage ou par une taille courte.

Les rameaux produits par ce recépage étant très-nombreux et fort longs, on les taillera, l'année suivante, à 40 centim. environ et à hauteur égale, après avoir dégagé la touffe par la suppression des rameaux trop faibles et trop nombreux ; cette taille a pour but de former aux touffes une base bien constituée, ce qui assure pour longtemps leur vigueur et la perfection de leur forme.

La taille des arbustes doit être raisonnée selon le mode de végéter de chaque espèce ; certaines veulent être taillées régulièrement chaque année ; d'autres ne supportent pas une taille régulière. De l'époque de la floraison dépendent l'époque et le mode de taille; aussi doit-on diviser les arbustes en deux sections : ceux qui fleurissent avant la fin de mai, sur le bois de l'année précédente, et ceux qui fleurissent à partir de juin jusqu'aux gelées, sur les jeunes rameaux feuillus développés au printemps.

La première série sera taillée après la fleur, la seconde sera taillée à la fin de l'hiver.

Les arbustes qui fleurissent de bonne heure au printemps, et souvent même avant le développement des feuilles, conserveront tous leurs rameaux entiers, ces rameaux donnant des grappes de fleurs à l'extrémité, sur les yeux terminaux, comme le lilas, ou sur tous les yeux de la longueur du rameau, comme le groseillier. Sitôt la fleur passée, on taille tous les rameaux sur 5 ou 6 yeux de leur base ; cette taille concentre et fait développer immédiatement, vu l'époque peu avancée de la saison, de jeunes rameaux qui fleuriront à leur tour le printemps suivant : on comprend que, si ces arbustes avaient été taillés à la fin de l'hiver, on aurait supprimé mal à propos la floraison.

Nous rangeons dans cette première série les arbustes suivants : le lilas, les groseilliers sanguin et autres, le cytise, le calycanthe précoce qui fleurit sous la neige, l'aubépine, l'épine-vinette, les daphnés à fleurs blanches et pourpres, le forsythia, le cognassier du Japon aux charmantes fleurs pourpres, le jasmin à fleurs nues, la glycine, les pêchers, cerisiers et pommiers à fleurs doubles, les halesias aux fleurs blanches pendantes, le genêt, le deutzia à fleurs en épis, le weigelia aux nombreuses et charmantes fleurs roses, le chamæcerisier, etc., espèces dont le pédoncule de la fleur se trouve attaché au bois de l'année précédente.

Les arbustes qui fleurissent de juin à novembre, sur les jeunes pousses de l'année, seront taillés courts à la fin de l'hiver, pour obtenir des rameaux florifères sur les yeux de la base. Leur taille s'établit, à peu de chose près, sur les principes que nous avons étudiés en parlant du rosier, arbrisseau qui fait partie de cette série ; on ne conserve qu'un nombre convenable des rameaux les mieux constitués, les taillant sur quelques yeux de la base, 10 à 25 centim. environ, et leur donnant une hauteur égale pour former une touffe parfaitement arrondie. Nous comprenons dans celte série : l'althéa, l'hortensia, le fusain, le rosier, les sureaux, les spirées roses, la lexcesterie élégante, le lyciet à feuilles lancéolées, le chè-

vrefeuille, le sumac aux panicules imitant le marabout, les viornes, la symphorine commune, l'indigotier élégant à fleurs roses en épis, etc. De même que pour le rosier, une taille trop courte ferait produire à ces arbustes de vigoureux rameaux à bois peu florifères.

On peut créer une troisième série avec les arbustes qui donnent leurs fleurs sur de faibles brindilles qui se développent le long des rameaux de l'année précédente; nous en avons parlé à l'article rosier jaune et rosiers grimpants. Nous citerons comme faisant partie de cette série : les ronces, le jasmin blanc, le troène, le seringat, etc. Leur taille sera plus longue que celle de la série précédente, et quelquefois très-longue, pour obtenir des sujets remarquables par leur abondante floraison.

Les pivoines en arbre, donnant leurs plus belles fleurs sur les boutons terminaux, ne doivent pas être taillées à la fin de l'hiver; on se contente de supprimer, à la fin de l'été, les branches qui rendent la touffe irrégulière, en les rabattant sur les rameaux latéraux d'une moindre étendue. Septembre est l'époque la plus favorable pour la transplantation des pivoines, si on veut qu'elles fleurissent le printemps suivant.

Quelques arbustes produisent, à l'automne, un bel effet par leurs fruits en grappes, d'un rouge de corail. Tels sont : le buisson ardent, le cotonéaster, etc., qui conservent leurs fruits une grande partie de l'année. On se contentera de faire quelques raccourcissements sur les branches trop longues qui détruisent l'harmonie de la touffe.

Excepté un petit nombre d'arbustes à feuilles persistantes qui supportent la tonte, tels que les ifs et les houx, les autres espèces doivent être taillées le moins possible, pour leur conserver leur port naturel; les plaies les affaiblissant. Aussi doit-on se contenter de raccourcir les quelques branches qui détruiraient l'harmonie de la touffe par leur excès de longueur.

Les magnolias seront soumis de préférence à la forme pyramidale; leur taille consiste à retrancher, en avril, tous les

deux ou trois ans, la pousse terminale des branches, pour qu'elles soient moins allongées et mieux garnies.

Les racines de cet arbuste, étant charnues, pourrissent facilement; aussi doit-on le planter à une époque où la terre est échauffée, d'avril en août, les racines à fleur de terre. On le garantit alors de la sécheresse par un paillis et de fréquents bassinages.

Certains arbustes se font remarquer par la beauté de leur feuillage ou par la teinte ou la panachure des feuilles; on les taillera très-court, à la fin de l'hiver, pour obtenir une quantité de rameaux vigoureux et à larges feuilles. Tels sont : le sureau à feuilles lacinées, le noisetier pourpre, etc.

Les frênes et sophoras pleureurs sont taillés très-court sur les plus beaux rameaux, pour en obtenir de longues et belles pousses inclinées.

Le paulownia est surtout remarquable lorsque ses jets de l'année atteignent plusieurs mètres et donnent des feuilles d'une grandeur inusitée. On recépera, chaque année, rez terre, ceux qui sont plantés isolément dans une pelouse, pour obtenir ces pousses dans toute leur beauté.

Nous aurions voulu compléter cette notice par quelques observations sur la taille des orangers et arbustes d'orangerie ; mais nous avons eu trop peu d'occasions de tailler ces espèces pour en parler avec connaissance de cause.

TABLE

Paris. Imprimerie Divry et Ce, rue N.-D. des Champs, 49.



